

Et toujours « *La gelée frappa en majeure partie les animaux et les arbres d'un certain âge, épargnant un peu les jeunes. Il ne resta presque pas de vieux arbres, surtout pour ceux qui sont* p. 1681



tendres. Pour dire une messe basse, il fallait deux réchauds : un près du calice et un autre près des burettes. Et de l'eau bien chaude pour faire l'eau bénite. Nous ne disions plus de messes hautes. J'y ai vu mes paroissiens à l'église avec les cheveux et la barbe tout blancs à cause de leur haleine qui gelait en leur sortant de la bouche. Le 28 janvier, il commença à dégeler. Le dégel continua tout doucement jusqu'au 18 février ».

« *Le 18 février 1709. Ce jour-là, la gelée*

recommença aussi fort qu'auparavant, surtout du 18 jusqu'au 23. Vent et riblé (rafale, bourrasque ?) provoquaient des coupures sur les visages. Ce riblé découvrit les terres et les vignes recouvertes d'un bon pied de neige et emporta toute la neige dans les fossés et les sillons. La terre se trouvant ainsi à nu, après la fonte des premières neiges vint la gelée, de sorte que tous les blés du Royaume et de presque toute l'Europe furent perdus, sauf quelques sillons ça et là après le 23. Le vent et le riblé sont tombés mais la gelée a continué jusqu'au 3 mars. Après, ce fut le dégel. Alors, on commença à tailler les arbres. Tous les vieux furent trouvés morts. Dans les jeunes, l'écorce était verte et le bois noir. Ils ont tous repoussé à cette sève, mais à la sève d'août une partie se fana et, au printemps, il en mourut un tiers, ainsi que beaucoup d'autres pendant l'été et l'automne. La plupart des vignes gelèrent. Un tiers ne repoussa pas. Un autre tiers repoussa dans sa souche. Les bourgeons qui avaient été sous la neige donnèrent du vin, mais il y en eut peu parce que le vent avait mis tout à nu dans les vignobles. Il n'y en eut que trois ou quatre pièces. L'année suivante on n'en eut pas davantage, mais un peu plus sur la rivière de Seine. Néanmoins le vin fut rare pendant trois ans. La première année fut la proie du gel le 29 mai, mais il restait beaucoup de vin vieux La deuxième lors de l'hiver dont je fais l'histoire. La troisième fut insuffisante parce que le jeune bois qui avait poussé dans la souche n'était pas, propre à faire du frais, sans parler du fait que le gel s'y mit début mai et que plus des deux tiers des bourgeons furent gelés. Le cidre aussi devint rare. Le prix du vin monta jusqu'à 300 sols la queue, celui du cidre à 140 le tonneau. On fut contraint de faire de la bière mais on avait du mal à s'y habituer dans le pays. Pendant ce temps la question des blés faisait toujours grand bruit. Les uns disaient qu'ils étaient gelés. Les autres soutenaient que non. Il fallut une défense royale pour empêcher de les re - labourer. Il y en eut qui le firent en cachette pour semer à la place du seigle ou du méteil, mais quand les épis furent montés, ils étaient vides. En un mot, les grains n'étaient pas venus à maturité. Du début mars jusqu'à la fin de cette année 1709, les grains poussèrent, mais lentement. Le meilleur blé ne valait pas 30 sols à Pâques, mais sitôt qu'on comprit que la récolte serait médiocre, le prix monta à tous les marchés, tant et si bien qu'au mois d'août il valait 82 sols le septier, et jusqu'à 85 pour le plus beau. L'orge monta jusqu'à 45 sols le septier, et même jusqu'à 50. J'ai fait don de toute la réserve que je possédais pour ensemençer la paroisse à crédit, et pour 30 sols le septier, ce qui permit d'en produire beaucoup dans la



La première année fut la proie du gel le 29 mai, mais il restait beaucoup de vin vieux La deuxième lors de l'hiver dont je fais l'histoire. La troisième fut insuffisante parce que le jeune bois qui avait poussé dans la souche n'était pas, propre à faire du frais, sans parler du fait que le gel s'y mit début mai et que plus des deux tiers des bourgeons furent gelés. Le cidre aussi devint rare. Le prix du vin monta jusqu'à 300 sols la queue, celui du cidre à 140 le tonneau. On fut contraint de faire de la bière mais on avait du mal à s'y habituer dans le pays. Pendant ce temps la question des blés faisait toujours grand bruit. Les uns disaient qu'ils étaient gelés. Les autres soutenaient que non. Il fallut une défense royale pour empêcher de les re - labourer. Il y en eut qui le firent en cachette pour semer à la place du seigle ou du méteil, mais quand les épis furent montés, ils étaient vides. En un mot, les grains n'étaient pas venus à maturité. Du début mars jusqu'à la fin de cette année 1709, les grains poussèrent, mais lentement. Le meilleur blé ne valait pas 30 sols à Pâques, mais sitôt qu'on comprit que la récolte serait médiocre, le prix monta à tous les marchés, tant et si bien qu'au mois d'août il valait 82 sols le septier, et jusqu'à 85 pour le plus beau. L'orge monta jusqu'à 45 sols le septier, et même jusqu'à 50. J'ai fait don de toute la réserve que je possédais pour ensemençer la paroisse à crédit, et pour 30 sols le septier, ce qui permit d'en produire beaucoup dans la

paroisse. On fit des listes pour nourrir les pauvres, conformément aux arrêts du Parlement. On était imposé à un sol la livre pour les deux tiers de son revenu. L'autre tiers en était exempt, de même que les portions congrues et les hôpitaux. À cette époque on prit l'habitude de manger du pain de son. Les pauvres en vivaient. On le faisait remoudre auparavant et la remoulure était encore fort chère. On faisait aussi du pain d'avoine. Celui-là était passable. J'en ai moi-même goûté. Mais celui des pauvres gens étranglait, tant il



On fit des listes pour nourrir les pauvres, conformément aux arrêts du Parlement. On était imposé à un sol la livre pour les deux tiers de son revenu. L'autre tiers en était exempt, de même que les portions congrues et les hôpitaux. À cette époque on prit l'habitude de manger du pain de son. Les pauvres en vivaient. On le faisait remoudre auparavant et la remoulure était encore fort chère. On faisait aussi du pain d'avoine. Celui-là était passable. J'en ai moi-même goûté. Mais celui des pauvres gens étranglait, tant il

était rude et amer. J'en ai goûté exprès. A chaque bouchée, il fallait un coup d'eau pour le faire passé. Il était impossible d'en manger sans beurre ou sans fromage. Pour rendre ce pain un peu bon, il ne fallait tirer qu'une quarte de farine sur un minot de grain. Il revenait alors aussi cher que le pain d'orge. La plupart préféraient mourir plutôt que d'en manger. On eut beau essayer de toutes les manières, on ne réussit pas à en faire un bon. Le pain de sarrasin était meilleur. Il tirait sur le vert d'où son nom de « bis vert », mais on ne l'appréciait guère plus que le pain d'avoine. On en fabriqua beaucoup ».



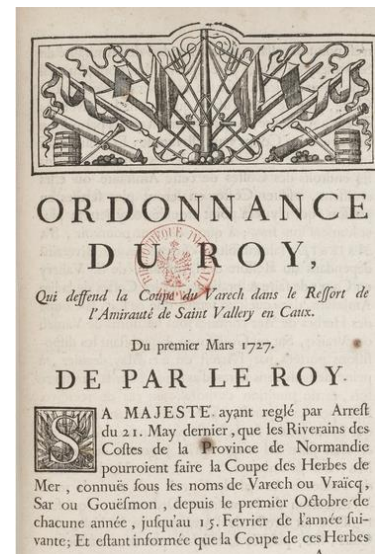
← Estampe de l'époque

On imagine que de telles années devaient marquer les esprits. Voici une reproduction de ce moment-là !

A noter que les morts de l'année 1709 sont imputés au froid polaire et à la famine et que ceux de l'année 1710 le sont plutôt aux épidémies (notamment

fièvre typhoïde). Les mendiants pullulent et la mortalité (600 000 décès pour la famine de 1709 soit 3 % de la population de la France de l'époque) est telle qu'il faut prendre des mesures.

Une Ordonnance, des officiers du bailliage de Vouvent, rendue en exécution de deux arrêts du Parlement de Paris, 1708-09, et portant injonction : « à tous les mendiants, sortis des paroisses circonvoisines et venus à la Châtaigneraie depuis la Saint-Michel 1708, de se retirer dans les paroisses où ils sont nés, avant le 15 mai 1709, sous peine de huit jours de prison, du carcan et de trois ans de galère contre les hommes valides et les garçons au-dessus de seize ans, du fouet et du carcan contre les estropiés et les femmes qui ne sont pas enceintes, et du fouet contre les garçons au-dessus de douze ans au cas où ils seraient trouvés mendiant leur pain au 1^{er} juin prochain ; à tous particuliers, de chasser les mendiants qu'ils peuvent avoir chez eux, sous peine de 10 livres d'amende ; à tous ceux qui ont des blés, farines ou autres grains, de les porter aux marchés les plus voisins du lieu de leur demeure, et de ne faire aucune vente ailleurs que dans les dits marchés sous peine de 500 livres d'amende et de confiscation des grains ».



Comme le décrit un curé, la misère fut générale. Les gens se

nourrissaient de pain de fougères ou d'herbes et « le peuple mourait de faim sur les chemins (sic) ». Des inconnus et des enfants errent sur les routes en quête de nourriture qu'ils ne trouvent pas et finissent par mourir de faim « le corps d'une fille à nous inconnue âgée de douze à treize morte de faim dans une raye dans un champ ».

Dans cette longue mention, le curé rend les hommes responsables de cette famine, par leurs péchés et leurs excès : « Les causes de cette disette ne peuvent estre autres que les péchés des hommes, leurs excès et autres débordements dans les

temps de prospérité et d'abondance qui ont irrité la colère de Dieu et ont attiré ces fléaux ».

Dans cette grande misère générale, le curé était-il mieux loti que ses « ouïailles » ? Pas certain !

Les revenus de sa cure et les dixmes suffisaient-ils à l'entretenir ?

Avant d'entrer en plein dans le 18^{ème} siècle, voyons exactement comment était composée sa cure.

1700 : La Cure, le curé

Revenons, avant de parler de la Cure, à la création de la paroisse et son identité au sein du diocèse lequel est supervisé par l'évêque.

Maillezais →

Dès le début du XII^{ème} siècle (et XIII^{ème}), l'église multiplie les efforts pour améliorer le recrutement du clergé et accroître son autorité sur les fidèles. D'autre part, le pouvoir des évêques est renforcé



; ceux-ci sont avant tout responsables du « *clergé séculier* » c'est-à-dire le curé (les prêtres), p. 1683 desservant une paroisse. Les évêques nomment les prêtres aux fonctions ecclésiastiques et ils leur confèrent un « *bénéfice* », qui leur permettra de survivre sur le plan matériel, par une institution nommée « *le don de la*



Cure ».

Sur place, cette donation se compose, en général, d'une petite installation agricole avec ses terres environnantes qui portent pour noms : *Pré de la Cure, Jardin de la Cure, la Luzerne de la Cure, la Vigne de la Cure, etc.* . . ., et des revenus divers (des immeubles et des terres éparpillées sur l'ensemble de la paroisse voire sur d'autres, ce qui créera bien souvent des litiges suivis de procès).

De plus, ainsi que nous l'avons vu plus haut, dans cette institution nommée « *le don de la Cure* », le curé perçoit la dîme qui est, en principe, le 10^{ème} des récoltes (diverses) que ses « *ouïailles* » (paroissiens) doivent donner pour l'entretien matériel de leur curé.

A la « *prise de possession de cure* », est attaché un rituel ancestral, dont voici un exemple en 1606 : « *Le prêtre, qui prend possession de la cure de l'église dont il a été pourvu par lettres de l'évêque de Maillezais, le fait, en rentrant dans l'église, avec aspersion d'eau bénite, son de la cloche, baisement de l'autel, ouverture du livre missel et autres cérémonies, et sans qu'il n'y ait aucun empêchement, puis il se transporte jusqu'au logis de la cure, où il a ouvert la porte avec la clef qui lui a été baillée par le sieur, . . ., métayer en la dite métairie de la cure* ». C'est à peu près le même cérémonial que pour la prise des biens temporels de la chapellenie de St-Joseph, à Mervent, et que nous avons vu plus haut. Mais, le curé était assisté par un ou plusieurs desservants (prêtres également), selon la taille de la paroisse, auquel s'ajoutaient les chapelains.

Il convient, donc, de distinguer le curé décimateur (ou « *gros décimateur* » qui perçoit la plus grande partie des dîmes de leur paroisse) et les curés congruistes (à qui l'on verse une portion congrue, c'est-à-dire une pension annuelle fixe, en nature (en grains) ou en argent ; c'est souvent le cas pour le curé desservant, également appelé vicaire perpétuel).

L'intérieur de l'église de Mervent →

Le curé décimateur tient ses droits du *Curé primitif*, le fondateur de l'église (celui qui l'a reçu pour la première fois et transmis par chaque curé lors de la venue d'un curé suivant). Il jouit, souvent aussi, à ce titre du *droit de patronage* (quand celui-ci a été cédé naturellement). Quand une église a été fondée par un laïc, puis « *restituée* » à une abbaye-mère, celle-ci hérite du titre de « *curé primitif* ». Le curé primitif a le droit de célébrer le service divin aux quatre fêtes solennelles et le jour du saint patron (à Mervent, le jour de la St-Médard ?), et ces jours-là, surtout, celui de percevoir la moitié des oblations et offrandes faites à ces occasions. Mais, d'autre part, Le curé primitif ou « *gros décimateur* » est chargé



de l'entretien et des réparations du *chœur de l'église paroissiale*, mais aussi *des murs*, de *la couverture* et de la *croix du clocher* si celui-ci est bâti sur le chœur (pas à Mervent). Le reste de l'église, et en particulier la *nef*, est à la charge de la communauté d'habitants. Le « *gros décimateur* » doit en outre fournir les ornements et les livres de culte.

Dans le premier cas, donc celui du « *gros décimateur* », la nécessité qu'a le curé de bénéficier, d'entretenir ses terres, d'avoir des ouvriers agricoles pour les cultiver, de vendre les produits de ses champs, donc de marchander, peut gâcher ses relations avec ses paroissiens.

Certains curés étaient très âpres au gain d'où de très nombreux procès intentés par le curé, souvent, contre ses paroissiens. Ne disait-on pas de certains curés : « *S'il a fait autant de commerce avec le Ciel qu'il en a fait sur la terre, il sera un grand saint* ». D'autres n'enviaient point leur position : « *Je plains le sort d'un curé de campagne obligé de disputer une gerbe de blé à son malheureux paroissien, de plaider contre lui, d'exiger la dîme des lentilles et des pois, et de consumer sa misérable vie dans des*

querelles continuelles ». C'étaient souvent le cas de curés qui par nature étaient procéduriers ! p. 1684

Quant au curé à « *portion congrue* » (un tiers des effectifs), subalterne du « *curé gros décimateur* », souvent d'origine plus modeste aussi, il « *n'a garde d'attendre le plus léger honoraire d'une troupe de misérables qui n'ont pas souvent un mauvais linceul pour les ensevelir* ». Il semble que ce desservant (appelé aussi vicaire) soit souvent dans une position peu enviable, à tel point parfois qu'on dit de lui « *qu'il peut, en prenant possession de son église, marquer dans le cimetière, en qualité de premier pauvre de la paroisse, la place de sa sépulture* ». Son petit revenu ne peut suffire « *à l'existence de son ministère de la religion, au soulagement de l'indigent, de l'infirme et du moribond, au milieu desquels il est placé au quotidien* ».

Le « *gros décimateur* » (son patron en quelques sortes !) se contente, généralement, de lever les grosses dîmes et laissent les dîmes menues et *nodales* aux curés congruistes. Quand un curé congruiste perçoit une partie ou la totalité de sa « *portion congrue* » en nature, il a la charge de vendre les denrées qu'il reçoit. Mais, ces denrées sont en outre sujettes aux fluctuations des prix aussi, les curés congruistes (desservants, vicaires, . .) préfèrent-ils être payés intégralement en argent.



Mais les revenus des terres de la *Cure* suffisaient-ils à l'autonomie d'entretien du curé en place ?

Si l'on regarde de plus près le plan de 1810, on remarque que la superficie des terres et de l'habitat appelé « *Cure* » est presque aussi importante que l'ensemble du « *Prieuré* ».

Mais surtout, ce qui est intéressant sur ce plan, c'est que l'on voit que le bourg est coupé en plusieurs portions. C'est un choix bien pensé et pas du tout anodin !

Tout d'abord, une 1^{ère} coupe est faite dans le sens de la longueur d'Ouest en Est (comme vu plus haut) par la voie appelée le « *grand chemin par lequel l'on va de la chapelle du Tour au pont de la Vallée dudit Mairevent* », ce qui de ce fait, coupe déjà le bourg en deux partie : une donnant au Nord-Est et qui délimite nettement les terres du château (voir bull. n° 46).



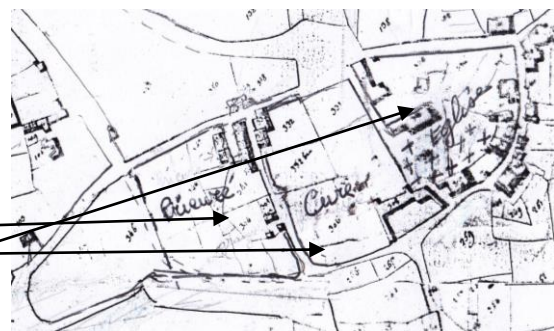
Ce dernier domine, au Nord, la rivière *Mère* avec un à pic vertigineux de 60 mètres, et est situé sur un plateau rocheux d'où le regard s'étend à quasiment 360°. Le site est bien choisi mais il n'y a guère de possibilité pour la culture sur cette plateforme rocheuse, mal ensoleillée et souvent battue, ici, par des vents forts venant du Nord. Par contre, ce choix, pour l'installation d'une forteresse, est parfait !

Dans la 2^{ème} coupe, en-dessous le « *grand chemin par lequel l'on va de la chapelle du Tour au pont de la Vallée dudit Mairevent* »,

se trouvent toutes les terres attribuées au clergé : mais en dehors des terres de la *Chapelle*, il a été fait une division en trois portions quasiment égales et bien délimitées. De plus, cette partie-là en pente plein Sud est très ensoleillée.

Une évidence s'impose nettement, la 1^{ère} coupe est la partie réservée au seigneur et à son château et la 2^{ème} coupe est la partie réservée aux religieux. Dans la seconde partie, on voit nettement :

- La 1^{ère} : pour le Prieuré, séparé par la rue du Prieuré.
- La 2^{ème} division : pour la Cure.
- La 3^{ème} division : pour l'Eglise (et cimetière) de Mervent.



N'oublions pas que cette conception a été mise en fonction avant l'an 1018, date d'actes (en 1018 et 1021 voir plus haut p. 1664), qui renouvelaient des faveurs déjà précédemment mentionnées : « *la chapelle, les moulins du château et l'église St-Médard de Mervent* ».

Eau-forte de O. de Rochebrune 1872 →

Certes, ni le Prieuré ni la Cure ne sont mentionnés.

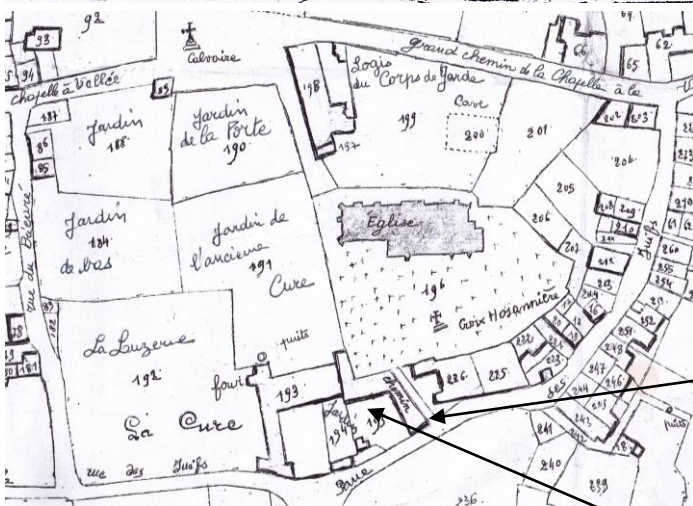
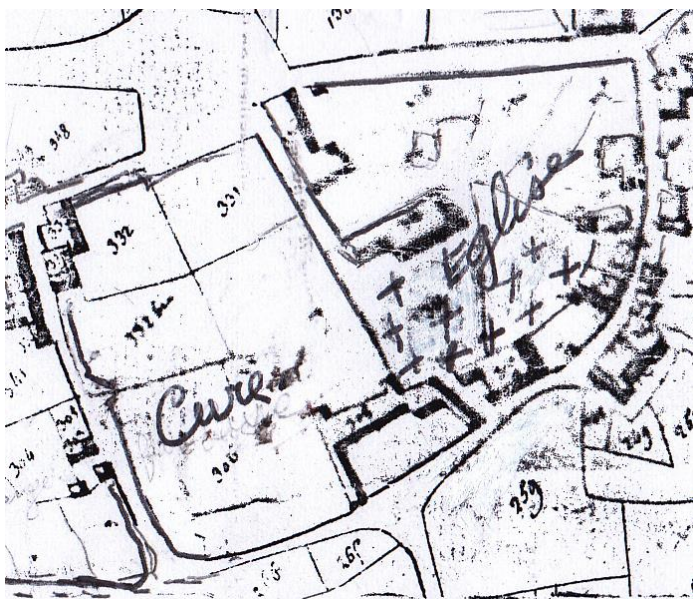
Seulement en 1603, où, on évoque le « *triste état de la Cure et du Prieuré* ».

Et, puis, la première cure n'est point celle que l'on peut voir encore aujourd'hui puisqu'il est dit en 1617 que « *le logis de la Cure (habitat) est ruiné depuis plus de 50 ans (1567) le dit curé est logé en une petite maison près de l'église* ».

Mais avant d'aller plus loin sur l'histoire du logement du curé, voyons les terres dépendant de la Cure.

Leur emplacement n'a pas changé ni leur contenance.

Servons-nous du plan 1810, et de la matrice cadastrale

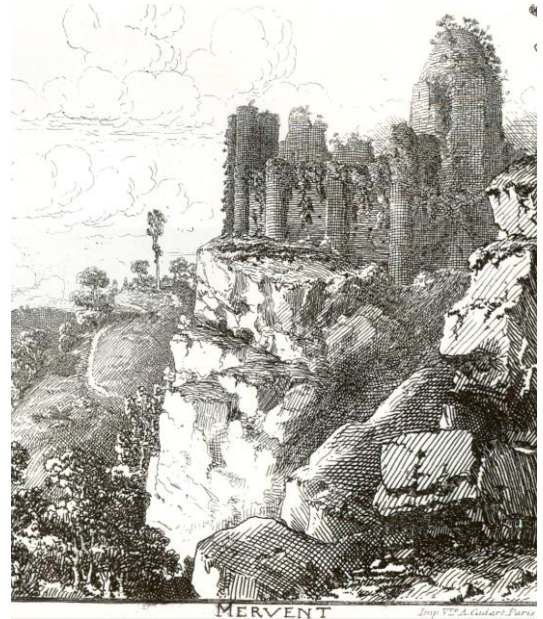


nationaux en 1796.

Remontons dans le temps !

Comment pouvait donc se présenter, dès le début, le logement réservé au curé, la Cure !

Nous avons peu de vestiges. Cependant au dos de la maison curiale (n° 193), il reste encore une toute petite fenêtre romane, insérée dans un mur, donnant côté Nord, tout aussi ancien fait de pierres du pays, mais elle n'est pas forcément à sa place initiale. Cependant,



qui, hélas, ne

nous renseigne guère : section A 306 *Pré de la Luzerne* (devenu jardin) 25 ares, 307 *Jardin du Pré* (ou près) *de la Luzerne* 1 a 20 qui est une toute petite parcelle, 308 *Maison de la Cure* 10 a 20 (ce qui est énorme mais nous sommes alors en 1810 et elle a certainement été agrandie comme nous le verrons plus loin), 309 *Jardin de la Cure* 17 a 40, les parcelles 331, 332, 332 bis n'ont pas l'air d'en faire partie. On comptabilise 53 ares 80.

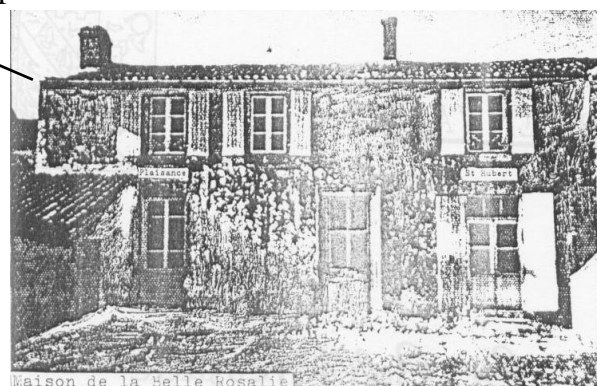
← Plan 1810

Maintenant voyons le plan de 1844 : Section D dite du bourg, D 184, 188 et 190, pareillement ne semble pas en faire partie, 191 *Jardin de l'ancienne Cure* 18 a 10 où est signalé un puits et une citerne, 192 *la Luzerne de l'ancienne Cure* 26 a 20, 193 *maison & bâtiment & cour* 6 a 40 imposée classe 1 61, 54 Frs or, 194 *Jardin de la Cure* 1 a 20 ; total 51 ares 90.

On remarquera un égard de 3 ares 80 entre la surface de la maison de la Cure de 1810 avec celle de 1844. En fait, entre ces deux dates une partie de la maison curiale a été vendue et porte le n° 195. Ce sera plus tard, fin 19^{ème}, la maison de la *Belle Rosalie* (n° 36 rue des Juifs voir bull. 23).

← Plan 1844

Nous reviendrons plus loin à la description des pièces et de ses dépendances ainsi que sur ses propriétaires au moment de sa vente comme biens



Maison de la Belle Rosalie

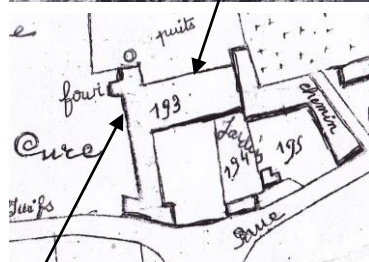
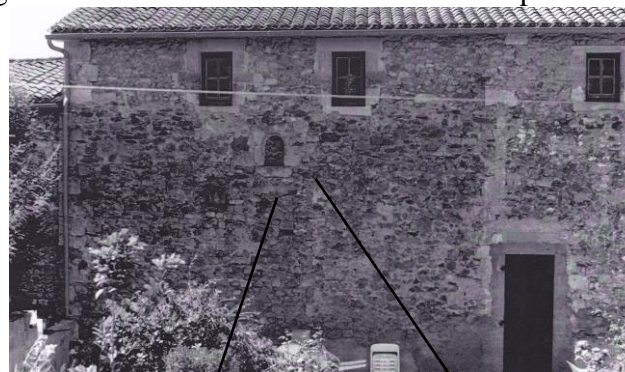
incontestablement, elle faisait bien partie de la bâtisse originelle.

Pour avoir bien visité cette maison, rien d'autre d'aussi ancien ne m'est apparu. Mais, vu l'état lamentable de la Cure à certaines périodes, il semblerait que le curé fut logé un bon moment à côté ! Comme nous l'avons déjà dit, en 1617, « le logis de la Cure (habitat) est ruiné depuis plus de 50 ans (1567) le dit curé est logé en une petite maison près de l'église ».

La petite maison en question se trouve toujours accolée à la bâtisse considérée, beaucoup plus tard, comme la Cure.

Côté Nord de l'ancienne Cure →

Dans ce bâtiment orienté à l'Ouest, a dû se tenir pendant longtemps le curé. Pourquoi cette maison n'a-t-elle pas subi les dégradations infligées à l'église et à la Cure ? Tout simplement, peut-être, parce qu'elle ne possédait pas le même statut que le Logis de la Cure. En tous cas, sur le plan 1810, elle apparaît faisant partie intégrante n° 308 dit « La Cure », et pareillement en 1844 du n° 193 dit « l'Ancienne Cure ».



Alors, est-ce un vestige de la Cure originelle ?

← La Cure (la plus ancienne ; n°42 rue des Juifs)

Cette petite maison, en pente, dont le mur arrière est commun avec la bâtisse qui la touche à son dos, est-elle la première cure ? Il apparaît que c'est la seconde bâtisse, dite « l'Ancienne Cure », qui a été accolée à la première. Avait-elle été endommagée, voire ruinée et, même plus, démolie ? Une chose est certaine, elle n'est pas de la même facture.

Sur la photo ci-contre on remarque que cette petite maison (c'est dans cette chambre que moi, votre serviteur, je suis née un samedi de Pâques à 18 h. 30, le 8 avril 1944) est toute en longueur, exposée à l'Ouest, et que devant il y avait un passage qu'on appelait « chemin de la Cure ». Il débouchait devant l'église (depuis 1990 environ ce chemin n'existe plus) suivant et contournant la parcelle n° 191 du plan 1844. Il avait remplacé un autre couloir, qui existait depuis des décennies voire des siècles, mais qui sera supprimé après 1866. Y demeurait alors encore à cette date « le sieur Louis Banchard dans la ruée de ce bourg » (cette petite venelle appelée la « Ruée du bourg » partait de la rue des Juifs, permettait d'arriver à l'église, en coupant à travers le cimetière, côté sud),

Dans la partie arrière de cette petite maison, dont le sol est à un niveau plus haut, bien que son toit soit en prolongement de la maison du « chemin de la Cure », il y a une seule et unique pièce appelée encore en 1796, « boulangerie » (donc un fournil) qui possède, le long du mur du fond, une magnifique cheminée au moins du XVIIème et surtout, un four (encore en bon état). A l'extérieur, à 1 m 50 environ de cette bâtisse, il y a un puits qui jouxte une citerne (ci-



contre coloré en bleu sur le plan 1844).

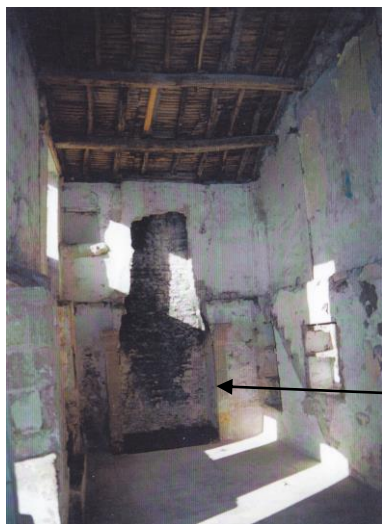
L'intérieur de cette petite maison se compose ainsi : une porte d'entrée pour pénétrer directement dans une unique pièce, une « chambre basse », éclairée d'une unique fenêtre située à gauche de la porte. Tout au fond, à gauche, il y a (avait) une cheminée (dont on voit l'emplacement lors des travaux de réfection mentionnés ci-dessous), tout à fait classique, qui était loin d'avoir la beauté de celle que l'on peut toujours voir dans le fournil ; le long du mur du fond qui faisant face à l'entrée un rustique escalier donnait accès à l'étage.

Là, au niveau supérieur, une fenêtre éclairait une « chambre haute » comme on disait, de même surface que celle en-dessous, tandis qu'une autre ouverture apportait de la lumière dans une autre petite qui était plus un





Lors d'importants travaux effectués (et qui l'ont modifiés à jamais) dans les années 1980-90, à l'intérieur, une petite niche, qui avait été murée jadis, a été mise à jour dans le mur ouest, c'est-à-dire en entrant et à droite. On y a découvert un flacon contenant de l'eau (probablement bénite) et deux sortes de burettes. Cette fiole était-elle prévue pour les besoins du curé lorsqu'il partait précipitamment pour donner à l'éventuel mourant les derniers sacrements, et de jour comme de nuit !



Ceci pourrait constituer une preuve sérieuse que le curé a bien demeuré en cette petite maison, et celle-ci semble avoir fait office, pendant longtemps, de maison curiale ainsi que déjà mentionné « le logis de la Cure (habitat) est ruiné depuis plus de 50 ans (1567) le dit curé est logé en une **petite maison** près de l'église ».

On se souvient que les curés d'alors avaient la charge de l'entretien des bâtiments religieux (aujourd'hui, ce sont les communes).

Ce fut le cas en 1766, et le curé Pinocheau, qui d'ailleurs a un domestique permanent à son service, a noté très scrupuleusement tous les frais qu'il a engagés :

« Déboursé de mon propre, que j'ay fait dans la Cure de Mervent depuis trois ans et demi (fin 1762) que je suis fais curé n'ayant reçu que la somme de 96 tt (? livres ?), premièrement :— pour la **cheminée** de la salle que j'ay fait faire 5 tt — pour la **vigne** que j'ay fait planter 15 tt — pour une **écurie** . . ? . et un **toit à cochon** que j'ay fait faire, payé aux massons (maçon) 150 journées à 14 tt par jour pour somme 172 tt 10 — pour journées

d'hommes, de chevaux pour tirer, charoyer (sic) la terre et les pierres, sans y comprendre les journées de mon domestique et de jument 44 tt — pour journées de charpentier pour faire la charpente de l'écurie et du toit à cochon et de la porte et de la manjouère (mangeoire destinée à recevoir la nourriture autre que le foin ou la paille) et les **rateaux** (dérivé de « rastel » ou râteliers posés au-dessus de la mangeoire, étaient destiné à recevoir le fourrage) de l'écurie 10 tt — pour 344 pièces de chevrons 17, 10 tt — pour latte un milier (sic) 7, 10 tt —

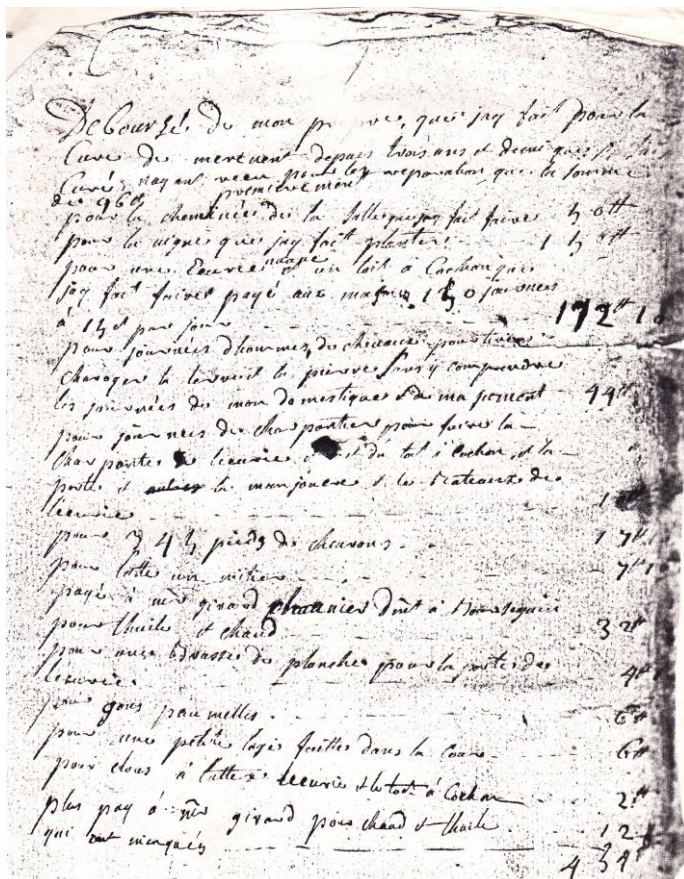


Payé à Mtre Girard chaunier (ou chafournier qui fabrique de la chaux) demeurant à Bourseguin (Bourneau) pour **thuille et chaux** 32 tt — pour une **brassée de planches** pour la porte de l'écurie 4 tt — pour **gons (gondos), paumelles (charnière)** 6 tt — pour une **petite loge (gîte de certains animaux) faite dans la cour** 6 tt — pour **clous à lattes de l'écurie et du toit à cochon** 2 tt — plus payé à Mtre Girard pour chaux et thuille qui m'ont manqués 12 tt — total 434 tt ».

J'ai beau compter et recompter je ne trouve pas la même somme que le curé a mentionnée.

← Annotation du curé Pinocheau

Est-ce une coïncidence ou bien cela a-t-il été voulu, une pierre a été posée au-dessus de la porte d'entrée avec une date « 1767 » (cette pierre a été retirée, hélas, au moment des travaux des années 1980-90 par les propriétaires d'alors. Néanmoins, elle a été déposée dans une marche qui se trouve un peu plus bas, dans la cour du devant de cette petite maison ; je pense qu'elle s'y trouve toujours). Le curé Pinocheau a-t-il voulu, à la fin des



Date « 1767 »

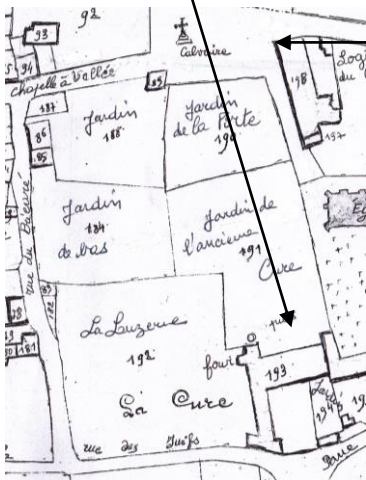
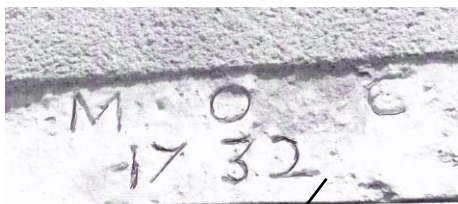
En fut-il de même pour l'autre habitat, probablement construit ou restauré signalé en 1810 n° 308 et en 1844 n° 193, « l'Ancienne Cure » ?

Est-ce pour la même raison qu'avait été placé un beau moellon calcaire avec des lettres sculptées dans la pierre « M O C » et en-dessous une date « 1732 ». Je ne sais absolument pas ce que veulent dire ces initiales, peut-être : M pour maison, O . . ? et C pour curiale. Par contre, la date 1732, pourrait, elle, aussi signaler une fin de travaux !

Alors, un doute est permis ! Laquelle est la vraie Cure d'origine ?

Ces deux inscriptions « 1732 » et « 1767 » n'auraient-elles rien à voir avec ces deux bâtisses ? Je suis septique !

Nous venons de voir la petite maison qui a, peut-être, abrité le curé Pinocheau en 1767. Mais alors, pour l'autre qui la jouxte et se trouve derrière celle-ci ! Fut-elle mise en état de service à la date en question ?



Il faut savoir qu'à partir de 1715, la religion et le clergé se relèvent. La paroisse aussi ! Des dons sont faits pour l'achat de cloches pour l'église et divers vêtements et ornements pour le service des offices.

La situation a-t-elle pu être meilleure au point que le curé puisse avoir remis la Cure en état, et qui pourtant était dite ruinée !

En tous cas, c'est certain avant les événements dramatiques de la Révolution, le curé d'alors, *Messire Bernaudeau* y demeurait avec sa famille (n° 38 rue des Juifs).

On sait même comment elle était composée en 1796 date de sa vente comme biens nationaux. En voici la description : « *La cy devant maison curiale de Mervent consistant en plusieurs chambres basses (rez-de-chaussée) et hautes (étage), grenier (par-dessus), galeta (sic), toits, boulangerie (ou fournil avec son four dont nous avons parlé plus haut), four, écurie (est-ce celle que le curé Pinocheau a fait construire ?), gallerie (préau situé le long à droite), cellier, toit à vaches, cour et jardin contenant les dits bâtiments et cour deux cent quarante quatre toises (il s'agit certainement de la toise carrée qui était une unité de mesure en vigueur avant l'adoption du système métrique mesurant 3, 7987 m2) de superficie (9 ares 24), et ledit jardin (parcelle n° 191 en 1844) dans lequel . . ? . . trois quart de boissellée ou environ confrontant du levans au cymetière (parcelle n° 196) ; midy à un pré (n° 192 la Luzerne) dépendant de la cy devant Cure et au nord à un pré (n° 190 jardin de la Porte) de la citoyenne Bernardeau, . . » (propriétaire du Logis du Corps de Garde n° 1, 3 et 5, rue de l'Eglise) etc. Le reste ne concerne pas la maison en elle-même !*

Par contre les parcelles de terre environnant la Cure n'ont pas changées. De plus, il y avait aussi d'autres terrains dépendants des biens temporels de la Cure mais situées au-delà du lieu-dit la Chapelle, dont « deux journaux et demy de vignes renfermé de haÿes (sic) situé à l'embranchement de chemin de Fontenay à Bourneau confrontant du levan au quaireux du cy devant calvaire . . » (sic) etc.

Dans les années 1958-60, avec ma grand-mère, j'ai souvent rendu visite à la propriétaire d'alors,

Mme Poupin, institutrice à la retraite, qui y vivait avec sa sœur célibataire, Melle Renaudet.

On pénétrait, à l'époque par le devant de la Cour, qui s'ouvrait sur la *rue des Juifs* (aujourd'hui n° 38) et (mais, il y avait aussi moyen de sortir à l'arrière de la maison, à travers le jardin n° 191) qui était fermée par un portail encadré par deux piliers de soutien, puis on traversait la courette, légèrement en pente, où il y



avait deux parterres arrondis entourés d'une bordure de buis.

Après avoir franchi deux marches, on pénétrait dans la maison bâtie, elle aussi, sur la pente d'où deux niveaux à l'intérieur. A l'avant, deux pièces ou « **chambres basses** » au rez-de-chaussée et à droite de la façade il y avait une souillarde avec une cheminée. La pièce de gauche possédait une cheminée et servait de salon ; à l'époque, je me souviens, qu'il était garni et surchargé de meubles anciens. C'est ici que nous recevait Mme Poupin.

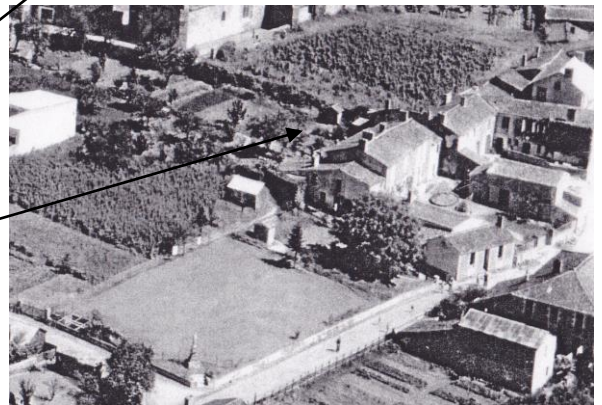
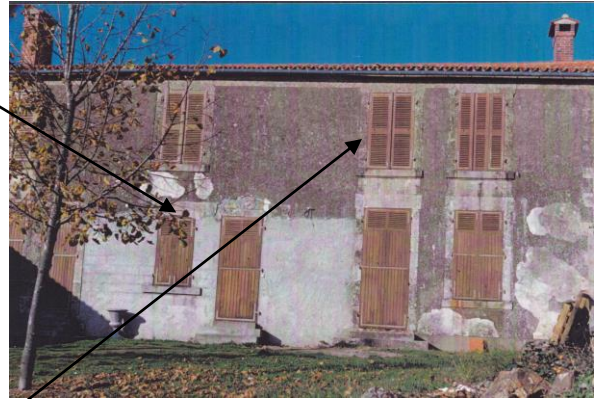
L'ancienne Cure n° 38 rue des Juifs →

A droite, toujours en façade et en prolongement du salon, il y avait la chambre de la propriétaire (aussi chargée que le salon) puis encore plus loin celle de sa sœur.

Au fond du salon, on accédait par quatre ou cinq marches à un niveau nettement plus haut ; c'était une sorte de cuisine très sombre, qui se prolongeait à sa droite et à l'arrière des chambres basses citées plus haut, à divers espaces comme, peut-être, un cellier etc.

Enfin l'étage, surmonté d'un grenier, consistait en, au moins, deux pièces habitables « **chambres hautes** », dans lesquelles je ne suis point montée ! Enfin, à l'arrière de la maison, on accédait aussitôt au jardin (qui allait jusqu'au devant de l'église n° 191 en 1844) par quelques degrés. Le puits (comme dit plus haut) était à gauche et juste à côté.

Cette maison curiale ainsi que le Prieuré, dont était toujours propriétaire le clergé, au moment des évènements révolutionnaires, n'échappa pas à la vente des biens de l'Eglise devenus « **nationaux** ». En vertu du décret de l'Assemblée constituante, le 2 novembre 1789 (ADV 1 q 238), ces confiscations satisfaisaient ceux qui



veulent affaiblir l'Eglise en la privant de sa puissance foncière. Mais, au final, la vente des biens nationaux aboutit à un transfert massif des propriétés et donc du pouvoir, de la noblesse et l'Eglise, vers la bourgeoisie. La vente de la Cure se fit le 3 Messidor An 4 (21. 6. 1796).

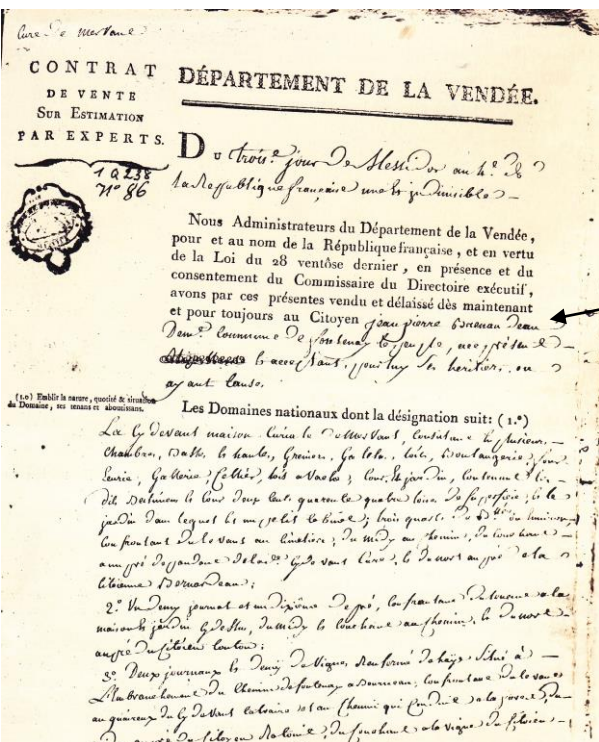
Ce fut l'ex-curé, le citoyen Bernaudeau qui, de suite, l'acheta. Puis ensuite, l'une des plus riches familles de Mervent, ce que nous verrons plus loin.

Nous avons vu presque toutes les constructions appartenant au clergé, sur la paroisse de Mervent. Il nous reste encore l'église, qui naturellement, a elle aussi toute une histoire. Puis, nous reprendrons avec le 18^{ème} siècle, la liste des curés, ainsi que les évènements marquants de ce siècle-là !

1700 : le nouveau siècle débute presque aussi mal qu'a fini le dernier !

Nous avons laissé cette période au moment du terrible hiver de 1709 (voir plus haut p. 1673 et 1678).

Cependant, précédemment, pendant l'hiver de 1702-03, qu'on peut également qualifier d'hiver tragique, on compte (en 3 mois) 72 décès dans la commune de Mervent.



Une épidémie ravage la paroisse (et d'autres aux alentours). L'hécatombe commence fin septembre pour ne finir qu'en janvier de l'année suivante. La mortalité atteint seulement les jeunes et les adultes jusqu'à quarante ans, au rythme de trois à quatre enterrements par jour dont souvent plusieurs membres de la même famille. Le curé **Hilaire Chauvière**, qui a noté tous ces décès, officie sans discontinuer avec l'aide de son chapelain **Luc Humeau** ainsi



qu'avec l'aide du sacristain Nicolas Charrier qui est également fossoyeur.

p. 1690

Ce nouveau siècle-là n'est donc pas plus épargné, que le précédent, par les violentes intempéries et les catastrophes naturelles : « *le mois de mai 1708 fut très pluvieux tellement que les marais de Vix, Maillé, Maillezais, Vouillé, Chaillé, Marans et tout le bas pays furent noyés* ». C'est dire l'eau qu'il put tomber ! Les inondations continuèrent régulièrement (de 1708 à 1713) encore.



Mais, au cours du « **grand hiver** » (de janvier 1709, dont nous avons parlé plus haut), un chroniqueur note que : « *dans les premiers jours de janvier, le thermomètre baissa brusquement dans toute la France (- 23° à Paris) et les températures arrivèrent aux alentours de -30° ; les semences gèlent dans la terre et la famine frappe tout le royaume à partir du printemps* ». Un autre relate : « *Il y eut dix huit jours de gel et que, dès le second jour, le vin gela dans les barriques. Il en fut plus particulièrement de même en Bas-Poitou (la région de Fontenay et bien au-delà) où vignes, figuiers, noyers, abricotiers, châtaigniers et autres fruitiers, dans le haut-pays, le bas-pays et les îles, gelèrent. Les noyers étant gelés, les paysans faute d'huile, furent réduits à manger du*

potage au sel et à l'eau. Ils mangèrent alors plus de laitages (fromages) et ceci fit enchérir le cours des vaches . . » (voir aussi RBP 1946 livres 4^{ème}).

D'autres sources signalent que : « *Les moulins à eau cessèrent toute activité, les cours d'eau étant gelés. Avec le dégel, un dégel brutal, les champs furent couverts d'eau. Mais après quelques jours d'accalmie la gelée reprit le 31 janvier et le vrai dégel n'arriva que le 15 mars. Toutefois les blés d'hiver qui avaient résisté à la première offensive du froid ne survécurent pas à la seconde, si bien que le prix de la farine (et donc du pain) s'emballa . . . Beaucoup moururent de froid ou de faim, les gens paissaient l'herbe comme des moutons, faute d'autre nourriture* » (disait-on dans certaines régions).

Puis encore, avec plus de précisions : « *L'hiver commença le 7 janvier. Le froid est tel que même en une pièce que l'on tente de chauffer par un feu de cheminée, le pain gèle sur la table et le vin dans le pichet. Toutes les rivières et les canaux de France (et d'Europe) sont gelés ; les moulins ne tournent plus et l'on ne peut acheminer la farine moulue au fur et à mesure des besoins. Les églises ne peuvent plus sonner pour l'appel aux services religieux car les cloches se fendent. Des centaines de personnes, parmi les plus pauvres, sont retrouvées mortes et figées dans leur lit le matin (et*



le sol étant si durement gelé, on ne peut les mettre en terre de suite). *D'autres, cherchent désespérément quelques racines qu'ils dévorent tant la famine est présente. . . Après le froid, au mois d'avril, c'est la famine qui tue* ».



Les curés de paroisse sont submergés par le nombre de décès.

Il y a jusqu'à six, huit, dix inhumations, par jour, inscrites dans les registres où deux mots en latin reviennent fréquemment, **Fame Perit** : « *mort de faim* ».

Et encore : « *On n'avait vu pareil hiver depuis cinq à six cent ans (en l'année 1234) qui ne laisse pas l'espoir de fruits à présent et à venir . . . Tous les arbres fruitiers (ou presque) ont péri : même les oliviers de Provence, mêmes les châtaigniers du Limousin et surtout (par toute la France) les rudes noyers. Les grandes et petites forêts, royale ou non, sont également gelées. Quand au gibier, il est complètement décimé. Par contre, les loups pullulent et mourant de faim également, s'enhardissent, sortent des bois et attaquent jusqu'aux portes des maisons . . . Les laboureurs vont voir leur terre, où ils ne voyent plus de bleds ; Le mois d'avril arrive avec aucun espoir de moissons, ni de fenaisons et pas plus de*

vendanges ; toutes les vignes gelées, sont après cela, taillées au ras du sol avec le mince espoir de voir les ceps repartir au printemps suivant. Le bétail a crevé et les paysans ruinés (les plus modestes naturellement) n'ont pas les moyens de le remplacer, et surtout les réserves s'épuisent très vite, ce qui fait que dès fin mars,



Un autre narrateur raconte encore cet horrible hiver : « *Le sixième jour, jour des Roys 1709, vers les deux heures et demie d'après-midy (sic), il commença un froid terrible par un vent du haut (vent de nord), et continua pendant dix huit jours de suite, la terre étant couverte de neige, ce qui ont corrompu les blasteries (les blés semés en automne) ».*

Et encore que : « *il geloit jusques au coin du feu et le vin auprès du feu ne dégelait qu'à peine (sic) les hommes avaient bien de la peine à s'échauffer, surtout la nuit . . . les arbres dans les forêts pétaient comme des coups de fusil en se fendant en deux sous l'action du gel. Le bétail, qui lui aussi a froid, a crevé, les bestiaux comme les brebis, moutons, cochons, taureaux et plusieurs autres mouraient. Et les paysans ruinés n'ont pas les moyens de le remplacer, et surtout les réserves s'épuisent très vite (en fin du mois de mars, c'est la famine). Les*

oiseaux même meurent dans les haies . . . Le dégel arrive, mais ce n'est qu'un répit, et d'autres vagues de froid se succèdent durant plusieurs semaines, ce qui n'a laissé ni choux, ni romarins, ni boutons de poiriers, . . . (etc.), que la fourmille (sic) a gelée, que l'on ne voit presque plus de ramiers ni de merles et ni mammifères sauvages, de tous poils ».

Puis, « *En avril, aucun champ semé n'offre la moindre pousse, il ne reste pas un grain de blé ni froment sur terre et, le printemps venu, il n'y a plus rien à espéré. Il faut manger, le prix du blé flambe, multiplié par plus de huit dans certaines régions. Le marché noir s'installe et la famine règne ».*

Et, continue le narrateur : « *on voit de pauvres êtres décharnés, la peau collée sur les os . . . et les petits enfants nouvellement nez (sic) mouraient quelques jours après leur naissance, ne pouvant résister à la rigueur du froid ».* Dans certaines régions, « *on a vu, dans les prairies, des hommes et des femmes paissant l'herbe comme des moutons . . . Il est mort de faim un grand nombre de gens et les maladies ont fait et font encore périr beaucoup de gens que la disette n'avait pas attaquée ».* Et, il rajoute : « *Heureusement, Dieu inspira aux laboureurs de semer de l'orge dans les terres où ils avaient semé du blé (lequel avait gelé) . . . Et l'orge a produit trois fois plus que le blé ».* La France, cette année-là, sera sauvée grâce à l'orge et les paysans de soupirer : « *Il est à souhaiter que Dieu ne soit pas davantage irrité contre son peuple, et que l'année prochaine soit plus heureuse ».*



Et, « *S'il n'y eut pas de blé, il y eut, par contre, une très bonne récolte d'orge (la rigueur de l'hiver avait tué les mauvaises herbes, mais aussi les rongeurs, de toutes sortes, friands des semences, et l'orge est également une céréale moins exigeante que le blé) qui sauva en tous cas, beaucoup de personnes de la famine ».*

Plus personne ne peut payer l'impôt, surtout celui en nature : grains, volailles, . . . etc.

Des mesures sont prises dans tout le royaume pour empêcher la spéculation ou l'accaparement. La *disette* a entraîné une révolte populaire, et le peuple réclame la taxe du pain (suppression), l'arrestation des profiteurs et l'organisation de secours. Un arrêté du 19 avril 1709, rendu par le Parlement de Paris et, imité par les Parlements provinciaux, ordonne que les « *cherche-pain* » (mendiant) qui étaient montés à la ville sortent à bref délai des cités pour retourner dans leur paroisse d'origine ! Et, en même temps, les serviteurs

de la monarchie qui ne demeure pas inactive, établissent une liste de ceux qui peuvent payer une contribution qui alimentera une sorte de fonds de solidarité (10 % des loyers ou fermage perçus). On saisit les biens de ceux qui ne veulent pas payer. Pour trouver de l'argent, on fait aussi des quêtes et des loteries.

← Distribution aux pauvres

La *disette* fut peut-être moins difficile à vivre à la campagne qu'à la ville. Nos ancêtres de Mervent en souffrirent certainement assez gravement car l'hiver a été réellement dur ! Les gens eurent très froid et beaucoup eurent faim également tandis que les plus fragiles ont succombés à commencer par les enfants, les vieillards et les femmes grosses.



Il était important, je crois, de retracer l'immense détresse dans laquelle fut plongée la France p. 1692 pendant l'affreuse période de 1708 à 1710.

Reprenons maintenant la liste des curés, des chapelains puisque nous en avons fini avec le « *prieuré* » et ses « *prieurs* » (je reviendrai, plus loin, avec les recensements, aux merventais qui l'ont habités), avec l'historique du cimetière et de la Cure.

Prieur

1706

1712

1714

remplacement)

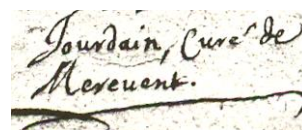
Curé

Pierre Jourdain

Jacques Joubert

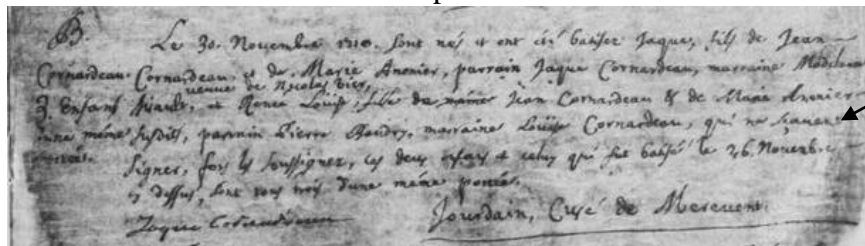
Guimard et Fonteny (en

Chapelain



Nous avons laissé le curé Jourdain en pleine crise :

Un évènement insolite se produit sous le ministère du curé Jourdain. A la date du 30 novembre 1710,



il baptise, le même jour « **B 3 enfants d'une même portée** » (sic).

Naturellement il s'agit de triplés, ce qui de nos jours n'étonnerait personne.

Mais à cette époque, le fait était rare voire exceptionnel. D'ailleurs sur

Mervent, je n'ai jamais trouvé une autre naissance de triplés.

Et, le plus singulier, est que Jean,

est né le 26. 11. 1710 et sorti 4 jours

avant les 2 autres (il pouvait se faire que dans

des grossesses gémellaires, chaque fœtus avait

chacun son placenta) Jacques (hélas décédé 3

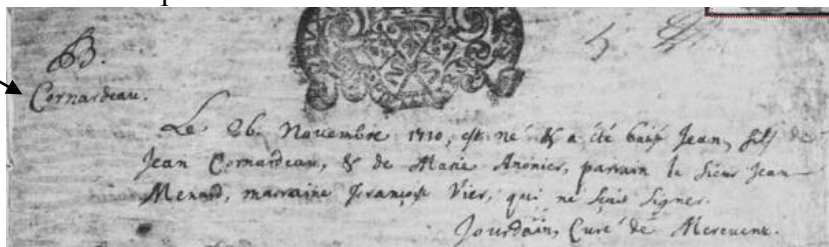
jours après son baptême) et Renée Louise,

tous enfants de Jean Cornardeau et de

Marie Annonier, demeurant au village des *Loges*. Les deux derniers nés furent baptisés ensemble le 30. 11.

1710 tandis que Jean l'avait été le jour même de sa naissance. Mais le curé a bien signalé « *sont tous nés*

d'une même portée ».



La vraie curiosité est que l'un des enfants soit ainsi sorti plusieurs jours avant ce qui ouvrait la porte à toutes sortes d'infections ! Il semble que deux des enfants, seulement, ont survécus et la maman aussi car deux ans plus tard, elle donne naissance encore à une fille, Jeanne.

Aujourd'hui, plus rien ne nous étonne mais à cette époque, cela devait être regardé comme un phénomène remarquable ou alors, peut-être comme un don du ciel surtout à un moment où les naissances étaient plutôt en baisse !

Le curé **Pierre Jourdain** était arrivé à son poste le

26 mai 1706 à la suite du décès brutal du curé Chauvière,

et de celui du chapelain, Luc Humeau. Pendant ce laps de

temps, c'est Gusteau prieur curé de St-Michel (le Clouc)

qui officiait. Il ne donne que très peu de détails sur les

B.M.S. tandis que d'autres curés donnent l'âge, le lieu !

D'où était issu le curé Jourdain ?

Y a-t-il un lien avec cette grande famille installée à

la *Grande Perrure* ou bien celle de la *Cornelière* et Puy-de-

Serre n'est pas si loin que ça !

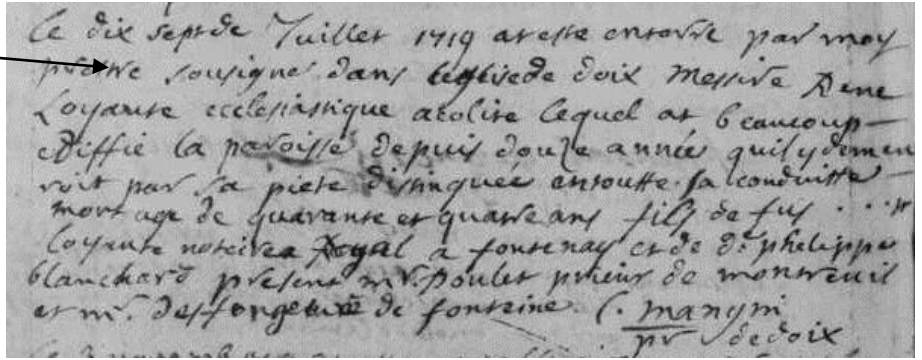
Sous son ministère, un nouveau chapelain est nommé (1707) **Mathieu Loyauté** (né v. 1678 probablement à Fontenay).

Il était le fils d'*Honorable Homme* M^o René Loyauté, notaire royal et tabellion royal à Fontenay le Comte, de 1668 à 1707, et de *Dame* Phelippe Blanchard. Il l'avait épousé le 9 décembre 1669, à Doix, après contrat (Chatevaire notaire à Fontenay) ; elle avait été baptisée le 11 mars 1651 à St-Jean, de Fontenay, et était la fille de Jacques Blanchard marchand tondeur de draps à Fontenay et de Elisabeth Chatevaire.

Mathieu Loyauté était aussi le petit-fils de René Loyauté (+ à Doix 1691), M^{re} chirurgien, lieutenant des barbiers du Roy, demeurant à Fontenay avec son épouse Renée Jaunier.



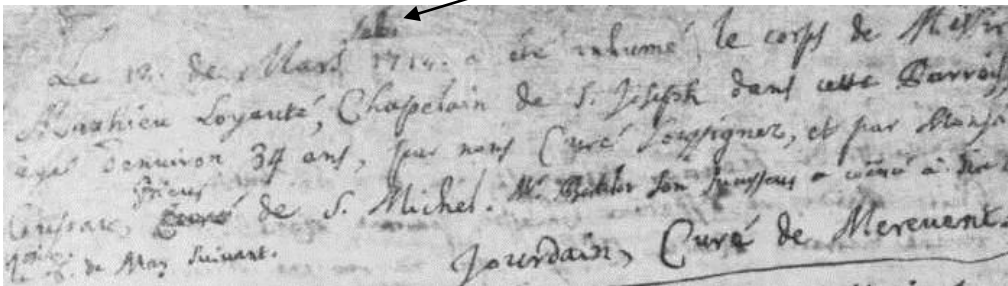
Mathieu avait plusieurs frères, dont René (° 1675 à Fontenay), plus âgé et comme lui religieux, à Doix, où il sera inhumé le 17 juillet 1719, âgé de 44 ans.



Voici ce qui a été marqué par le curé Mangin de Doix, dans le registre « a été inhumé par moi prêtre soussigné dans l'église de Doix Messire René Loyauté ecclésiastique acolyte lequel a

beaucoup edifié la paroisse depuis douze années qu'il y demuroit par sa **pitié distinguée** en toute sa conduite, mort âgé de quarante et quatre ans » (sic). Plusieurs prêtres des environs assistent à la sépulture. Mais de quoi est-il décédé ? De maladie, lui aussi ! En tous cas, il est enterré dans l'église même de Doix. Cela fut-il le cas, à Mervent, pour Mathieu lorsqu'il décède ?

Cela n'est pas signalé dans l'acte « le 12 de mars 1712 a été inhumé le corps de Messire **Mathieu**



Loyauté chapelain de St-Joseph dans cette paroisse âgé d'environ 34 ans, par nous curé soussigné (Jourdain, curé) et par Gusteau vicaire de St-Michel, par Messire Berthelot son successeur, . . . en may

suivant » (Maillaud Tome 8 Loyauté). On peut en déduire que Mathieu Loyauté est décédé de maladie puisque son successeur est déjà prévu pour le mois de mai suivant !

Son autre frère, François, plus jeune que Mathieu, épousera en 1727, Marie-Elisabeth Desain (baptisée le 28 novembre 1696 à Mervent, fille de Etienne Desain et de M. Rose Fèvre, marchand et fermier à Marsais, lequel Etienne était le fils de M° Estienne Dessains, fermier en 1686 de la seigneurie de Culdebray).

Sous le ministère du curé Jourdain, pendant et à la suite de cet hiver 1709-1710, la paroisse de Mervent connaît une forte mortalité.

Malades atteint de la **variole** XIVème →

La rareté et la cherté du blé plonge la France toute entière dans une extrême misère faisant reculer les limites de l'horreur. Dans certaines familles, ce sont « les herbes et les racines que l'on fait bouillir et les enfants de quatre à cinq ans dont les mères ne peuvent leur donner du pain, se nourrissent dans les prairies comme les moutons ». L'été suivant, c'est la *petite vérole* (variole) qui survient. Elle tue une foule de gens affaiblis déjà par la famine. Au XVIIIè s. c'est la plus terrible des maladies ; elle est aussi appelée la « *mort rouge* ». Elle décime des familles entières.

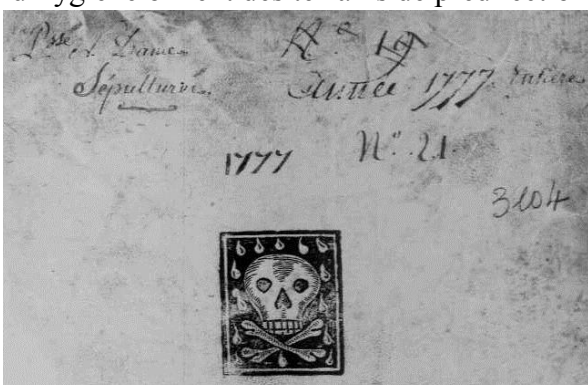


Un deuil n'épargne par conséquent guère de famille ni de foyer cela d'autant plus que l'on vit nombreux sous le même toit, que la promiscuité et le manque d'hygiène offrent des terrains de prédilection à la contagion. Le pays est ruiné, l'agriculture anéantie, le peuple affamé est ravagé par la maladie (l'épidémie n'ira pas jusqu'à Versailles).

← **Registre Notre-Dame** de Fontenay 1777 et 1790

La mort est banalisée et même les prêtres n'hésitent pas à la dessiner sur les registres des sépultures.

Car, on est résigné quand le malheur frappe les jeunes comme les plus anciens. On accepte d'autant plus la mort que l'on sait depuis toujours que ce jour là est un jour inéluctable ! C'est « l'heure des heures », celle où Monsieur le Curé vient apporter le *Bon Dieu* au mourant et où « l'âme passant », le corps sera enfermé dans un « *linceul* » morceau de tissu





Les vieux, résignés, pensent et disent ironiquement en parlant de leur mort prochaine (comme aujourd'hui encore) « y *sait ben qu' faudra y arriva mais y en su point pressé* » !

← Autre Registre **Notre-Dame** de Fontenay 1785

On meurt aussi beaucoup d'accidents. À commencer par les coups de sabots donnés par le bétail, la noyade, la chute d'arbre ou la foudre lors d'exceptionnelles intempéries . . . La maladie aussi fait des ravages. On attrape fréquemment la « *couligue* » (en patois) due à une malnutrition et parfois à cause de l'eau de la mare qui est souvent polluée lors de période de sécheresse. Plus encore, on souffre régulièrement de « *fièvres* » volontiers qualifiées de « *malignes* » ou « *intermittentes* » et

dites « *tierces* » ou « *quartes* » selon qu'elles connaissent une recrudescence tous les trois ou quatre jours. Ces fièvres sont souvent de nature paludéenne dues à l'humidité du climat, à la proximité de lieux marécageux et aux intérieurs malsains. Justement, « *l'éberluche* » cette fièvre des marais, s'attrape souvent en été, à la suite d'un banal « *chaud et froid* » qui devient vite mortel.

De plus, les éléments naturels malmènent fréquemment les populations et provoquent de grandes frayeurs. Ainsi, plus localement et plus précisément dans la région de Fontenay, un annotateur de Doix écrit dans son journal : « *Le 16 août 1711, il fit un orage dans le canton venant de la mer du côté de Luçon, ce qui ruina les blés tardifs semés en mai à cause des inondations de l'hiver précédent dans le bas-pays, touchant la Sèvre, le marais de Vix et de Maillezais. Le 6 octobre de la même année, il y eut un soir deux tremblements de terre et en décembre un vent fort mémorable qui arracha plusieurs arbres et fit rompre toutes les levées (petite digue de terre) des marais de Vix et de Marans* ».



En 1712, toujours sous le ministère du curé Jourdain, cette fois, c'est une épidémie de rougeole qui décime la population de la France entière. Précédée ou non de la maladie contre laquelle nos ancêtres sont totalement démunis (à cette époque) au point de « *ne plus savoir à quel saint se vouer* » ni à quel sorcier s'adresser, la mort est omniprésente. On ne peut rien contre : « *elle a des ailes qui la portent partout et une faux qui tranche tout. Elle est aveugle, et n'a point d'égard à l'âge, ni à la condition, ni à la qualité et état des personnes. Elle est sans oreille, elle n'écoute ni les prières ni les plaintes d'aucun, pour avancer ou reculer* ». Et pourtant, pour les cas les plus délicats, on n'hésite pas à recourir au renfort de la religion et à ses nombreux saints . . . qui hélas ne font guère vraiment de miracle !



← **Rocher** de la **Dive** près de Luçon

Après ces périodes de calamités, aussi lorsque les plaies de guerre seront cicatrisées, la population du Poitou augmente de nouveau ainsi que sa prospérité. Mais, le clergé doit remettre ces églises en état qui ont été très

ruinées pendant cet épouvantable conflit religieux. Après ces douloureuses années de belligérance (qui ont durées plus de trente ans), l'Église et les curés

doivent aussi très vite reprendre leur emprise sur une grande partie de la population. Il faut que la croyance soit très omniprésente dans ce monde là. Ce sont des missionnaires, au sens propre du mot, qui entreprennent cette tâche !

Mais avant de passer au récit du passage de Montfort, voyons notre église, qui on le sait, est alors en piteux état !



L'église

Il nous reste peu de chose (à ce jour, à ma connaissance) des époques mérovingienne et carolingienne ce que nous allons voir plus loin.

Une question se pose ? Notre église a-t-elle eu, ou a-t-elle encore une crypte !

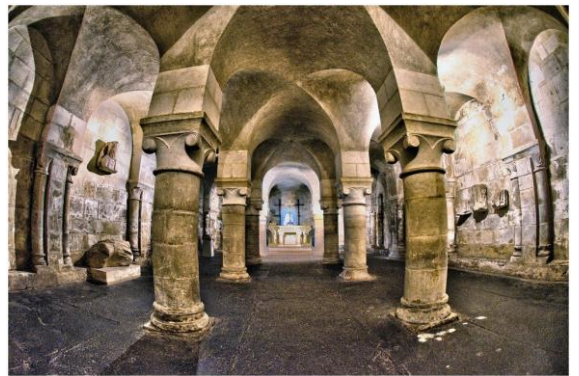
On trouve souvent dans le sous-sol des églises, les fondations de deux, voire trois, époques différentes et surtout des cryptes. Cette crypte a-t-elle un lien avec Dunois, l'un des personnages les plus illustres faisant partie de notre patrimoine historique ! Revoyons un peu son histoire.

La crypte de Vouvant en 1882 et aujourd'hui →

Le bourg de Mervent est juché sur un éperon rocheux, ce qui aurait permis, sans aucun problème, de creuser une crypte. D'ailleurs, l'église de Vouvant possède une crypte (carolingienne) ; l'église est brûlée en 1656 lors des guerres de religion, puis la crypte est comblée, et redécouverte vers 1882 seulement. Alors il n'y a aucune raison pour que l'église de Mervent n'en ait pas eu aussi une !

Bien entendu, celle-ci put être accidentellement ou volontairement comblée. Vu la qualité et la richesse de ses premiers seigneurs ou donataires : les Chabot, les Lusignan, les Parthenay et enfin Dunois, on peut réellement avancer qu'une **crypte a existée**. Dès l'époque carolingienne au VIII^e et IX^eme, ces cryptes contenaient les sépultures et certains cénotaphes des fondateurs et des premiers abbés.

L'étymologie du mot crypte (*cacher*) indique assez bien sa signification. Les premières cryptes (aussi appelées anciennement *crutes*, *croutes* ou *grottes*) ou grottes sacrées ont été taillées dans le roc ou maçonnées sous le sol, pour cacher aux yeux des profanes les tombeaux des martyrs ; plus tard, au-dessus de ces sépultures vénérées par les premiers chrétiens, on éleva des chapelles et de vastes églises. On pénètre habituellement dans les cryptes par des escaliers qui débouchent des deux côtés du sanctuaire (de la crypte), ou même dans l'axe du chœur. Cela permettait de descendre processionnellement par l'un des degrés et de remonter par l'autre. On évitait ainsi éventuellement le désordre et la confusion.



← Crypte de St-Pierre de Nonac (16)

Certaines ne sont que des salles carrées voûtées en berceau (de dimensions restreintes et qui ne demandent pas de supports) ou en arêtes, suivant la méthode antique, ornées parfois seulement de fragments de colonnes et de chapiteaux grossièrement imités de l'architecture romaine. L'usage des cryptes décroît à l'époque gothique (peut-être en a-t-on même rebouchées), au profit des chapelles absidiales puis latérales qui se multiplient dans l'église supérieure, où sont désormais exposées, à la lumière, les reliquaires et les châsses richement décorés qui contiennent les reliques.

Mais beaucoup de ces cryptes ainsi que les églises qui les surmontaient furent incendiées pendant la Guerre de Cent Ans. N'oublions pas que Mervent a subi plusieurs sièges au cours de ces périodes mais pour autant l'église subit-elle des dommages ? Pourquoi pas ! Son château, après avoir été assiégé, a été démantelé (voir bull. n° 46 *château de Mervent*) et l'église a bien pu subir pareillement un sort aussi affligeant.



La crypte de Mervent a-t-elle subi le même sort que celle de Vouvant ? Il y a fort à parier !

Pour ma part, je reste persuadée qu'il y en a une ! Petite certes, et qui aurait pu ressembler à celle-ci-dessus !

Parlons de Dunois, personnage illustre qui ne peut être dissocié de l'histoire de l'église.

C'est pendant un séjour au **château de Mervent** que Dunois perdit sa fille Jeanne, qui fut p. 1696

inhumée dans notre humble église (Revue anglo-française, t. I, p.213 et suivante ; il n'est pratiquement jamais signalé la présence de Dunois à Vouvant).

On peut penser que Jeanne est peut-être décédée relativement jeune (tout au moins avant d'être mariée pour n'avoir ainsi pas été mentionnée dans les généalogies historique coutumière ou bien, elle était une fille illégitime – ce qui était fréquent et naturel à cette époque).



← **Château de Mervent** avant, et restauré

Elle fut enterrée dans la modeste église de **Saint-Médard** de cette localité. Pour perpétuer sa mémoire, Dunois créa une fondation (en ladite église) pour que le service divin fût fait là, tous les jours, pour le repos éternel de l'être qui lui devait le jour, et sur lequel se reportaient ses pensées, même après sa mort (sic).

C'est pourquoi, peu de temps après le décès de cette fille, un testament fut passé le 4 octobre 1463, devant un

notaire à Arles, en Provence, et des témoins ; voici une partie de ses volontés : « *Item, veulent . . . Jehan, comte de Dunois et de Longueville, seigneur de Parthenay et Marie de Harcourt, sa femme (+ 1464) . . . être achetée la somme de 40 fr (Fr. ?) de rente, pour fondation d'une messe basse, laquelle ont fondée et ordonnée (sic) estre dicte et célébrée chacun jour en l'église de **Mervent**, pour le salut de l'âme de leur fille Jehanne, enterrée en icelle église . . .* » (Evidemment, m'écrit l'érudit

Mr Francis Moreau, le testament original n'existe plus, mais à ma connaissance les copies ne sont pas considérées comme « douteuses » par les historiens, en tout cas je n'ai pas trouvé d'avis récents à ce sujet ; puis écrit-il encore : Tout de même, je me demande comment on peut écrire que la dalle funéraire de Jeanne de Dunois est conservée dans l'église de Mervent selon Le Patrimoine des communes de Vendée, Tome II, page 1063).

Mais qui était vraiment Dunois ?

Il est né le 18 avril 1402 à Beauté-sur-Marne (Nogent-sur-Marne) de Mariette d'Enghien et, est le fils naturel de Louis I^{er} d'Orléans (qui est le jeune frère du roi Charles VI atteint de démence), duc, et dont l'assassinat déclenche à terme la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. L'enfant est élevé dans la famille légitime de son père, apprend à lire dès l'âge de 5 ans, et ce fils, Jean dit « *Bâtard d'Orléans* », s'engage dans les rangs des Armagnacs et prend parti pour le roi Charles VII, neveu de son père, en 1422.

Alors qu'il n'a que 25 ans, en 1428-29, et en l'absence de ses deux demi-frères, le duc Charles d'Orléans et le comte Jean d'Angoulême retenus prisonniers des Anglais, Jean le bâtard devient le chef militaire de la maison d'Orléans, rameau de la dynastie royale des Valois. Il s'illustre ainsi en tant que *compagnon d'armes*

de Jeanne d'Arc, au siège d'Orléans.

Il était aussi célèbre pour sa galanterie que pour son courage mais aussi pour son goût prononcé pour les lettres, l'architecture et tous les arts en général. Il était dit en 1438 selon un moine de l'abbaye St-Martial à Limoges, « *Noble chevalier, beau, doux et calme* », nature qu'il avait depuis l'enfance.

← **Dunois** (jeune) : musée de l'Histoire de France à Versailles

Il avait épousé en première noce, en avril 1422, Marie Louvet (° 1407 morte en 1426), fille de Jean Louvet, seigneur de Mérindol et président de la chambre des comptes d'Aix-en-Provence, et de Matheline de la Gave. Sa jeune épouse décéda bientôt sans lui laisser d'enfant.

Dix ans plus tard, il n'était toujours pas remarié. En 1436, Dunois qui aimait les fêtes, les tournois et aussi les banquets, est représenté, justement, lors de l'un de ces fameux repas pantagruéliques qui se faisaient alors. On le voit



attablé et servi par de nombreux serviteurs.

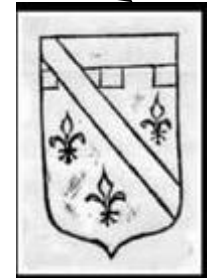


← **Banquet de Dunois** après 1436 ; détail d'une miniature (Londres Library)

Veuf, âgé de 37 ans et surtout sans descendance légitime, il se remarie le 26 octobre 1439 avec une jeune fille de 19 ans, Marie Jeanne d'Harcourt (° 1420 + 1. 9. 1464) à Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire) dite « Marie ».

Dunois fut Grand Chambellan de France, Capitaine Général pour les Guerres, et le Roi lui accorda les seigneuries de Parthenay, Vouvant, Mervent, Moulleron (dans l'église de Moulleron, il existe encore un lapidaire représentant le blason de Dunois), toutes trois des baronnies, puis Secondigny, Coudray-Salbart, Châtelailon et Mathefelon. Dunois recevra Mervent en 1458 du chef de sa femme Marie d'Harcourt qui était une petite-fille d'un de nos seigneurs de Parthenay.

A vrai dire ces seigneuries faisaient parties d'un héritage dynastique revendiqué par Marie d'Harcourt (voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k66836v/f38.item>), son épouse, qui était la fille de Jacques d'Harcourt (blason ci-contre à gauche ; famille originaire de Normandie qui possédait une seigneurie près de Tancarville) et de Marguerite de Melun, et petite-fille de Jeanne de Parthenay, la sœur de Jean II l'Archevêque, seigneur de Parthenay, décédé sans enfant en 1427, et qui avait vendu tous ses domaines en 1405 à Jean duc de Berry.



Mais, Marie d'Harcourt, qui était donc la petite nièce de Jean II l'Archevêque, était également la petite-fille de Jeanne de Parthenay, et l'arrière-petite-fille de Guillaume VII l'Archevêque, c'est pourquoi elle prétendait être héritière de son grand oncle mort sans enfant.

Elle était probablement très honorée d'avoir une ascendance aussi illustre : n'était-elle pas, à la 7^{ème} génération, la descendante de la fameuse Mélusine dont les Parthenay se disaient issus ! La descendante aussi de tous ces Lusignan qui s'illustrèrent pendant les croisades en Terre Sainte (voir bull. n° 46 et 47 Château de Mervent).

Le Bâtard voyageait beaucoup et se trouvait sans cesse d'une ville à l'autre (notamment), entre Aix, Avignon, Beaucaire et Arles, où sa femme, Marie d'Harcourt, tombée malade supportait difficilement le climat de Provence. Prévoyant, un testament fut passé le 4 octobre 1463, devant un notaire à Arles. En fait, en 1462, Dunois revenait d'une expédition militaire en Italie, pour prendre possession du duché de Milan.

Dunois en 1436 →

On sait avec certitude que Dunois, qui était très pieux, fit des dons à l'église de Moulleron (voir Moulleron Tome I par l'abbé Dubin) : des chapiteaux neufs dont l'un porte son blason sculpté en haut d'un pilier. En fut-il de même pour Mervent, une autre de ses baronnies ? Sans aucun doute ! Son blason a dû être aussi apposé quelque part ce que nous reverrons plus loin.

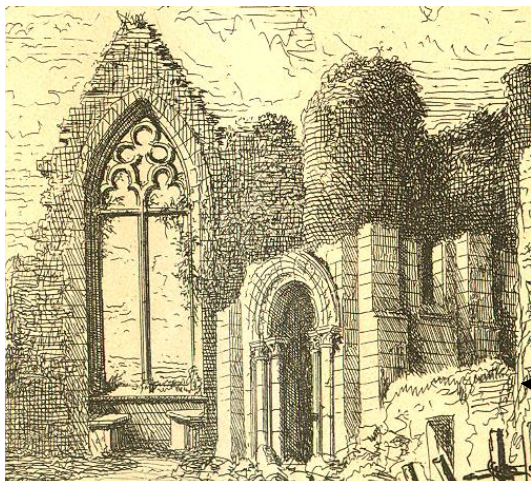
L'église de Moulleron peut donc s'enorgueillir de porter le blason de Dunois, blason coupé par la barre de la bâtardise. En 1465, trois ans avant son décès, Dunois obtint d'enlever de son blason la barre symbolisant sa bâtardise.

Après son second mariage, Jean d'Orléans, dit le « Bâtard », obtient les comtés de Dunois et de Longueville, respectivement en 1439 où il est dit alors « comte de Dunois », et 1443.



Jehan d'Orléans ou « Dunois » succédait ainsi à Arthur de Richemont, connétable de France et duc de Bretagne, qui venait de s'éteindre et qui, avec l'accord de Jean II de Parthenay, avait reçu ces châteaux du Roi Charles VII en 1424 (voir bull. n° 46 et 47 Château de Mervent).

Jean de Dunois avait fait de Mervent sa résidence ordinaire lors de ses séjours dans la région. Il avait fortifié et embelli le château en y renforçant les défenses de la *Grosse Tour* (sic) et en y élevant une chapelle (sic), construite (ou reconstruite) sur le modèle de la Sainte-Chapelle de son château de





← L'église de Mervent : **fenêtre gothique** dite en « goutte d'eau »

L'eau-forte de 1880, dessinée par Mr Octave de Rochebrune (mais a-t-il été fidèle dans sa reproduction du lieu ?), nous montre, à l'avant, une entrée de chapelle de style roman (du Xème au début du XIIIème ; dans le style roman, l'archivolte en plein cintre du portail est soutenue par des colonnettes) et peut-être déjà en place ; le mur de droite est renforcé par des contreforts (romans du XIIème ; le contrefort est un massif de maçonnerie élevé en saillie contre un mur ou un support pour l'épauler. Les contreforts ont plus une fonction de renforcement que d'esthétique) ; sur la gauche, une **fenêtre gothique** (décorée d'arcs trilobés jumelés construite entre le XIIIème et le XVIème ; peut-être construite à l'époque des embellissements effectués par Dunois). En conclusion, on peut avancer qu'il existait sûrement déjà une chapelle dans l'enceinte du château mais datant de temps immémoriaux, et que Dunois à fort bien pu la faire seulement restaurer. On peut aussi supposer que, comme à Mouilleron, il a fait également réparer l'église de notre paroisse qui en avait sûrement besoin.

C'est au cours d'un séjour du couple, à Mervent, que leur fille Jeanne trouva la mort, sans doute de maladie, et fût inhumée dans l'église Saint-Médard de Mervent. Ce saint lieu a conservé, d'ailleurs, plusieurs fenêtres de l'époque gothique, ce que nous verrons plus loin !

La forteresse de Mervent (et la *Grosse Tour*) avait été élevée au XII^e siècle par la famille de Lusignan. Elle avait connu plusieurs sièges. En 1214, Jean-sans-Terre essaya de récupérer ses domaines français. Le Roi d'Angleterre débarqué à La Rochelle marcha sur le Poitou et entrepris de conquérir les châteaux de Geoffroy Ier de Lusignan. Mervent fut emporté en 24 heures, le 22 mai 1214, alors que Vouvant parvint à tenir trois jours.



← **Statue de Dunois** en armure (Ste-Chapelle de Châteaudun)

C'est pour ses nombreux services qu'il reçoit, en 1458, les possessions de l'illustre famille des Parthenay. Dunois était un fameux guerrier souvent en déplacement pour guerroyer. A l'automne 1459, il prit enfin du temps pour lui : chasse, jeux, lecture étaient ses distractions. Il inspectait également les chantiers en cours sur ses domaines (entre autre le château de **Mervent**). Mais Dunois perdit quelques temps ses domaines à la suite d'une disgrâce jusqu'en octobre 1465 (10 mois durant lesquels le comte du Maine sera seigneur de Parthenay et en percevra les importants revenus).

Dunois est allé naturellement aussi à Vouvant mais sans s'y attacher.

A cause de la beauté du site (ci-dessous, panorama vu du château et avant sa submersion par les eaux du barrage en 1954-56 ; partout à perte de vue, ce n'est que forêt sauf la *vallée du Portal* et ses terres, où depuis des temps immémoriaux fonctionnait le *moulin du Portail* ou du *Porteau*), il se fixa à **Mervent** et en fit une de ses résidences secondaires (plutôt sa résidence occasionnelle devrait-on dire car Dunois était très souvent absent), pour le temps qu'il

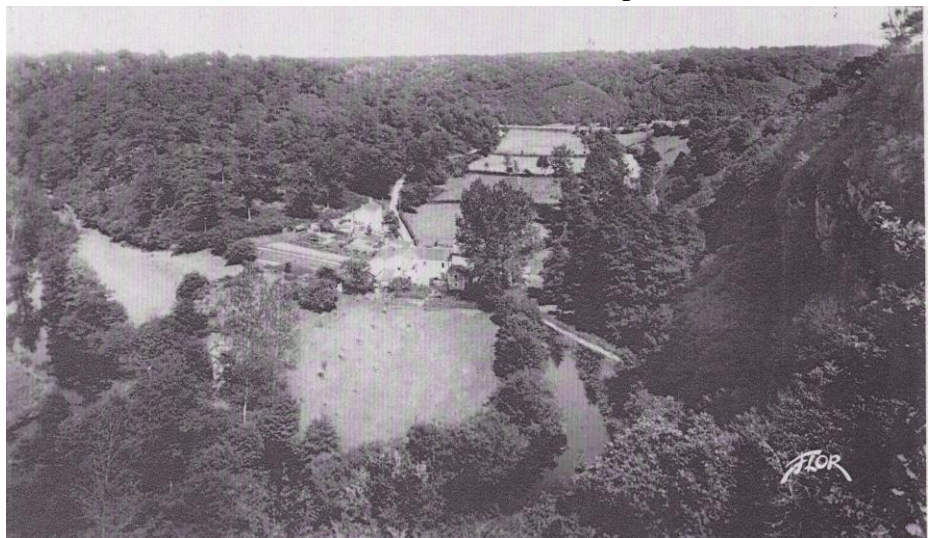
donnait à ses terres de l'ouest du royaume. Le château de cette localité fut dès-lors réparé et embellit (voir

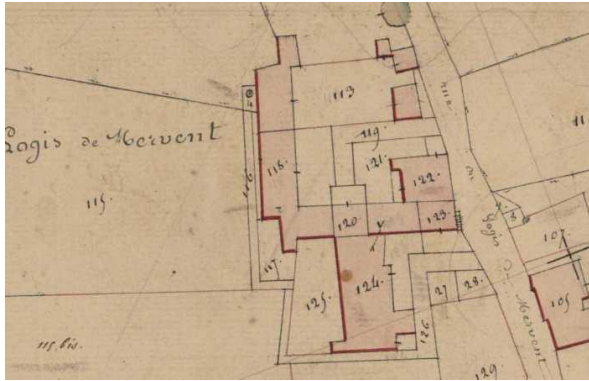
eau-forte d'O. de Roche brune p. 906) pour recevoir son chevaleresque possesseur (une partie, de ces constructions comme les ruines l'attestent, date de cette époque, dit Mr de la Fontenelle de Vaudoré dans la revue anglo-française de 1833).

Est-ce aussi grâce à Dunois que fut construit (ou reconstruit sur un habitat bien plus ancien) le *Logis de la Chalandry* ? (ou dit aussi encore en 1844 *Logis de Mervent* ° 5, 7 et 9 rue Chalandry).

Panorama vu du **château** de Mervent →

La tendance, alors, est d'habiter dans un logis seigneurial plus confortable que le château lui-même ; celui-ci, se situe en général, contre l'intérieur de l'enceinte voir même à l'extérieur mais très proche. En effet, le *Logis Chalandry* est à une bonne 50ème de mètres du château et de plus il y est relié par un souterrain très important (toujours visible en partie), qui unissait le *Grand*





← Le Logis Chalandry

Un logis seigneurial, qui a généralement deux niveaux (c'est le cas pour le Logis de Chalandry), comprenait une salle destinée à recevoir les invités, vassaux et autres invités de marque ; cette grande salle ou « aula » (en latin) pouvait aussi servir de cour de justice mais aussi s'y déroulaient les cérémonies de mariage, fêtes religieuses, adoubements, etc. . Un palier dans la maçonnerie de l'escalier (c'est encore le cas pour le Logis de Chalandry) était aménagé pour chaque étage devant être desservi. Pour le confort, ce logis disposait de

cheminées plus fonctionnelles (il y a toujours de magnifiques dans le Logis Chalandry ; nous reverrons son historique dans un prochain bulletin qui lui sera spécialement consacré).

Le propriétaire d'un logis, chevalier, baron ou seigneur, l'utilisait, en quelques sortes, comme résidence secondaire, comme pied-à-terre lors de déplacements liés au contrôle des terres ou au repos et pour la chasse ; ce lieu de résidence servait auparavant déjà au seigneur et à sa famille ainsi qu'à ses compagnons d'armes en période de paix mais en cas de menace ou de conflits, celui-ci se réfugiait dans la haute-cour ou le donjon s'il y en avait un ou bien si, naturellement, il était en état.

Quand donc fut mis en état, et au goût du jour, le Grand Logis (ou Logis Chalandry ou de la Chalandrie) de Mervent ?

Dunois, Grand Chambellan →

De nos jours, l'existence d'un ancien « logis » peut, par son isolement, par les



destructions des bâtiments et murailles l'ayant entouré à l'origine et par les modifications successives apportées au fil du temps, pour le confort de l'habitation, être daté à la période médiévale. Ceci peut très bien s'appliquer à l'époque où Dunois entreprit des rénovations.

Une curiosité m'a intrigué, dans ce logis, la première fois que je l'ai visité il y a une trentaine d'années. En effet, à gauche de la grande cour, sur le mur d'une grange avec porte arrondie très ancienne, à plus de 2 mètres de hauteur, se trouve un lapidaire fascinant. C'est celui d'une tête d'homme sculptée de profil et qui m'avait

de suite fait penser à Dunois, justement.

Même visage un peu arrondi, même front très haut, même sourcils, même nez légèrement retroussé, et même petit menton dodu.

Cependant, cette tête sculptée en relief nous montre un homme qui sourit alors qu'aucun des portraits connus ne représente Dunois souriant !

Alors, c'est le mystère !

A l'époque, j'avais invité pour voir ce lapidaire, Mr Richard Lévêque qui était resté perplexe, ne s'est pas prononcé et m'avait suggéré de faire extraire cette pierre pour mieux l'examiner. Comme je m'y attendais le propriétaire (et c'est toujours le même : Mr Seigneurin) des lieux a gentiment refusé. Pourtant, cela aurait été la meilleure façon pour s'assurer de l'authenticité et de l'ancienneté de ce lapidaire.

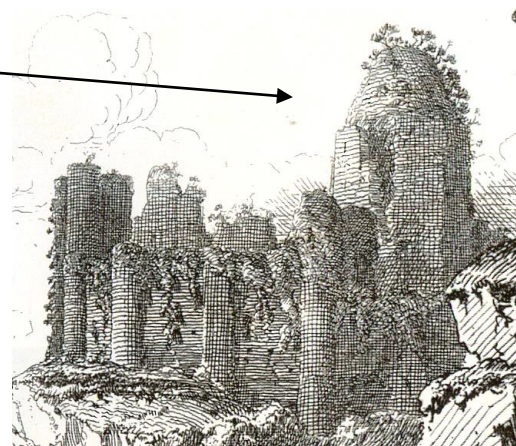


Beaucoup plus tard, une habitante (Micheline Dieu égard aujourd'hui décédée) propriétaire d'une partie de la Chalandry m'a raconté une bien drôle d'histoire : elle m'a dit « avoir entendu dire » que juste avant la guerre 14-18, l'un des fils Carcaud qui demeurait alors en famille dans cette maison, maçon de son métier, s'était trempé le visage dans un récipient de plâtre pour en mouler son portrait. Est-ce une affabulation de sa part ou un canular ? En tous cas, cette explication me paraît un peu « tirer par les cheveux » !

← Dunois en costume d'apparat

Passée l'époque des embellissements dus à Jean de Dunois, le château n'ayant plus de rôle important dans la défense de la région, fût délaissé par ses

successeurs. L'ouvrage tomba peu à peu, mais ses ruines impressionnaient encore au milieu du XIX^{ème} siècle : « *L'enceinte du château de Mervent a la forme d'un carré long ; il y a dans l'intérieur une vieille tour, qui disparaît sous les ronces et les décombres, et qui est probablement un reste de l'ancien donjon. Par un sentier qui a été pratiqué à l'extérieur, au milieu des broussailles, on parvient à son sommet et, par une crevasse de la voûte, on peut voir un cachot d'une si épouvantable profondeur, qu'on ne peut le regarder sans tressaillir : on l'appelait la tour des oubliettes* » (sic).



La seigneurie de Mervent sera rattachée au domaine royal en 1694, après le décès de Jean Louis Charles d'Orléans, dernier duc de Longueville (descendant de Dunois). La couronne usait ainsi de son droit de réversion, en raison des donations faites aux descendants de Dunois par divers roi de France.

C'est durant la période où Dunois venait à Mervent, et sous le règne de Charles VII (+ 1461) que « *pendant les vêpres de la Toussaint 1460, se produisit en Bas-Poitou, un soulèvement du sol qui rattacha l'île de Maillezais au continent* ». On imagine l'effroi des populations locales devant ce phénomène, semblait-il, brutal.



Mais, naturellement, Dunois vieillissait. Hélas, sa seconde épouse, Marie d'Harcourt, décéda en 1464 à l'âge de 44 ans.

En 1467, on vit peu le *Bâtard*. Il participa néanmoins aux Etats généraux de Tours ; il dut s'y faire transporter, à l'aller comme au retour, tant ses crises de goutte, de plus en plus violentes, le faisaient souffrir. Le reste du temps, il supervisait tous les grands travaux en cours dans ses domaines.

Il décède à son tour chez son ami Antoine Raguier au château des Tournelles dans la ville de Hay (ou plutôt la Maison forte du XIV^{ème} qui servait de couvent aux sœurs de St-Vincent de Paul aux XVIII^{ème}, mais cette bâtisse a disparue pendant la Révolution ; elle se trouvait à l'emplacement du n° 34 rue des Tournelles dans

l'actuelle ville de l'Haye les Roses dans le Val de Marne), le 24 novembre 1468 à 65 ans (quatre ans après le décès de son épouse). Après avoir reçu l'Extrême Onction, le grand Bâtard d'Orléans, libérateur du royaume, exemple même de la fidélité et de la loyauté, quitta sa vie terrestre, la main crispée sur une relique de la Croix.

Selon les dernières volontés de Dunois, après sa mort, son cœur fut déposé dans la Sainte-Chapelle du château de Châteaudun, et ses restes dans la chapelle de Cléry-St-André, qu'il avait fondé pour le salut des âmes de ses ancêtres, pour le sien et celui de sa femme Marie d'Harcourt.

Mais voilà que, presque 400 ans plus tard, on reparle de Dunois, de son épouse mais surtout de leur fille Jeanne décédée à Mervent et enterrée dans l'église dudit lieu !

Car à Cléry, on découvrit dans un caveau central les ossements de

Dunois (mais aussi certains de ceux de sa famille). Sur cette cavité, à cette date, une dalle a été posée sur laquelle a été gravé la lettre **D** pour Dunois. Ce caveau contenait deux cercueils de plomb, jadis recouverts de bois, reposants sur des chautiers (murets) de pierre assez élevés.

← **Dunois** (jeune) au siège d'Orléans

On remarqua que le sarcophage de Marie d'Harcourt était un cercueil de plomb très aplati avec le temps mais surtout par le poids d'une bière (un cercueil probablement doublé, lui aussi, à l'intérieur, d'un autre en plomb), plus petite, celle d'un enfant de l'âge de 9 ans. Les ossements du grand cercueil révèlent un individu de l'âge de 55 ans qui correspondrait presque à ceux de Marie d'Harcourt. La bière, du jeune enfant de 9 ans, pouvait être celle de Jeanne décédée à Mervent, et ramenée beaucoup plus tard. Déjà en 1564, les Huguenots, pendant la 1^{ère} guerre de religion, avaient visités et malmenés les caveaux de la famille de Dunois.



Tout avait commencé le 7 juin 1887, à Cléry-Saint-André (Loiret), lorsqu'une équipe de passionnés sous la conduite de Mr Dusserre, Inspecteur des Monuments Historiques, s'enfonça sous le plancher de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, dans la Basilique de Notre-Dame de Cléry. Cette chapelle est celle des Orléans-Longueville, comtes de Dunois. Elle superpose un caveau en sous-sol. Les chercheurs s'y introduisent par un jour pratiqué dans la voûte du plafond de ce caveau (crypte ; plus tard, refermée d'une dalle). Il s'agit alors, pour les chercheurs, de vérifier et de répertorier les dépouilles ensevelies sous les dalles.



Dans la chapelle, la dalle d'entrée à la crypte →

La Basilique Notre-Dame de Cléry avait été détruite par les Anglais en 1428. Le futur roi Louis XI et, son oncle, Jean de Dunois, *Bâtard d'Orléans*, avaient juré sa reconstruction. La chose fut entreprise en 1443 et devait se prolonger jusqu'en 1485. Entre temps, Dunois avait fait élever une chapelle funéraire pour lui et sa famille, et où il fut inhumé hormis son cœur qui fut déposé en son château de Châteaudun.

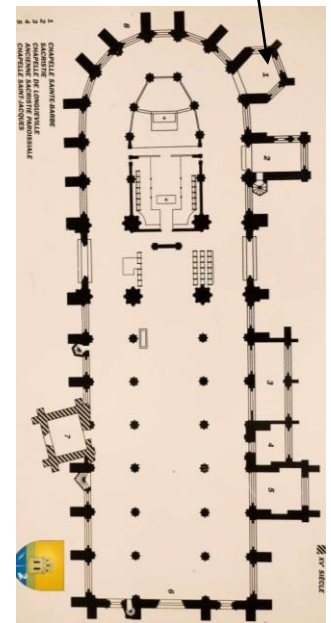
Plusieurs cercueils reposent là. Seule la faible lueur des chandelles éclairait tant bien que mal les tombeaux plus ou moins bien conservés. Avec l'aide de l'archéologie, de l'histoire et de la médecine, l'équipe put reconnaître sans trop de mal les illustres morts. Il y avait là le comte de Dunois (+1468).



Poursuivant leurs recherches à travers un semblant de galerie, nos explorateurs découvrirent un tombeau en pierre tendre de Bourré (pierre de tuffeau que l'on trouve à Bourré petit village des bords du Cher) qui leur parut plus ancien que les autres. Cette tombe renfermait deux cercueils. Le premier assez grand, contenait le corps d'une personne qui fut identifiée comme étant Marie d'Harcourt, femme de Jean de Dunois, morte en 1464. Sur ce cercueil, et dans sa partie médiane, se trouvaient les débris d'une bière plus petite. Le premier cercueil a fléchi sous le poids de la petite bière. D'après les constatations anatomiques du docteur Duchâteau, cette petite bière contenait les ossements d'un enfant mort vers l'âge de 9 ans, sans qu'il soit possible d'en déterminer le sexe.

Qui donc est cet enfant ?

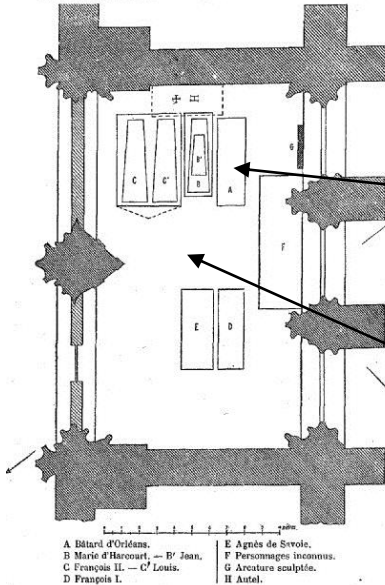
Pourquoi le petit cercueil a-t-il été posé sur celui de Marie d'Harcourt ? Pour les chercheurs, il ne fait pas de doute que l'enfant est un fils (ou une fille ?) de Marie. D'ailleurs, une ancienne tradition locale évoquait bien la présence d'un jeune enfant du comte de Dunois dans la nécropole familiale. Dans son Histoire Généalogique, le père Anselme (ou plutôt ses successeurs les P.P. Ange et Simplicien) note que le comte de Dunois avait eu un fils, « Jean d'Orléans, à qui Charles d'Orléans son parrain, donna dix milles écus sur le prix de l'acquisition de Château-Regnault, par acte du 27 avril 1450, où il est nommé fils aîné du comte de Dunois. Il mourut sans avoir été marié ». D'après cette affirmation et celle du médecin légiste, il fut conclu que le petit Jean d'Orléans serait mort avant 1463 et déposé le premier dans le caveau familial. Son cercueil aurait été placé sur celui de sa mère, après l'inhumation de celle-ci.



Il reste aussi que la communication de Mr Lancelot est assez énigmatique. Pourquoi Charles d'Orléans aurait-il donné dix milles écus à son filleul, sur le prix de vente de sa seigneurie de Château-Regnault au comte de Dunois (+ 1468) et une somme de vingt milles écus d'or (29 mars 1449) ?

Pourtant, ce petit Jean ne figure à aucun moment dans les testaments rédigés par le comte de Dunois. En outre, l'affirmation du père Anselme repose uniquement sur une communication de Monsieur Lancelot, sans apporter d'autre référence. Il nous a semblé intéressant de rechercher plus avant l'identité du jeune défunt.

CHAPELLE DE LONGUEVILLE, A NOTRE-DAME DE CLÉRY



Le premier serait l'enfant inhumé à Cléry. Le second serait un bâtard, nommé aussi Jean, et fils d'une Anne Malet, et mentionnée dans les comptes du Receveur Général de Normandie en 1492 et 1508.

Mais Dunois avait eu légitimement de sa seconde épouse Marie d'Harcourt : Jean (1443-1453), François (1447-1491) qui assurera la lignée (tous ses descendants, son épouse et lui-même seront inhumés dans la chapelle dite des Longueville), puis deux filles : Marie et Catherine.

← Plan ancien de la crypte (cercueil de Dunois en A) à Ntre-Dame de Cléry

Enfin, les chercheurs et historiens réunis à Cléry font l'impasse sur un document capital qu'ils présentent pourtant comme un document important et inédit : le testament du comte de Dunois et de son épouse Marie d'Harcourt (cercueil en B), daté des 3 et 4 octobre 1463.

Dans ce testament, les époux demandent à être inhumés dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame de Cléry, mais ne font aucune allusion à la présence préalable d'un de leurs enfants.

Par contre, ils précisent bien : *Item veullent*

et ordonnent lesdits conte et comtesse estre achatée la somme de quarante livres tournois de rente au pais de Poictou, pour fondation d'une basse messe laquelle ont fondée et ordonnée estre dite et célébrée chaque jour en l'esglise de Mervent pour le salut de l'âme de leur fille Jehanne, enterrée en icelle église (par Louis Jarry en 1887).



Il faut aussi savoir que les cercueils des membres de la famille reposant en la Sainte-Chapelle du château de Châteaudun, et les urnes de cœur en plomb furent fondus à la Révolution, et leur contenu furent jetés dans une fosse commune du cimetière. Mais les restes déposés à Cléry échappèrent à cette profanation !

Curieusement, la généalogie du P. Anselme ne mentionne aucunement l'existence de Jeanne, alors que la copie du testament de 1463 a été exécutée par Mr Lancelot. Les auteurs de la généalogie ignoraient donc l'existence de ce testament, et, tout, porte à croire qu'ils n'ont pu distinguer ce qui n'était qu'un bâtard de Dunois, mentionné jusqu'en 1508. Il n'est pas fait mention de ce Jean dans le testament de 1463, et pour cause, Marie d'Harcourt ne pouvait reconnaître un bâtard de son mari !



Enfin, dans un testament olographe daté de 1468, le Bâtard d'Orléans Dunois demande à reposer pour l'éternité auprès de son épouse à Cléry, mais ne mentionne aucunement la présence d'un enfant dans le tombeau, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si cette présence était avérée au point que le cercueil de l'enfant reposât sur celui de sa mère ! Ce fait nous conduit à penser que l'enfant trouvé à Cléry n'y reposait pas à ce moment-là ! Il est difficile de savoir aujourd'hui quand le corps de la petite Jeanne fut enlevé de l'église de Mervent pour être déposé dans le caveau familial de Notre-Dame de Cléry. En tout cas, rien n'atteste la présence d'une tombe particulière à Mervent dans les descriptifs du XIX^{ème} siècle. Des fouilles dans le sol de cette église seraient les bienvenues. Peut-on penser dans cette attente, que la translation fut faite en 1694, lorsque le château et la seigneurie de Mervent furent intégrés dans le Domaine Royal ?

Si rien ne le confirme, rien ne l'interdit ! (Francis Moreau 2012)

D'autres sources parlent naturellement de la présence du cercueil du beau Dunois (ci-contre vers 1450), cet infatigable capitaine qui a affronté l'Anglais sur tous les champs de bataille, et de celui de son épouse Marie d'Harcourt, contenant un plus petit sarcophage (comme dit plus haut), celui de son fils Jean décédé dans des circonstances troubles en 1453 après une blessure à la tête (d'après Mr Wladimir Grekoff, et du responsable de publication du " Bulletin de la Société d'Histoire de Chinon Vienne & Loire " (www.histoire-de-chinon.fr)).

Alors « *Jeanne de Mervent* » était-elle en réalité Jean ? Que dire d'autre que le débat n'est pas éteint et ne le sera peut-être jamais !



Il était indispensable d'essayer, au moins, d'éclaircir ce mystère !

p. 1703



On a cherché le trésor de la fille de Dunois !

Vers 1929, lors de l'installation du service d'eau pour la sacristie, des fouilles ont été faites (illégalement), dans le sol, au pied de l'autel, par les ouvriers maçons (qui firent une tranchée pour passer les tuyaux de raccord d'eau) ; ils comptaient trouver ce fameux trésor, parce que selon une tradition locale, qui disait que « *la fille de Dunois serait enterrée avec des bijoux* » !

Naturellement, ils n'ont rien découvert si ce n'est une grande quantité d'ossements humains dans le sous-sol, justement devant le Maître-autel (ou autel central) !

Reprenons maintenant l'historique « à proprement parler » de l'église mais surtout voyons également les restes archéologiques que l'on peut encore y voir : moëllon sculpté d'entrelacs (voir plus haut p. 1369), modillons ou corbeau, blasons (p. 1643), etc.

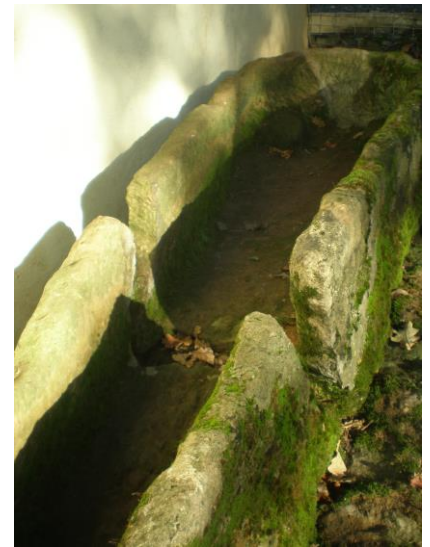
Nous verrons aussi les dimensions des différentes parties de notre église : nef, chœur, . . . etc.

Voyons encore les mensurations et la description de chacun des éléments (qui ont échappés aux destructions ou à l'usure du temps) de notre église. Ces éléments ne sont pas tous de la même époque puisque l'église a connu plusieurs phases de construction :

Le style mérovingien ou architecture mérovingienne : c'est à partir de la fin du Vème que se situe l'avènement de la dynastie mérovingienne (481 ap JC à 754). Le besoin de nouveaux lieux de culte a souvent conduit le clergé à réemployer des bâtiments civils existants en les modifiant comme d'anciens temples de l'époque romaine ou post-romaine.

Sarcophage mérovingien →

A Mervent, aucun monument mérovingien n'est parvenu jusqu'à nos jours en dehors des plans reconstitués de la nécropole dite « *cimetière mérovingien* » et du « *sarcophage* » trouvé à la Vallée dont nous avons déjà parlé plus haut (voir p. 1645). Seule une crypte (difficile à reconstruire) aurait pu parvenir jusqu'à nos jours.



Les grandes églises basilicales, qui comportaient des charpente en bois, ne résistèrent malheureusement pas aux incendies accidentels ou allumés par les pirates normands et puis, la plupart d'entre elles ont disparues avant tout par la volonté du clergé de construire des édifices plus « *modernes* », si l'on peut dire !

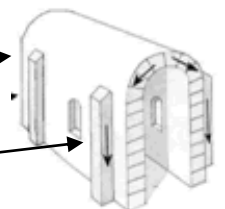
A l'époque mérovingienne, également, l'architecture ne traduit plus un désir de construire de grands édifices robustes. De plus, la sculpture régresse au point de n'être plus qu'une simple technique d'ornementations en ce qui concerne les sarcophages. Le style carolingien ou dit architecture carolingienne : se développe du milieu du VIIIème siècle à la fin du Xème siècle. Le IXème est particulièrement inventif dans le domaine des cryptes. Cette période carolingienne débute par l'ascension d'une famille aristocratique connue au début du VIIème siècle dont le plus célèbre est sans conteste Charlemagne.



← **Moëllon sculpté d'entrelacs** de l'église de Mervent

Il faut surtout noter que les églises carolingiennes sont richement décorées de revêtements de marbre (souvent ceux prélevés sur les édifices romains à l'abandon) et de stucs, de chapiteaux et de balustrades sculptées ainsi que de nombreuses sculptures monumentales avec des décors d'entrelacs, d'hélices et de pampres.

Le Style roman : depuis la fin du Xème siècle, les églises sont construites dans le style roman commun à une grande partie de l'Europe occidentale : les nefs sont souvent couvertes d'une voûte en berceau ; les murs sont épais et soutenus par des contreforts massifs situés à l'extérieur. Le nombre et l'ampleur des fenêtres sont limités et l'intérieur des

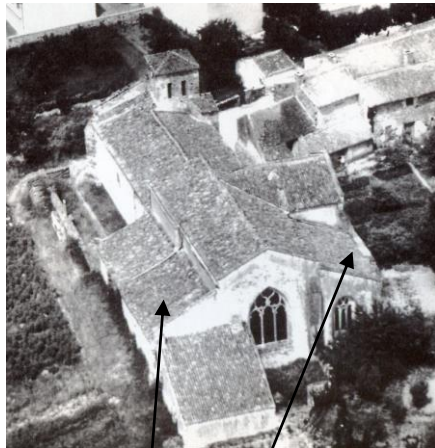


Arc plein cintre

édifices est décoré par des fresques aux couleurs vives (voir Antigny dans la Vienne ; ci-dessous son église, et l'on peut imaginer sans crainte d'erreur que l'église de Mervent a probablement ressemblé à ça).

Fresques : nef de l'église d'Antigny 86 →

Au XI^e siècle, alors que la population augmente, les petites églises, souvent à charpente de bois, sont remplacées par de plus grandes, en pierre. Par ailleurs, la population, mise à contribution pour l'édification de ces édifices religieux, s'enrichit. Les églises romanes suivent généralement le plan d'une croix latine : la nef (figurant le corps du Christ) est coupée par le transept (ses bras), et couronnée par le chœur (sa tête). Les murs sont épais, les fenêtres réduites : les églises romanes sont souvent



assez sombres.

Du X^e au XII^e siècle, les bâtisseurs remplacent les charpentes de bois par des voûtes de pierre. La forme, la plus typique de l'art roman, reste la voûte semi-circulaire, voûte en berceau ou en plein cintre.

L'église romane est une véritable « Bible de pierre » dont le décor instruit les fidèles : l'intérieur des églises (y compris les statues et les chapiteaux) est généralement peint de couleurs vives. Les voûtes et les murs sont couverts de fresques qui décrivent les miracles des saints ou les épisodes de l'Évangile.

Le style gothique évolue dans le temps : au gothique dit « primitif » (XII^e siècle) succède le gothique « classique » (1190-1230 environ) où, à cette époque, la croissance démographique (en lien avec la croissance agricole et commerciale) commande une augmentation de la taille des édifices religieux ; de plus, le gothique classique ouvre ce qu'on appellera au XIII^e siècle, le « Siècle des cathédrales » et, où des centaines d'églises sont construites ou modifiées dans les villes et villages, puis apparaît le gothique « rayonnant » (v.1230 - v.1350) où les édifices alors en chantier prennent immédiatement en compte



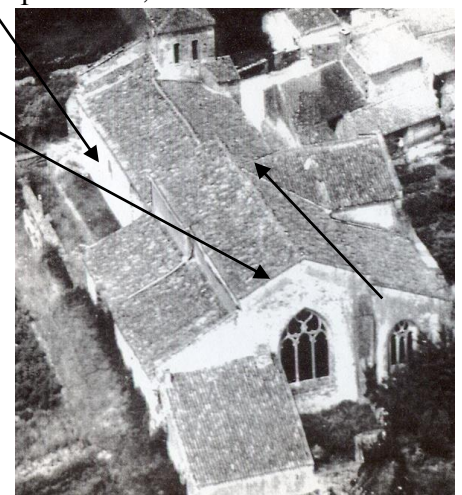
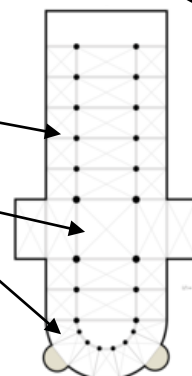
cette nouvelle « mode », changent partiellement leur plan et l'on voit apparaître la multiplication des chapelles latérales permettant aussi d'agrandir l'espace de l'édifice, et enfin le gothique « flamboyant » (XV^e / XVI^e siècle), qui est une période où la frénésie de construction entamée au XIII^e siècle perd nettement de son souffle.

De plus, les conflits de la guerre de Cent Ans reprennent de plus belle en 1392, alors, il y a davantage de restaurations et l'on se contente souvent d'ajouter des chapelles entre les contreforts des bas-côtés : avec le développement de la *devotio moderna*, elles sont construites et décorées aux frais d'un donateur (voir plus haut p. 1728) ou d'une confrérie ou d'un généreux particulier.

Voici tous les éléments datés (en gras) de notre église. Examinons-la d'abord vue du ciel.

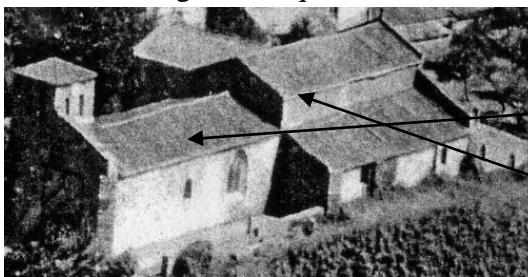
La toiture : le plan de 1844 nous montre un édifice diminué en surface, à sa droite, donc au Sud. Cette partie a pu s'effondrer lors d'une attaque ainsi que nous allons le voir plus loin ; ensuite même chose pour la partie vers l'autel, la « tête de l'église », qui regarde l'Est. Cette partie aurait dû avoir une abside. Là encore, qu'est-il arrivé ?

Si l'on regarde de plus près la toiture, on devine très bien la forme en croix de l'église dite « église en croix latine » ou encore dite église basilicale (ce qui n'est pas tout à fait exact car la basilique n'avait pas de transept) : la « nef » symbolise le corps du Christ, le « transept » (qui peut abriter des petites chapelles latérales) qui, lui, coupe la nef, et figure ses bras, puis la « croisée de transept », au centre de cette croix, c'est son cœur, et tout au haut le « chœur » qui représente sa tête, devrait se terminer par une abside.



Malgré les vicissitudes et les métamorphoses

que notre église a subie au fil des siècles, on devine encore très bien les différentes phases de sa construction et des aménagements qui se sont succédé. p. 1705



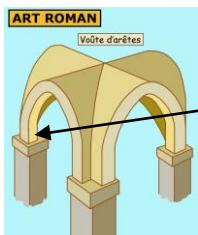
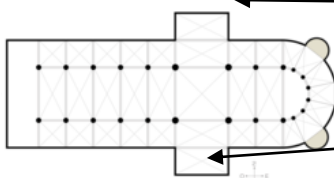
C'est encore grâce à cette photo prise du ciel, qu'on voit nettement bien que la partie qui recouvre la nef est d'abord d'un seul tenant et beaucoup plus basse que la partie du « transept » qui la suit, et surtout ainsi qu'on peut le constater plus loin, que cette portion du XIème est bien typiquement romane, comme d'ailleurs son transept qui fait suite à la nef. Celle-ci est, indubitablement, pas à sa hauteur originelle.

Ensuite, ainsi qu'on vient de le dire, la toiture du

« transept » est nettement plus surélevée surtout sur son flanc côté Nord.

D'ailleurs, lorsque l'on est à l'intérieur de l'église, on remarque sans conteste, que les piliers de soutien du « transept », sur son flanc côté Sud, ainsi que des probables voûtes en ogive, ont été étêtés et ses voûtes ont totalement disparues.

Ce flanc Sud est sûrement celui qui a le plus souffert !



Incontestablement le plafond du flanc droit (côté Sud) est bien plus bas et surtout il ne possède plus, quasiment, d'ogive et encore moins de clé de voûte.

Par contre, en face, sur le gauche de l'église donc côté

remarque que les plafonds en intégralité d'origine : clé de voûte complète, mais aucun blason.

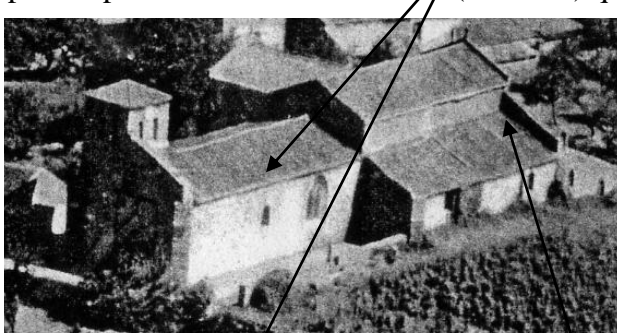


de voûte flanc Nord, on ogives dans leur aussi sans

Mais, la partie de toiture : la « croisée de transept » ainsi que le chœur (actuel) de l'église qui est le centre de cette croix latine, n'est pas à sa hauteur originelle pas plus d'ailleurs que la nef.

Mais pourquoi, justement, cette toiture n'est-elle pas partout pareille ?

Probablement, parce que les dommages qu'elle a pu subir, il y a fort longtemps, ont probablement été plus importants sur son flanc droit (côté Sud) que sur son flanc gauche c'est-à-dire du côté Nord.

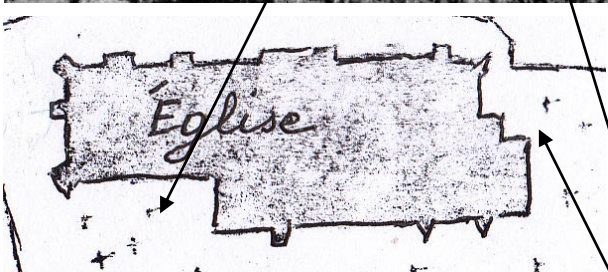


D'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu plus haut (p. 1659), le rapport Seguin de 1650 est catastrophique : « *L'église est en ruines, le toit crevassé, la charpente ébranlée est à demie pourrie, les dalles manquent par endroits sur le sol de terre battue, cabossé et détrempé par l'eau du ciel, . . . y règne un désordre des bancs de toutes formes et de toutes grandeurs . . . les murailles sont lézardées, les fenêtres sont défoncées, sans vitraux, . . .* » ! Pourquoi ?

C'est ce que je vais dégager plus loin en vous développant avec plus de détails, une attaque militaire qui fut probablement une atteinte dommageable de notre église !

Y a-t-il eu une abside arrondie à notre église ?

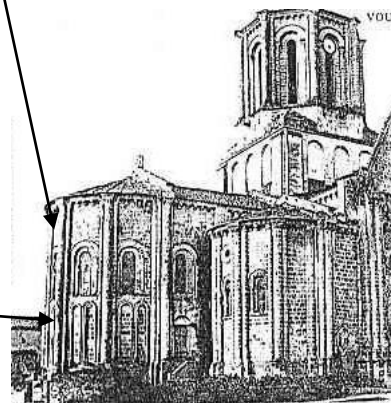
Personnellement, je le pense et je suis à peu près certaine que c'est sous celle-ci que devait se trouver une crypte (voir plus haut p. 1695).



Sur la photo plus haut, l'abside (et sa crypte en sous-sol) devait se trouver au bout de l'église, dans ce petit bout de terrain inculte (sale, mal entretenu), qui appartient à la commune ainsi que l'église. C'est aussi-là, sur cette parcelle, que plus tard, sera construit (ou reconstruit) la sacristie.

Ci-contre, l'abside de l'église de Vouvant peut nous donner une idée de ce qu'aurait pu être l'abside de notre église mais bien plus modeste !

L'abside est, en général, à l'opposé de l'entrée principale mais pas toujours. C'est la partie saillante en demi-cercle d'un bâtiment et qui termine le chœur généralement orienté vers l'est, soit par un hémicycle, soit par des

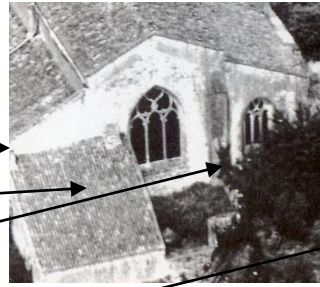


plans coupés, soit par un mur plat qui peut être garni et c'est souvent le cas, d'un (ou de plusieurs) vitrail (comme on peut le voir, actuellement à Mervent).

p. 1706

Dans le cas de notre église, si abside il y a eu, elle peut également avoir disparue et avoir été remplacée seulement par un *mur plat*.

En tous cas, ce que l'on remarque encore, c'est qu'il manque au fond de l'église un vitrail caché par la sacristie construite beaucoup plus tard. Il faisait le pendant du plus petit, que l'on peut voir encore à l'intérieur de l'église, tout au fond de cette chapelle latérale (aujourd'hui dédiée au St-Sacré-Coeur), et qui éclaire encore cette partie du fond de notre église !



Pour terminer avec la toiture, en haut des murs, donc à leurs sommets, et pour simplement séparer les parties des murs d'avec la toiture, l'architecture romane (XI et XIIème) met en place une corniche, qui fait saillie en débordant du mur. Ces modillons permettaient d'allonger la toiture vers l'extérieur pour repousser les eaux de pluie loin des murs.

De toutes façons, il ne reste plus de corniche de cette époque sur notre église hormis deux lapidaires que nous allons voir ci-après.

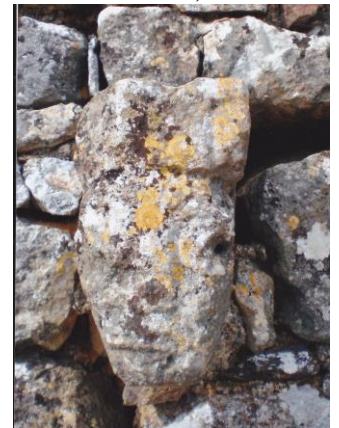
Une corniche (XI et XIIème) est constituée de longues pierres plates qui, mises côte à côte en tablettes, peuvent même épouser la rondeur d'une abside. Elles peuvent être également sculptées. Ces éléments de la corniche sont supportés par d'autres pierres, longues également, et en saillie, mais surtout rentrant plus profondément dans le mur. Ce sont ces pierres qu'on nomme des *corbeaux*. Pourquoi corbeau ? Sans doute parce que, comme les oiseaux, elles sont juchées en haut du mur.



← **Modillon** préroman à Mervent (avant le XIème ?)

Voici, donc, les deux éléments qui jadis étaient en corniche, l'un, un très beau lapidaire (roman XI et XIIème) que j'ai découvert abandonné sur le sol, au dos de l'église dans le petit jardin dont on a parlé plus haut. C'est, sans aucun doute, une sculpture d'ornement datant d'avant le 12ème, et qui est d'un assez beau caractère, quoique sauvage. La sculpture de cette figure est d'une grossièreté toute primitive et rappelle les monnaies gauloises. Ce modillon classique, d'aspect assez frustré représente une figurine schématique monstrueuse, peut-être de tête d'animal dont les yeux énormes sont sur les côtés. Malgré mes recherches poussées, je n'en ai pas trouvé un autre de ce style aussi primitif

Modillon roman à Mervent (XIème ou début XIIème) →



← Eglise abbatiale de **Beaugency** (Loiret)

L'autre, ainsi que déjà dit plus haut, est un *corbeau* (roman XI et XIIème) représentant une tête de femme, aux yeux globuleux très écartés. Hélas, il a servi comme pierre de réemploi et c'est ainsi qu'on peut toujours le voir dans le mur de l'église, côté Sud (voir plus loin), ce qui fait qu'on ne sait pas vraiment où il était initialement. Là, encore, malgré

mes prospections sur « *la toile* », je n'ai rien trouvé.

Les deux lapidaires (qui nous restent) sont pourtant de facture courante à cette époque-là ! Ils étaient faits en série, par des artisans, et souvent sur le même modèle, puis apportés sur place.

L'église abbatiale de Beaugency (Loiret ; dans cette ville un logis seigneurial, fut transformé au XV^e siècle pour devenir la résidence de Dunois) présente une corniche typiquement de cette époque. Elle nous donne une idée de ce que pouvait être la corniche qui entourait et surmontait le sommet des murs de notre église, ou en tous le pourtour peut-être seulement de (ou des) l'abside.

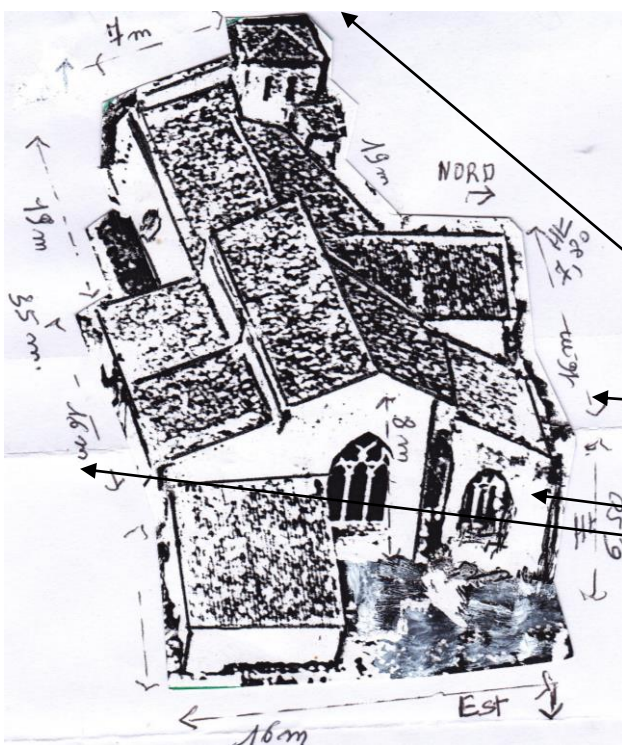
Corniche de l'église de **Puy-de-Serre** →

Plus près de nous, la petite et modeste église de Puy-de-Serre (une dizaine de Km de Mervent) a réussi, elle, à conserver presque intacte sa modeste abside cernée d'une corniche soulignée de modillons différents (le clocher aussi est



entouré de ces lapidaires) notamment des têtes de femmes. On peut imaginer celle de Mervent tout aussi modeste !

p. 1707



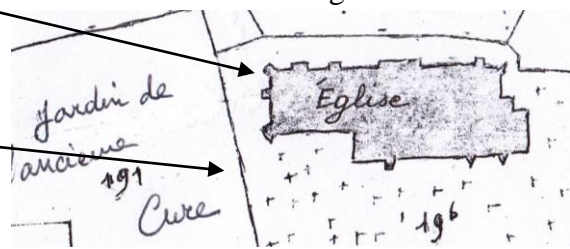
Pour en terminer avec la toiture de l'église de Mervent, il apparaît donc qu'elle est loin d'être ce qu'elle devait être à son origine, qu'elle a été modifiée certainement plusieurs fois et restaurée pareillement, au même titre que les plafonds.

Remettons les pieds sur terre ou comme l'on dit revenons « sur le plancher des vaches » !

Les dimensions de l'église : (ces mesures approximatives ont été effectuées avec l'aide de Nadine Gaschignard – que je remercie au passage).

La **façade**, à l'ouest, fait de largeur 7 m. et de hauteur 6 m. ; le **côté Nord** jusqu'au « transept » gauche fait de largeur 19 m. et de hauteur 6 m. ; le « transept » complet fait de longueur 16 m. et de hauteur 7, 80 ; la **façade à l'Est** ou fond de l'église fait de largeur 16 m. et de hauteur 6, 50 ; le versant **Sud** de l'église, en partant de la façade d'entrée jusqu'au « transept » droit fait de longueur 19 m. et de hauteur 6 m ; le « transept » jusqu'au fond de l'église fait de longueur 16 m. et de hauteur 6, 50 ; le fond de l'église, hélas étêté, fait 8 m. de haut et enfin, la sacristie rapportée plus tard fait ? x ?

Le parvis du XI^{ème} au moins : un parvis est l'espace ouvert devant l'entrée d'une église dont le périmètre est délimité par une clôture. Celui de Mervent a une surface assez petite (longueur ? largeur ?) et possède encore son mur côté Ouest. Ce mur, et ce parvis, se trouve à plus d'1 m20 au-dessus de la parcelle n°191, le *Jardin de l'ancienne cure*, qu'il domine. De plus, le parvis de notre église était probablement bien plus bas et il y avait vraisemblablement plusieurs marches pour accéder à l'intérieur de l'église.



Au Moyen Âge, la plupart des parvis étaient des places propices au commerce comme les nefes des églises, ces parvis étaient souvent encombrées des étals de marchands (boutiques des marchands de cierges, de parchemin, . .) ; Les emplacements étant loués en principe par les *Fabriques*. De nombreuses fêtes publiques et parfois des foires, tenues le jour de la fête du patron de l'église paroissiale, se déroulaient sur le parvis.

Les contreforts du XI^{ème} : de chaque côté de l'église, la maçonnerie est renforcée par des contreforts imposants.



Beaucoup de néophytes en la matière pensent que les contreforts étaient destinés à fortifier l'église dans le cas éventuel d'une attaque militaire.

Il n'en est rien ces soutiens étaient rajoutés le long des murs pour justement retenir la poussée autrement dit pour empêcher que le poids, de la voûte et de la toiture, ne fasse s'écarter puis s'écraser les murs porteurs de l'ensemble du bâtiment. Néanmoins, ainsi fortifiée, l'église pouvait être un refuge solide face à des assaillants ce qui fut encore assez souvent le cas !

Ceux de la **façade**, à gauche et à droite du portail, sont très majestueux, bien plus que ceux de certains des autres côtés de l'église ; ils arrivent presque au niveau de l'oculus (rosace au-dessus de la porte principale d'entrée) et font pas moins de 70 cm. d'épaisseur sur une hauteur d'environ 7 m. et une largeur d'environ 80 cm.

Ces contreforts d'angle sont chaînés avec la façade. Cela alourdi quelque peu l'ensemble mais ils apparentent, aux yeux des bâtisseurs, indispensables pour éviter l'effondrement de l'édifice. On retrouve ces

éléments sur beaucoup d'églises poitevines mais dans d'autres régions également.

Côté Nord, hormis la tour rapportée et accolée pour insérer l'escalier montant au clocher, p. 1708 et pareillement l'espace réservé pour les fonds baptismaux, ils sont jusqu'au « *Transept* » Nord, au nombre de deux, énormes et très hauts (haut moins de 7 m. , larg. moins de 80, épaisseur environ 70 cm.), qui laisseraient supposer que la nef était, jadis, bien plus haute.

Contreforts côté Nord de la nef →

Le premier contrefort, de la nef, se trouve sitôt après l'escalier du clocher et le second juste avant l'espace qui abrite les fonds baptismaux.

Entre les deux, se trouve une grande fenêtre gothique (dont nous reparlerons plus loin), qui a dû remplacer une toute petite ouverture romane.

Ensuite, nous arrivons au « *Transept* » de l'église où s'ouvre une petite porte. L'extérieur, de ce « *transept* » est lui aussi renforcé sur son angle gauche comme sur son angle droit, par deux énormes contreforts largement plus imposant que ceux de la façade de l'église.

Ce « *transept* » Nord, qui dominait le « *cimetière Nord* », a certainement conservé, à peu près, son élévation originelle.

Hélas, à l'extérieur, son mur Nord a été couvert d'un horrible enduit qui, aujourd'hui, tombe par plaques et laisse apparaître son appareillage d'origine : pierres de pays de multiples provenances, montées au mortier.

Une fenêtre de style gothique coupe cette façade très rustique.

← **Fenêtre** du **Transept** côté Nord

Cette partie se prolonge jusqu'au fond de l'église, allant jusqu'à l'Est, et, dissimule, couvre, la chapelle, aussi gothique, aujourd'hui dédiée à la Vierge (ce que nous reverrons plus loin) ; son mur est d'un appareillage très primitif mais n'a pas été recouvert d'un enduit.

Cette dernière partie est, elle aussi, renforcée par deux contreforts plus épais encore, plus rustiques aussi et beaucoup moins hauts, dont le dernier à son angle Nord-Est est en alignement avec le fond de l'église.

← **Partie romane** et contreforts des chapelles côté Nord

Cette partie est aussi éclairée par une plus petite fenêtre, plus ou moins romane, qui est encadrée de beaux moellons de pierre de calcaire. Mais, est-elle d'origine ? Est-elle vraiment de l'époque romane (**XI^{ème}**) ou d'un peu plus tard ? Par contre, les

contreforts, eux, sont bien de l'époque romane. Ceci, est incontestable !

Le **mur** extérieur : pierres des chapelles côté Nord →

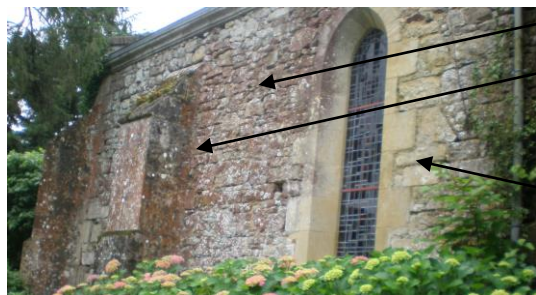
Avant d'aller plus loin, et pour éviter les confusions, une dernière observation doit être faite : toute l'église entière dans sa base initiale est sans conteste de l'époque romane ; ensuite, il a été raccordé, cumulé ou superposé, des raccords, des ajouts, selon les époques dont la période du « *gothique rayonnant* » (fin du **XII^{ème}**, début **XIII^{ème}** ; qui précède le gothique « *flamboyant* » du XV^e et XVI^e siècle), les moyens et la volonté du seigneur local.

C'est pourquoi, aujourd'hui, on se perd un peu dans la chronologie des différentes parties ou portions de notre église !

Puis, sur le **côté Est**, qui est le fond de l'église tournée vers l'Orient, ~~ou se trouvait~~ aussi, un cimetière. Sur cette face, on n'aperçoit plus que le contrefort qui se trouve entre la fenêtre gothique de droite et celle du grand vitrail central.

← Le **mur** : du côté Est ou du chœur

Le contrefort gauche comme la fenêtre gauche ont été cachés et englobés par la construction de la sacristie (que nous verrons plus loin). De quelle époque est cette partie-là ? La base des murs et les contreforts sont



probablement du roman ! En tous cas, les deux fenêtres encore visibles sont bien de l'époque gothique.
p. 1709



Passons au **côté Sud** de l'église.

C'est de ce côté-là que se trouvait le « *cimetière du midy* » (sic), parcelle n° 196 qui faisait 23 a 40.

Dans la partie avant, apparemment manquante (et sûrement reconstruite), il n'y a aucun contrefort.

Par contre, dans la portion arrière, qui paraît nettement plus ancienne, ils sont au nombre de cinq : un plus fort en début à l'angle du « *Transept* », et un autre de même tout au bout et qui touche la sacristie actuelle.



← Partie **avant** et partie **arrière** côté Sud

Enfin entre ces deux extrémités, les autres sont moins cossus, c'est-à-dire, moins épais et moins hauts.

Cette partie-là, au fond, semble d'une facture plus ancienne, et indubitablement romane (XI^{ème}).

Continuons :

Les murs : à priori, dans l'ensemble, à l'extérieur, ils n'ont rien de très particulier à part le fait qu'ils semblent être construits en « *Pierre de pays* » de couleur un peu rouge. Mais, on constate également qu'il y a d'autres pierres en calcaire rouge et blanc, en granit marron et en schiste gris et noir. L'appareil des murs (romans) est fait de moellons d'épaisseurs variées

tels que la carrière les donnait, liés au mortier. On constate également une forte proportion de ces pierres brutes par rapport aux pierres taillées.

D'où ces pierres ont-elles été extraites ?

Probablement de gisements proches du lieu de l'édification mais je n'ai aucune idée précise sur ce sujet.

Le **mur Nord** partie romane de la **nef** →

Côté Nord : ce flanc est très sombre puisqu'il ne reçoit jamais le soleil. Pour la même raison, il fait très froid sur le passage qui le borde, laquelle venelle permet d'accéder à la petite porte dite « *portail nord* » qui ne présente guère de caractéristiques particulières.



Ce flanc Nord est percé par deux fenêtres dont nous reparlerons plus loin.

On remarque, sans conteste, que le mur, sur ce flanc, a subi quelques transformations au fil des décennies ou plutôt des siècles.

La partie avant, plus proche de la façade de l'église, présente à hauteur de 2 mètres environ, sur toute sa longueur, une différence nette dans la couleur, la qualité et la taille des pierres ; cette partie basse du mur semblerait bien plus ancienne que sa partie haute. Elle est naturellement de l'époque romane (XI^{ème}), comme toute la base de l'église.

← **Petite Porte** du **Transept** côté Nord

Il est évident que ce mur Nord a subi plusieurs remaniements : d'abord parce qu'on y a rajouté la tour pour accéder au nouveau clocher (que nous verrons plus loin) et qu'ensuite, de même, on y a accolé un espace qui a permis d'y mettre un petit baptistère, lequel habitacle est d'ailleurs percé par une petite fenêtre dans le style gothique.

Tour du baptistère et fenêtre →

En 1839, dans les comptes de la Fabrique, est signalé la



« construction des Fonts Baptismaux » (et dont nous reparlerons plus loin). Mais où donc était précédemment l'espace réservé pour les baptêmes ?

p. 1710



← **Côté Ouest** : au passage, je signale qu'on trouve des façades d'église beaucoup plus sophistiquées. Ici, la nôtre est assez simple, ce qui tenterait d'accréditer le fait qu'elle est, justement, fort ancienne.

← **Façade** côté Ouest

La **façade** de l'entrée principale, **côté Ouest**, présente des différences dans la couleur, dans la qualité des pierres et même dans l'assemblage de celles-ci. On remarque nettement les différences de style, et des **périodes même** dans la construction : en haut, toute la partie allant du contrefort droit au contrefort gauche, et incluant la « *rosace* », est d'un aspect différent du reste de la façade de l'église. Les pierres sont plus petites en haut qu'en bas.



Dans la portion basse, incontestablement, cette partie est du début du « *gothique rayonnant* » (fin du XII^{ème}, début XIII^{ème} ; qui précède le gothique « *flamboyant* » du XV^e et XVI^e siècle), et faite de belles pierres de calcaire blanc, bien taillées, bien assemblées ; ces pierres viennent-elles de la carrière de la *Jamonnrière* (lieu situé bien après le gros village des *Ouillères*, et située plus exactement au lieu-dit la *Pointe*), et dont la beauté, la qualité étaient renommées, qui ont été utilisées pour beaucoup d'édifices des environs.

Deux des **blasons** →

C'est, dans cette partie-là, qu'ont été apposé quatre blasons, sur lesquels nous reviendrons plus loin, mais qui ne sont probablement pas à leurs places originelles.

On peut y voir aussi un *moellon sculpté d'entrelacs* naturellement qui a été réutilisé (voir plus haut p. 1639). Ce type d'entrelacs est typique de la sculpture mérovingienne mais étaient souvent repris dans certaines sculptures plus tardives de la dynastie carolingienne.

Côté Sud : c'est le plus intéressant, d'une part parce qu'il est très ensoleillé et d'autre part parce qu'il présente plusieurs curiosités.

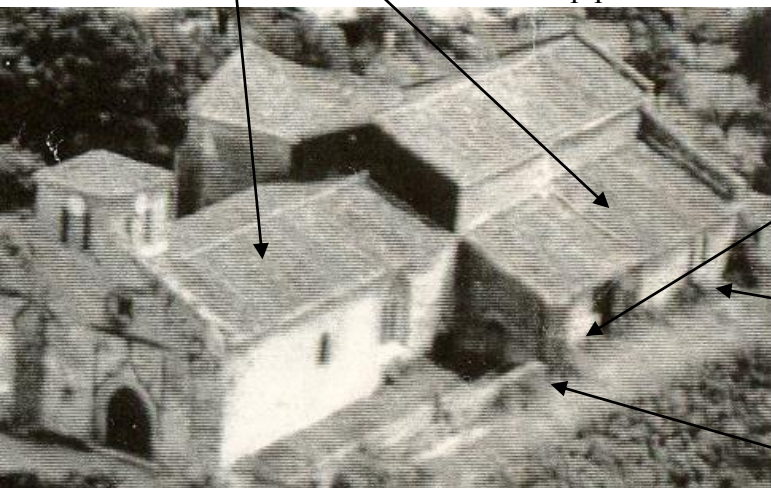
Ce côté Sud possède un autre vestige très ancien : toujours, incrusté dans ce mur, se trouve également un modillon ou *corbeau* représentant une tête de femme sculptée, et cette fois de l'époque romane (voir plus haut p. 1639), mais qui n'est, peut être, qu'une pierre réemployée.

Modillon roman à Mervent (XI^{ème} ou début XII^{ème}) →

Cette façade Sud a subi plusieurs remaniements dont, dans sa partie avant, où elle ne possède, d'ailleurs comme vu plus haut, aucun contrefort.

Rien qu'au regard, on voit facilement que les pierres de ce mur sont différentes.

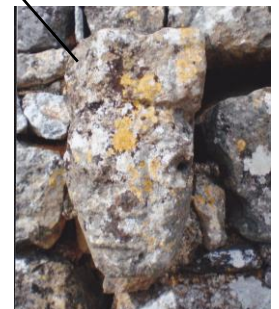
Dans sa partie au fond, les contreforts (au nombre de quatre) comme le mur qu'ils soutiennent semblent d'une facture beaucoup plus ancienne que je placerais à la période du roman (du X^{ème} au XII^{ème}).



Le premier et le dernier contrefort, en biseau, sont beaucoup plus imposants que les deux du centre, néanmoins ils sont moins importants et moins hauts que les deux de la façade Ouest de l'église.

← **Contreforts** côté Sud

Cette façade arrière Sud est percée, d'ailleurs, par deux petites fenêtres romanes dont l'embrasure est très profonde (plus de 60 cm d'épaisseur). De ce côté, se trouve la petite porte Sud (voir p. 1877), qui elle aussi,



comme au Nord, dessert la partie Sud du « transept ». Ces ouvertures des portes secondaires sont-elles vraiment très anciennes ? p. 1711



Enfin, surtout, une découverte archéologique d'une grande importance a été faite sur cette façade avant Sud. Je me dois de vous la signaler maintenant !

← Ossements d'un individu inconnu

En effet, dans le début de l'hiver 1982, lors de travaux effectués afin d'installer un chauffage dans l'église, on creusa à l'extérieur une fosse destinée à recevoir la cuve à fuel. On excava assez profondément (1 m 80 à 2 mètres) au pied du mur sud de l'église (voir bull. n° 46 château de Mervent p. 903, 904).

Apparurent, alors, des vestiges forts intéressants.

Parmi des gravats, se superposaient plusieurs couches d'incroyables objets : couche de résidus de bois brûlés mélangés à de la terre où apparaissaient de belles poutres presque entières qui portaient, elles aussi, les traces d'un incendie, et plus une couche d'ossements humains mêlés à ces résidus.

Cette ossature, quasi intégrale, était celle d'un squelette, d'un homme très grand, en position semi-allongé, étendu probablement accidentellement (vu sa position) parmi l'enchevêtrement des poutres calcinées (j'ai toujours en ma possession un tibia, des vertèbres, un morceau de boîte crânienne et la mâchoire où s'encastre de très belles dents dont une qui est cariée).

Ce squelette, d'un homme probablement assez costaud, était encore couvert par quelques lambeaux de vêtement : tissu au fin tissage de couleur sombre (coloré probablement par le temps ou la décomposition du corps) et de la cotte de maille, à gros tissage, et oxydée (j'ai récupéré et je détiens toujours ces fragments).

Résidus d'éléments vestimentaires →

Très proche de ce personnage, se trouvait également un morceau de métal, tout déformé par le feu et, lui aussi, oxydé (je l'ai toujours) ressemblant à une boucle de ceinturon.

Mais le plus intéressant, est sans aucun doute un objet à proprement parler d'une grande valeur historique : une très ancienne *pièce de monnaie*, en métal et très oxydée, trouvée quasiment sur ce squelette.

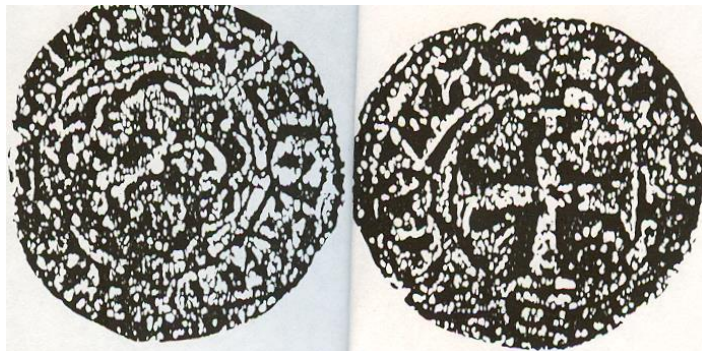
Au passage, je tiens à signaler que les élus locaux (de l'époque), à Mervent, ne tenaient point trop à voir circuler, autour de cette fosse, des curieux susceptibles de prévenir les responsables du patrimoine. Aussi, je le regrette mais j'ai eu très peu de temps pour effectuer des investigations un peu plus sérieuses.

Peu de temps après, j'ai confié cette pièce de monnaie (que je possède toujours) à un érudit qui n'a pu qu'approximativement me la dater . Cependant, il s'avère que ce serait un « *denier* » (douzième partie du sou,

qui pouvait être en argent, en or ou en cuivre, ce qui est probablement le cas de cette pièce de monnaie).

← Recto-verso de la *pièce de monnaie*

D'après mon spécialiste amateur, elle représente d'un côté la « *Croix de Jérusalem* » (ou croix pattée) entourée d'inscriptions (ce qui était courant pour les monnaies) et de l'autre, les armes ou le portrait d'un seigneur, lui aussi, entouré d'inscriptions ; le tout est très abîmé et également oxydé.



Toujours, d'après mon spécialiste, ce « *denier* » date de la période dite la *guerre de cent ans* (1337 – 1453) et plus particulièrement peut-être de l'époque du Prince Noir (prince anglais, décédé en 1376, dont des garnisons anglaises ont été à **Mervent** ; mais les monnaies de ce type circulaient déjà dès 1035 sous l'arrière-grand-père d'Henri II Plantagenêt, et circuleront longtemps après leur création). Mais, cette précision est peut-être aussi erronée ! Alors, quand cet individu inconnu a-t-il trouvé la

mort ?

Il apparaît plus que certain, qu'à ce moment-là, il y a eu au moins un incendie important p. 1712 pour entraîner ainsi la chute de la charpente, et même peut-être la toiture, de l'église. Vu la taille et la longueur des poutres que j'ai pu observer ce ne pouvait être que des poutres de charpente.

Une chose m'interpelle : cet incendie n'est peut-être pas accidentel ! Lorsque cela est le cas, en général, les individus présents dans l'édifice, évacuent le lieu et participent même à éteindre le feu.

Pour moi, cet incendie, fut sans doute provoqué à la suite d'une attaque militaire d'une telle violence et d'une telle rapidité que notre « *inconnu* », pourtant robuste, n'a pu s'extraire à temps de l'église et s'échapper ! A moins qu'il ne soit blessé ?

En tous cas, pour ma part, je pense qu'il y a eu indubitablement un assaut violent au point qu'à la suite d'un incendie une partie de l'église se soit effondrée entraînant avec elle de magistrales poutres porteuses !

Revoyons un peu les quelques attaques qu'a subi Mervent.



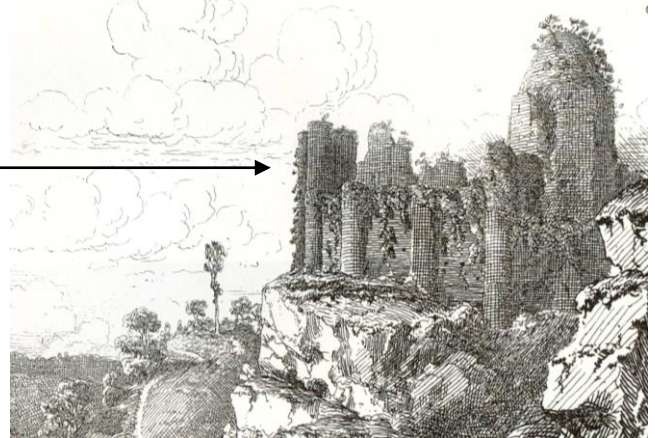
Jean sans Terre.

En 1214, en mars, Jean-sans-Terre (chevalier anglais qui revendique des terres en Poitou) débarque à la Rochelle avec une nombreuse armée, traverse Marans, puis Fontenay où il est rejoint par Savary de Mauléon et par d'autres chevaliers bas-poitevins. Son but était de soumettre tous « *ces Lusignan qui lui étaient hostiles* » dont Geoffroy I qui possédaient deux châteaux situés sur les confins de la Gâtine.

Il dirigea « *son armée sur Mervent. Le jeudi d'avant la Pentecôte (16 mai), il met le siège devant Mervent. Malgré l'énergique défense d'une poignée d'habitants qui s'était jetés dans le*

château, les pierriers anglais firent merveille et devant des forces décuplées, contre son attente, une seule attaque, qui dura depuis le matin jusqu'à une heure, l'en rendit maître, et le 17 mai, veille de la Pentecôte, la place capitula » (sic).

A ce moment-là, la cité entière de Mervent, intégralement entourée de murailles, fut-elle totalement cernée ? Certains des individus assaillis se sont-ils réfugiés dans l'église alors très fortifiée ?



Il faut savoir qu'il n'était pas rare de voir les cités, les villes ou villages ravagées et brûlées y compris les églises pourtant bien renforcées ; d'ailleurs, à cause de cela, on note souvent dans celles-ci de nombreuses reconstructions ultérieures dont il est parfois difficile de dater avec précision !

En 1242 : Louis IX (Saint-Louis), quittant Fontenay, vint lui-même faire le siège du *château de Mervent* le 28 et 29 mai 1242.

Saint-Louis cantonna ses troupes, à gauche du vieux château, au-delà du *chemin des Douves*, sur les rochers et pâtures environnants (au-delà de la *Chalandrie* et aussi sur des terrains allant sur *Foulet* et *Pruneau* ; une autre version dit : « *on montre encore, de l'autre côté de la rivière Mère, en face du château, l'endroit où campa St Louis* » : il s'agirait des immenses pâtures situées au-delà du *moulin du Portail*, et aujourd'hui sous l'eau). Mais, le château et le bourg comme l'église, étaient alors entourés de murailles.

Le château « *est emporté comme un fétu de paille* » (sic) et selon certaines sources « *sous les yeux d'un homme de justice, les toitures sont arasées, les murs de défense renversés et une partie de la garnison est passée au fil de l'épée* ».

← Le **Prince Noir** (il décèdera à l'âge de 46 ans)

Il paraît peu probable que St-Louis se serait également attaqué à l'église de Mervent !





de Parthenay, de Mervent et de Vouvant (voir bull. n° 46 château de Mervent p. 902). Le seigneur des lieux, Richemont, se trouvait à Parthenay lorsqu'il reçut une mauvaise nouvelle qui lui apprit « *qu'un capitaine Pierre Regnault, frère de La Hire s'était emparé par surprise du **château de Mervent**, le 8 juin 1432, jour de la Pentecôte, à l'heure des vêpres* » (sic).

Mais, il n'est nullement fait mention d'une quelconque attaque de l'église également. Ce qui ne l'exclut pas !

Alors, allez-vous dire, quand cette action meurtrière a-t-elle pu se produire ?

Bien sur, il y eut, beaucoup plus tard, les fameuses guerres de religion où les protestants n'hésitaient pas à attaquer puis à brûler les églises (comme, entre autre, celle de Fouissais en 1568, la cathédrale de Luçon à

quatre reprises en 1562, 1568, 1570, 1622 et tant d'autres) dont les voûtes alors s'effondraient. **Mais, à cette époque, on ne portait plus de cotte de maille !**

Gisant de **Guillaume VII** →

Alors ! Il ne reste plus que la période, antérieure, au Prince Noir !

Ce dernier, ainsi nommé parce qu'il portait une armure et des vêtements noirs, était le fils du roi anglais Edouard III dit Plantagenêt. Cette dynastie revendiqua l'Aquitaine pendant 100 ans d'où la fameuse « *Guerre de cent ans* ». Edouard Plantagenêt, fils, (1330-1376) était encore plus « *noir d'âme* » que son père. Il conduisit en 1356 une campagne meurtrière à travers le Poitou. Il avait pour ami et compagnon John Chandos (Jean) à qui il donna la charge de la baronnie et surtout le château de **Mervent** (voir bull. n° 46 château de Mervent p. 896).



Puis, en 1372, à la suite de la soumission du seigneur de Parthenay (ainsi que de Mervent et Vouvant) au roi de France, alors que depuis trente ans (voir bull. n° 46 château de Mervent p. 896) cette famille faisait allégeance aux Plantagenêts, les anglais ayant à leurs têtes le Prince Noir, irrité, ravagèrent une partie du Poitou : les terres et les biens de Guillaume VII Parthenay-L'Archevêque (ci-dessus leur blason).



Le Prince Noir avait pour tactique de conduire une armée mobile avançant sur un front réduit et pratiquant une avancée dévastatrice sans égards pour les castels, les églises mais aussi pour la population. C'est pourquoi les églises étaient bien souvent des lieux de refuge, de dernier recours, pour les populations en danger. Mais, il n'était pas rare que l'église, alors lieu de refuge sacré, soit malgré tout, assailli par les belligérants sans respect pour le saint sanctuaire.

Ce que je viens de vous raconter, d'analyser, forcément « *n'est pas parole d'évangile* » ou encore moins « *vérité de La Palice* », mais ces renseignements méritent d'être signaler aux Merventais qui s'intéressent plus intensivement à l'histoire de Mervent.

Je formule un souhait : qu'un jour, une personne plus érudite que moi, apporte des éléments sur ces objets précieux, uniques vestiges d'une époque très lointaine mais fascinante.

Naturellement, j'ai toujours en ma possession ces ossements, les résidus vestimentaires et la pièce de monnaie trouvés dans le sous-sol jouxtant l'église.

Mon intention, avant que je ne passe dans l'au-delà, est de les remettre dans les mains des responsables de la Mairie de notre commune.

J'espère qu'ils les conserveront précieusement. Car c'est certain, la science archéologique évoluant actuellement très vite, on pourra aisément, un jour, en faire la datation !





Mervent. Et c'est sûrement, à ce moment-là, qu'après toutes les vicissitudes que notre église a endurées, que commença une autre phase de construction voire de reconstruction

Reprenons l'inventaire architectural de notre église.

Le **dos de l'église** XV^{ème} (ou dit : abside de tête a depuis longtemps disparue) : tout d'abord, le dos de l'église, côté Est, est renforcé aussi par des contreforts.

Aujourd'hui, on ne peut en voir qu'un seul car l'autre, justement, sera masqué puisqu'il sera intégré dans la bâtisse de la construction de la sacristie quelques années plus tard. Le dos de l'église est lui aussi fait d'un appareillage de pierres taillées grossièrement.



← Vitraux du XV^{ème} : à gauche extérieur, à droite intérieur

Les vitraux de style gothiques, qui ornent le dos de l'église, sont décorés d'arcs trilobés jumelés caractéristiques de cette période. Néanmoins, leurs décor en « *anse de panier* » pourrait dater du premier quart du XVI^{ème} (donc 100 ans plus tard 1500-1525), restauré donc un peu plus tard.

La **sacristie** : est mentionnée depuis longtemps puisque en 1650, il est fait mention : « *les meubles de sacristie manquent . . .* » ; mais où se trouvait-elle vraiment ? C'est ce que nous verrons, en détail, plus loin !

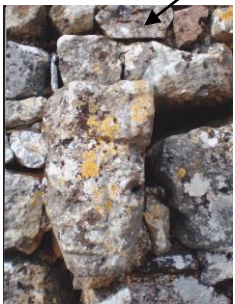
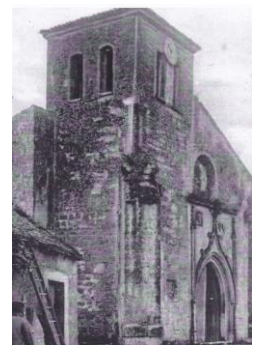
C'est dans le petit terrain qui jouxte le dos de notre église que j'ai découvert, abandonné, ce beau lapidaire, probablement une sculpture d'ornement datant d'avant le 12^{ème} et qui est d'un assez beau caractère, quoique sauvage. La sculpture de cette figure humaine ou animale est d'une grossièreté toute primitive et rappelle les monnaies gauloises. Les yeux sont quasiment sur les côtés.

C'est dans le petit terrain qui jouxte le dos de notre église que j'ai découvert, abandonné, ce beau lapidaire, probablement une sculpture d'ornement datant d'avant le 12^{ème} et qui est d'un assez beau caractère, quoique sauvage. La sculpture de cette figure humaine ou animale est d'une grossièreté toute primitive et rappelle les monnaies gauloises. Les yeux sont quasiment sur les côtés.



Actuellement, je conserve chez moi ce magnifique « *modillon* » dans l'attente d'un placement définitif, dans l'église, à la vue des visiteurs et à l'abri des voleurs !

Avant de continuer, je voudrais signaler les commentaires de l'érudit en la matière, Mr Francis Moreau, à qui j'avais fait parvenir les clichés des lapidaires cités plus haut. Il me répond : « *En ce qui concerne les modillons, je les trouve assez étranges. Les yeux sont en effet très écartés, presque à l'extérieur de la face, je n'avais pas encore vu cela parmi les modillons romans. La tête « féminine » à quelque chose de « fantastique », ce n'est pas un visage humain courant. Quant à l'animal, il ressemblerait plutôt à un poisson et cette pièce est intrigante pour son archaïsme, j'avoue que je reste perplexe. Quant aux entrelacs, ils sont certainement de la seconde moitié du Xe siècle. On peut en voir de semblables au musée lapidaire de l'abbaye de Maillezais. Le plus curieux, c'est que ces pierres n'ont pas été remarquées par les savants du XIX^e siècle.* »



archaïsme, j'avoue que je reste perplexe. Quant aux entrelacs, ils sont certainement de la seconde moitié du Xe siècle. On peut en voir de semblables au musée lapidaire de l'abbaye de Maillezais. Le plus curieux, c'est que ces pierres n'ont pas été remarquées par les

savants du XIX^e siècle ».

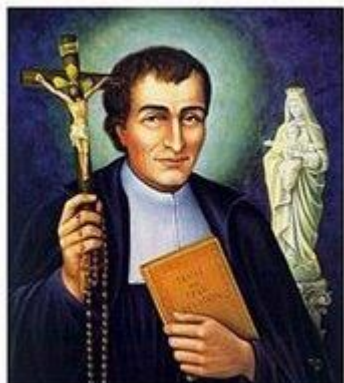
Effectivement, les B. Fillon, Bruzon, Louis Brochet et compagnie ! ! . . , pourtant si prolifiques n'ont rien signalés dans leurs nombreux livres sur la région ou bien n'ont-ils rien vu !

Les toitures de l'église →

A propos de l'état de la toiture (dont nous avons déjà parlé plus haut) en 1617, il est signalé lors d'une visite pastorale « *Avons trouvé la dicte église couverte de la moitié* ».



En 1650, l'état de l'édifice est catastrophique : « *l'église est en ruines, le toit crevassé, la charpente ébranlée est à demie pourrie* » p. 1715



Presque 100 ans plus tard, en l'été 1715, sous l'impulsion d'un missionnaire, Mr de Montfort (voir bull. n° 27 p.438), quelques travaux de restauration sont entrepris. On sait peu de chose sur ceux-ci sinon que on a « *blanchi les murs à la chaux* ».

← Le Bienheureux Père de Montfort

Il faudra attendre encore 100 ans plus tard, en 1819, pour entendre parler de la couverture de l'église.

Dans le registre de Fabrique, d'alors, il est signalé « *toiture refaite de l'église* ». Il a été notifié le 21 novembre 1819, payé à Jean Mallet, chauxfournier aux Guillottières de Puy-de-Serre « *2550 tuiles, 10 charges de chaux, 250 briques fournies à l'église et au presbytère* », puis encore à la même date payé à Pierre Adam Bard cultivateur à Mervent (à La Logette ?) pour « *charrois qu'il a fait au transport de sable de terre (sic) pour les réparations de l'église et du presbytère* ». Puis payé encore à la même date, à François Boutin, marchand de bois aux Loges, pour « *4300 lattes, 48 pieds (= 15 m84) de long de chevrons* », et pour « *2300 clous* ». Et enfin, encore ce même jour, est fait le règlement de « *75 journées de travail pour les maçons* » qui ont été « *payé à Sébastien Aupicon et Gabriel Thomas masson (sic) à Foussay pour réparation de l'église* ». Il semble qu'il a fallu probablement réparer aussi la charpente !

Les travaux ne sont-ils pas terminés ?

Car le 15 avril 1820, est soldé au Sieur Belet chauxfournier (qui fabrique la chaux) à Bourseguin commune de Bourneau pour « *deux charges de chaux fournie aux réparations de l'église* ». A-t-

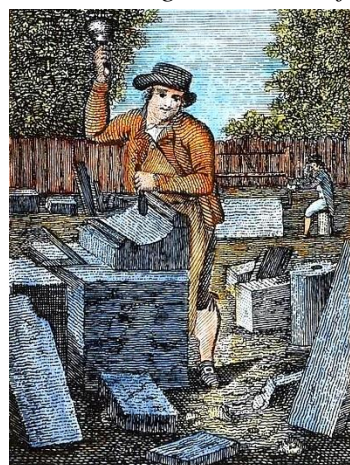


on aussi blanchi les murs intérieurs de l'église !

En 1821, des réparations sont à nouveau faites à l'église puisqu'il a été payé le 29 décembre « *au Sr Aupicon, masson à Foussais, pour 4 journées passées aux réparations de l'église* ». De plus, il a été réglé au Sieur Belet, chauxfournier, « *pour une charge de chaux fournie à l'église* ».

En 1829, des réparations sont à nouveau faites à l'église. Le 12 avril a été « *payé à Louis Millé, masson (sic) pour 6 ½ journée passée en l'église pour réparations* ». Puis le même jour, « *payé à François Belet, de Bourseguin, pour 6 charges de chaux fournies pour l'église* ».

Ce ne sont peut-être que des travaux d'entretien ? On a dû sans doute reblanchir l'intérieur de l'église. Mais aussi on a fait appel à un tailleur de pierres puisque, dans ce même temps, a été « *payé à Jean-Baptiste Plissot, tailleur de pierre, à Fontenay, pour réparations de l'église* ».



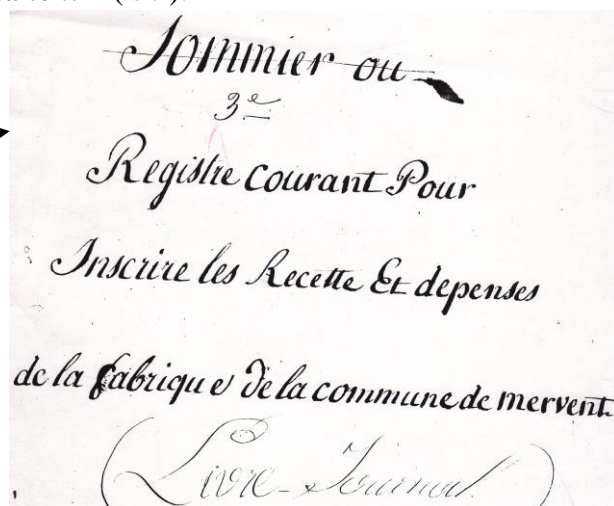
A la lecture du registre de Fabrique, on s'aperçoit qu'il y a fréquemment des travaux de réparations faits à l'église mais aussi au cimetière. Ainsi, de juillet à décembre 1837, beaucoup de créances sont alors réglées.

En 1843 (10. 7.), « *payé à Pierre Suaud, maçon au bourg (rue des Juifs), pour reste de travaux qu'il a fait en l'église de Mervant (sic) pour avoir quarelé, crépi, blanchi* » (sic).

Mais avant d'aller plus loin dans l'inventaire architectural de notre église et surtout des travaux qui ont été faits, il me faut signaler où je puise certaines de mes sources, surtout à partir du début du 19^{ème} siècle.

Tout simplement dans le registre de Fabrique de Mervent intitulé « *Sommier ou Registre courant pour Inscrire les recettes et les dépenses de la Fabrique de la commune de Mervent* ».

Il est numéroté comme étant le 3^{ème}, et daté du 1^{er} juillet 1819 pour se terminer au 9 avril 1893. D'ailleurs ce registre de Fabrique a été contrôlé lors de la visite pastorale à Mervent, le 30 mars 1925, et il a été écrit à la fin de la



dernière page « *Existe-t-il un autre cahier* » ? Pour ma part, je pense que oui !

p. 1716

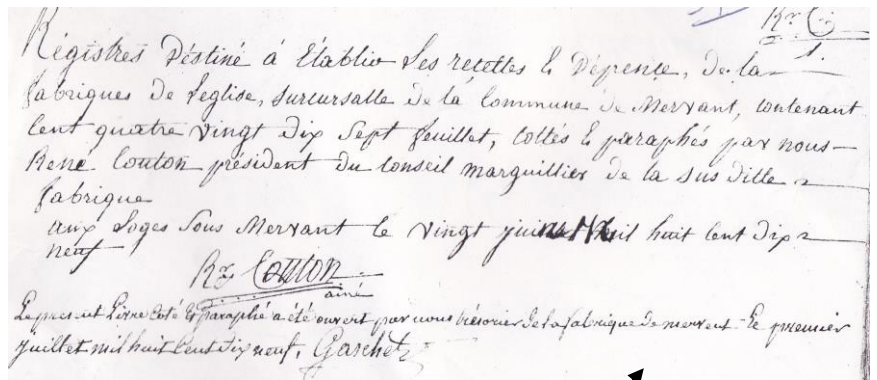
Mais le curé Baumard, qui m'avait confié, non pas sans quelques réticences, ce volume (que je me suis empressé de photocopier et que j'ai toujours), m'avait alors dit « non » ! Enfin !

Par contre, je ne sais pas où sont passés les 2 registres précédents ? C'est fort dommage car il est certain que ceux-ci auraient été une « *vrai mine d'or* » !

En fait nous savons peu de chose sur ces deux anciens registres (qui sont peut-être à Luçon). Si ce n'est que lors de la visite pastorale du 27 avril 1617 (voir plus haut p. 1653), un registre est tenu par « *Morice Tripotteau fabriqueur d'icelle église* ». De même en 1695, un compte-rendu est dressé mais il n'est donné aucun détail (voir plus haut p. 1675).

En première page du seul registre que nous ayons, il a été également inscrit en haut « *Registre destiné à établir les recettes & dépenses de la fabrique de l'église succursale de la commune de Mervent, contenant cent quatre vingt dix sept feuillets, cotés & paraphés par nous René Couton président du conseil marguiller (ou fabriqueur) de la susdite fabrique, aux Loges sous (sic) Mervent le vingt juin mil huit cent dix neuf* » signé : R Couton qui est maire depuis juin 1815.

Et, en dessous, « *Le présent livre coté et paraphé a été ouvert par nous trésorier de la fabrique de Mervent le premier juillet mil huit cent dix neuf* » Signé : Gaschet, adjoint du maire.



La photocopie de ce registre, qui n'existe que depuis 1818, et bien après le Concordat, va nous être très utile !

Par contre, j'ignore où l'assemblée des membres du Conseil de Fabrique se réunissait à ses débuts.

← Partie droite du Logis : le Presbytère
Plus à l'église depuis la Révolution. Est-ce dans un local privé ? Je pencherais pour cette seconde option.

Je pense, d'ailleurs que les réunions se feront, plus tard, au Presbytère, qui est une partie du grand Logis de la Chalandrie

et ceci jusqu'au décès du dernier prêtre qui y demeurera, l'abbé Baumard (1990). Je reviendrais plus loin sur l'installation, après la Révolution, de ce presbytère.

Car, le 20 décembre 1839, il a été « *payé au sacristain (sic) pour avoir fait raccomoder la pendule (ci-contre : pendule du 19^{ème}) de la Fabrique* ». Celle-ci a donc sa propre horloge. De plus, elle y a aussi un coffre-fort. Ceci n'était pas commun mais à l'époque (où il n'y avait pas de banque), il fallait bien, peut-être, ne prendre aucun risque.

Le 20 avril 1841, la Fabrique a « *payé à Mr Chevallereau pour la serrure du coffre (ci-contre : coffre du début du 19^{ème}) de la Fabrique* ».

Puis, voici, une information curieuse !

Le 14 avril 1841, la Fabrique a « *payé pour la caisse de secours ecclésiastique la somme de 5 frs* ».

Ces caisses existaient depuis déjà fort longtemps sous l'ancien régime.

Mais avec la Révolution, elles furent restructurées. Le décret du 12 juillet-24 août 1790 contenait deux articles ainsi conçus : ART. 9. — Les curés qui, à cause de leur grand âge ou de leurs infirmités, ne pourraient plus vaquer à leurs fonctions, en donneront avis au Directoire du Département qui, sur les instructions de la municipalité et de l'administration du District, laisserait leur choix, s'il y a lieu, ou de prendre un vicaire de plus, lequel sera payé par la Nation, sur le même pied que les autres vicaires, ou de se retirer avec une pension égale au traitement qui aurait été fourni au vicaire.



Les cloches apparaissent vraiment au VIIè siècle mais ce ne sera que beaucoup plus tard que les églises posséderont vraiment une ou des cloches.



Si, alors, déjà au VIIIème, l'usage des cloches destinées à sonner les offices ou à convoquer les fidèles était répandu, les cloches (alors petites) étaient suspendues dans des petits campaniles , des tours ou alors installées dans les combles de l'édifice (les grosses cloches n'apparurent que beaucoup plus tard). Très vite, les toutes petites églises de campagne, même les plus modestes, voulurent avoir leur clocher et au moins une cloche bien que le prix de celle-ci fut très onéreux.

En conclusion, notre église à son origine n'eut probablement qu'un petit campanile installé dans le pignon de la partie supérieure triangulaire de la façade. En

effet, à la clochette latine succède la cloche romane laquelle sera suivie par le bourdon gothique (plus ou moins gros) plus puissant. Il fallut donc s'adapter et, de l'antique pignon campanile on passa à une petite tour puis à de plus gros et robustes clochers. Ce qu'avait



inventé le roman fut acquis au gothique, mais le gothique le perfectionna et l'augmenta ! Pour autant, notre clocher date-t-il de cette époque lointaine ?



En général, ce fut surtout aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles qu'on éleva des tours ou clochers dans lesquels se logeaient les beffrois (en bois). Mais, on construisait déjà, au X^e siècle, des clochers d'un diamètre tel qu'il fait supposer l'emploi de fortes et nombreuses cloches. Dans la plupart des cas, les tours, simplement appelées *clochers*, sont intégrées à la structure de l'église.

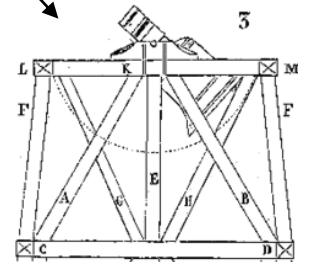
Le clocher, c'est donc la tour en pierre dans lequel se loge la charpente en bois, de son vrai nom « *beffroi* », qui soutient les cloches.

Le « *beffroi* » est un ouvrage de charpente en bois destiné à supporter et à permettre de faire mouvoir les carillons en isolant les murs de pierre des cloches. Lorsque les cloches sonnent, le matériau, de bois, plus indulgent absorbe les vibrations. Si les cloches étaient reliées directement à la pierre du clocher, leurs vibrations dangereuses affaibliraient les murs qui finiraient par s'écrouler.

L'ouvrage de cette charpente, est constitué d'un entrelacement complexe de croix en chêne et repose sur un rebord en pierre dépassant des murs intérieurs de la tour.

Au fil du temps, les cloches prirent un tel accroissement de volume, qu'il fallut bâtir dans la partie la plus élevée des édifices religieux un petit corps de logis spécial en forme de tour, pour qu'elle puisse sonner à l'aise et produire des sons qui s'entendissent de fort loin.

Enfin, au-dessus, il y a un comble également en charpente de bois recouvert d'ardoises ou de tuiles.



Je suis montée, ces jours-ci, jusqu'en haut du clocher de notre église. J'ai été très impressionnée ! J'étais accompagnée par Mr Yves Chaigneau, que je remercie au passage pour sa chaleureuse participation.

L'accès se fait, tout d'abord, par une petite porte qui ouvre à l'intérieur de l'église et dont la clé, est depuis la Révolution, déposée à la mairie comme le voulait alors la loi.

Les escaliers font leurs apparitions au XII^e siècle, mais ils sont encore très étroits.

Puis, pour arriver quasi au sommet de la tour-clocher, il faut emprunter un escalier à vis, très étroit. Cet escalier est inséré dans la tour externe du côté Nord, qui est éclairée, à intervalles réguliers, par de petites meurtrières étroites.

On appelait ces marches ou rayons, « *escalier en vis* » (l'escalier en vis possède un noyau central, à la différence de l'escalier en colimaçon), à montée hélicoïdale, dont les extrémités centrales des marches sont superposées de

manière à former un noyau central. Ces marches pouvant être taillées à l'avance, sur un même tracé, un escalier en vis était posé très-rapidement. Ces degrés, sont accolés, sur leur droite, au « mur d'échiffre », mur de la tour extérieure, dans laquelle se trouve l'escalier. p. 1718

Départ de l'escalier du clocher →

La tourelle extérieure et l'escalier, qui se présente comme un passage incommode, exigü et mal éclairé, pourrait faire penser à la période romane. A ce moment-là, l'église qui n'est qu'une grande nef voûtée en berceau ne permettait pas un rajout, à l'intérieur, pour une cage d'escalier alors celle-ci était montée à l'extérieur. Les constructeurs de l'époque jugeaient que cet appendice devant être placé de la manière la plus commode pour les services.

Les murs de cette tour, pour accéder à notre clocher de Mervent, semblent avoir été construits d'une seule traite. Dans l'appareil (la maçonnerie), on ne distingue aucune différence d'un quelconque niveau de construction.

La cage (d'escalier) est construite en assises régulières de moellons de différentes espèces, dont de calcaire, lesquels sont curieusement striés de rayures que l'on peut voir notamment à l'intérieur de la tour.

Ce qu'on remarque à l'intérieur, plus particulièrement, c'est que cette cage (d'escalier) est montée avec un ensemble de pierre calcaire mais aussi ce qui semblent bien être de la pierre de pays. Toujours, à l'intérieur, cet « escalier à vis », dont les marches (font à peine 20 cm d'épaisseur) et le noyau sont, eux, en moyen appareil de calcaire tendre, très beau et bien blanc.

On monte, à cet escalier, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. En principe, ce procédé stigmatise bien l'époque romane mais cette fabrication a perduré sous les siècles suivants. Donc difficile de dire si cet escalier est du pur roman ou alors s'il a été rajouté lors des restaurations de l'époque gothique !

A l'extérieur, cette cage (d'escalier) ne donne guère plus d'indication !

Elle apparaît bien maçonnée de beaux moellons de calcaire soigneusement taillés. D'ailleurs, la façon de cette tour ne présente aucune analogie avec le mur proprement dit de l'église romane dont nous avons parlé plus haut (voir p.1703). Elle présente, par contre, une grande similitude avec le contrefort qui se trouve juste après elle. Pour autant, cette tour n'est pas forcément de la même période (XIème).

← Escalier à vis et fenêtre en meurtrière

Cette tour, à intervalles réguliers, est percée d'ouvertures, qui sont à Mervent, des fenêtres en meurtrières. Ces brèches marquent, peut-être, les niveaux

successifs d'un échafaudage.

Le clocher actuel de notre église occupe la partie latérale gauche de la façade avec qui, d'ailleurs, il est en alignement verticalement.

De plus, il surmonte la porte d'entrée et est dit alors « clocher-porche ». Très peu élevé, de plan carré, il est de surcroît dépourvu de flèche. Il est massif, porte en anse de panier, et est hissé sur le flanc nord de la façade. De plus, il comporte des ouvertures à ventaux appelées « abat-sons » ; ce sont des planches de bois placées dans les fenêtres du beffroi pour que le son des cloches aille dans le village. Ces « abat-sons », installés par deux, seront mis sur les quatre faces du clocher.

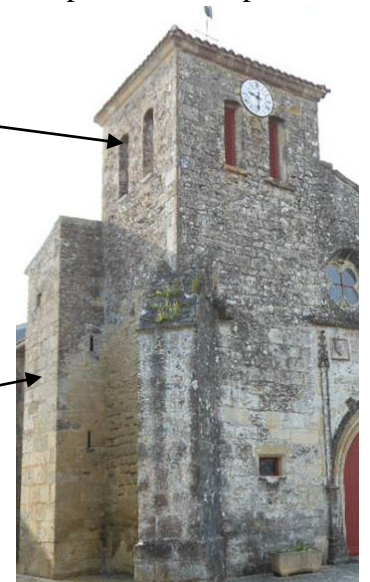
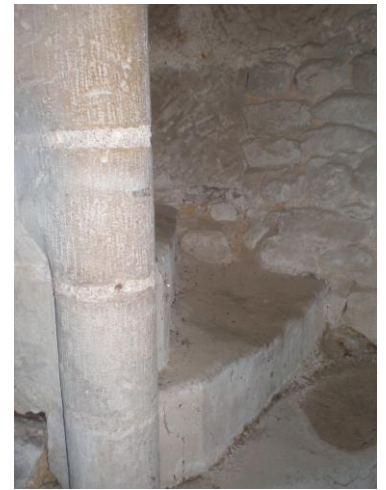
Mais de quand date réellement le clocher que nous voyons à Mervent ?

Honnêtement, je suis incapable d'en donner la période précise !

En 1617, il est signalé « n'y a point de cloche » (sic).

Ce que l'on peut voir, aujourd'hui, dans l'église de Mervent ne nous donne guère de précisions sauf que l'on est impressionné par l'emplacement réservé à cet effet.

On constate que dans cet angle Nord-Ouest, beaucoup de modifications ont été faites peut-être à cause des cloches.



Le plus étrange, dans cet espace où, jadis, se tenait le (ou les) sonneur de cloches, est curieusement aménagé : deux ouvertures en ogive ont été bouchées mais à qui on a rajouté, pour l'une à l'Ouest, une curieuse ouverture carrée pour donner un peu d'éclairage. Une de ces ouvertures devait donc s'ouvrir au **Nord** et l'autre à l'**Ouest**. Pourquoi ?

Je suis dans l'incapacité de donner une explication rationnelle à ces trouées qui ont été murées ! L'église aurait-elle été plus large et plus longue ?

Y avait-il, alors, un prolongement de ce côté **Nord** de l'église, qui correspondrait à un **bas-côté**, aujourd'hui, disparu, et pareillement, en face, côté Sud, comme à Foussais !

Ainsi, que pareillement, dans notre église, pour des piliers gothiques, aujourd'hui, également disparus. Je crois que, sans peur de me tromper, nos deux églises présentaient les mêmes analogies !

Mais, pour en revenir à cet espace au fond de l'église, et situé sous le clocher, y avait-il alors deux portes d'entrée comme cela était courant dans les églises romanes ou bien des **portes aveugles** façonnées uniquement pour l'esthétique, comme, encore, celles de

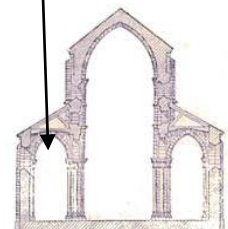


l'église de Foussais (5-6 km de Mervent) ?

← **Intérieur** (à gauche) et **Porche** (à droite) de l'église **Foussais**

De plus, souvent, ces portes principales étaient surmontées d'un auvent comme à Foussais.

Si je parle souvent de Foussais, c'est que cette église et celle de Mervent ont présentées, à une lointaine époque, de grandes similitudes. Elles en présentent encore !



Ces ouvertures murées, très bien façonnées en ogive, dans un mur extrêmement épais (pas moins de 80 cm), et que l'on voit très bien encore dans notre église, datent-elles de l'époque romane pour avoir, ensuite, été modifiées à la période des restaurations gothiques ?

Et pour ce qui est d'un auvent, il y a encore sur la façade deux corbeaux énormes qui auraient, justement, pût soutenir cet auvent !

Mais, revenons au plafond de cet espace qui est monté en voûte d'ogive, laquelle est percée en son milieu par un trou suffisamment large pour y hisser une cloche.

Là, encore, je ne saurais donner une date précise : du roman ou du gothique ?



En tous cas, c'est sûrement par ce trou, qui donne accès directement au clocher, et surtout à la charpente en bois qui l'occupe, que l'on devait

hisser la cloche fondue au bas de l'église.

En aucune manière, quel que soit le poids et la taille de la cloche, il ne pouvait être possible de la grimper, autrement, là-haut. La cage de l'escalier à vis construite dans la tour, dont nous avons parlé plus haut, bien trop étroite, ne pouvait permettre à quiconque de la monter même à dos d'homme ! Alors, si l'escalier ne servait pas à cela, il a été construit uniquement pour permettre au sonneur de monter au clocher.

Il faut savoir qu'on pouvait également carillonner, avec la main, en



utilisant uniquement le battant de la cloche.

En 1721, il est fait mention, pour la première fois, dans les registres religieux de la paroisse de Mervent, du baptême d'une cloche nommée « *Jeanne* ».

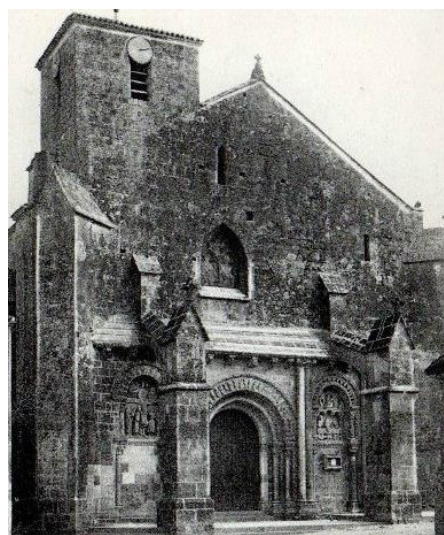
Il y a fort à parier que comme la suivante, coulée en 1733, cette première cloche connue a été fondue dans ou devant l'église.

Fondre une cloche n'est pas une petite entreprise, surtout à ces périodes.

Une fois la décision prise, il faut rassembler les fonds en incitant les membres de la communauté, du moins les plus fortunés, à verser leur obole. Il faut trouver l'artisan capable de réaliser l'ouvrage, le faire chercher, peut-être même assez loin. Après avoir négocié un accord sur le prix, les dimensions de l'ouvrage et ses décorations, il faut accueillir le fondeur au village pour plusieurs semaines, réunir les matières premières, définir un lieu où l'artisan pourra travailler et lui fournir des manœuvres.

L'emplacement choisi pour fondre la cloche, le fond de l'église, permettait de limiter le transport de l'objet fini vers le clocher tout proche tout en laissant libre l'allée centrale et l'entrée dans l'édifice. Ce moule se trouvait près de l'angle **nord-ouest** de l'église (peut-être à Mervent).

Le jour fixé, le cuivre et l'étain vont être fondus ensemble. La fonte dure plusieurs heures ; des hommes se relayent aux soufflets pour apporter l'air nécessaire à l'obtention d'une température de plus de 1 100°C. Moment décisif que celui où le métal en fusion coule du four et remplit le moule, ou encore celui où le fondeur va casser le moule pour faire apparaître la cloche désirée, probablement dans un silence religieux où se cristallisent à la fois la crainte d'un raté et tout l'espoir d'un village.



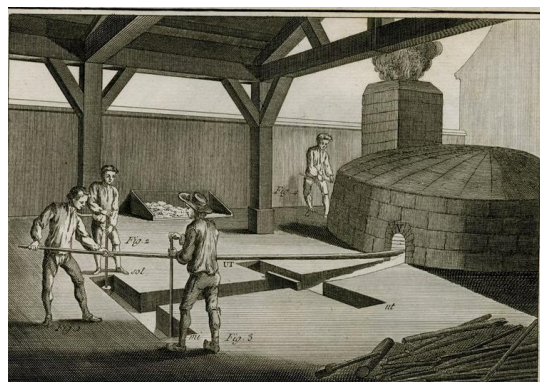
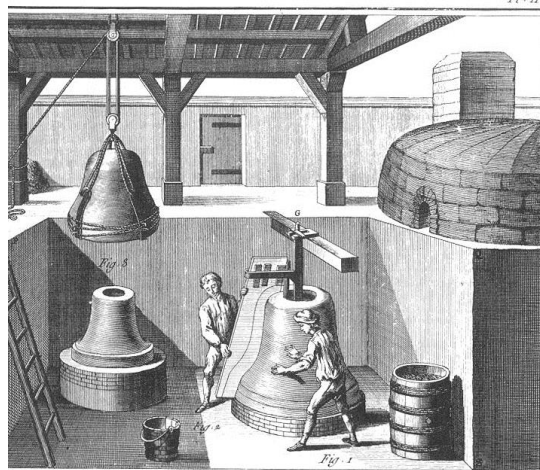
Moment certainement plus solennel, mais non moins festif où la cloche est bénie et hissée au clocher pour répandre ses premières vibrations dans le village et ses alentours. Ensuite, le four devenu inutile est cassé et jeté dans la fosse, dite « *fosse de coulée* » située au pied du four, qui avait été pareillement creusée pour la fabrication de la cloche qui ne pouvait être que de dimension modeste, étant donné le lieu où elle fut coulée. On peut donc, vu cet exposé, en conclure que le sous-sol de notre église, pareillement à celui visité de Foussais, conserve toujours les vestiges de ce (ces) four.

← Eglise de **Foussais**

En 2013, lors de la restauration intérieure de l'église de Foussais, entre autre du sol, des vestiges sont mis à jour dont essentiellement des sépultures en fosse, trois ou quatre sépultures médiévales en coffre de pierre ainsi que trois sarcophages en calcaire, et un probable **four à cloche** appartenant à la même phase : tardo-médiévale, a été dégagé, plus de nombreuses zones rubéfiées (sic), un reste de dallage en calcaire (brûlé en surface) plus des traces d'un incendie antérieur à la dernière reconstruction (fin XV^e-début XVI^e s.). Revenons un instant sur ce vestige d'un « *four à cloche* » dans le sous-sol de l'église de Foussais. Est-ce à dire que la cloche était bien fondue dans l'église même pour directement être hissée au clocher ?

A Mervent en 1733, il a été écrit « *fut coulée en le bas de notre église la cloche, . .* ». Pourquoi n'a-t-on pas écrit « *devant le bas de notre église* » ? Ce qui fait une grande différence ! Selon la description des fouilles archéologiques de Foussais, leur « *four à cloche* » est bien à l'intérieur !

Autre similitude : l'église de Foussais, comme celle de Mervent, ont été brûlées, on le sait, pendant



les « *guerres de religion* » en 1568 pour Foussais et celle de Mervent dans les mêmes temps ! p. 1721

Si le sous-sol de notre église avait été fouillé minutieusement comme celui de Foussais, ce serait un morceau de son histoire qui resurgirait ! Peut-être en saurions-nous plus également sur le personnage (voir plus haut p. 1710) mort et resté dans le sous-sol de notre église probablement au cours d'un incendie ! De plus, on a constaté, à Foussais, que le sol de l'église était par endroit soit en terre battue soit couvert de dalles (pavés, carrelages). Il en était probablement de même à Mervent.

Mais quelques-fois, la fonderie a été installée à quelques dizaines de mètres de l'église, à l'intérieur d'une maison. Un espace couvert est en effet indispensable à la réalisation d'un moule en terre mis à sécher pendant plusieurs semaines, puis à cuire avant la coulée. Dans les siècles suivants, les cloches n'étaient plus réalisées par des fondeurs itinérants mais produites dans des fonderies.

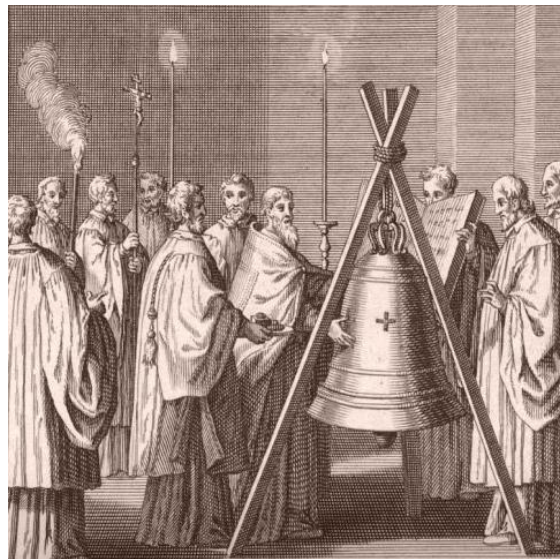
On suppose que la cloche de 1721 fut fabriquée dans les mêmes conditions.

Entachée les premiers temps de superstition, la coutume de baptiser des cloches parrainées par de riches donateurs divisa longtemps le clergé, jusqu'au Xe siècle.

Baptême de cloche en 968 →

Toutes les cloches de paroisse étaient soumises, lors de leur inauguration, à une cérémonie singulière, connue sous le nom de *bénédition* ou *baptême des cloches*. Chacune d'elles recevait un nom particulier et avait un parrain et une marraine. Tous les instruments destinés au culte dans l'église étant bénits, les cloches le furent aussi, avec des cérémonies particulières. Ce rite est ancien, mais ne semble pas remonter à l'origine même de l'usage des cloches, et on y mêla des pratiques dont quelques-unes parurent entachées de superstition.

Il est naturel qu'une partie du clergé ne se soit point élevée tout d'abord contre cette coutume, puisque celle-ci tendait à rendre très fréquentes les donations faites aux églises et aux couvents, avantage d'autant plus précieux, qu'en général, dans le principe, les revenus des paroisses et des communautés ne permettaient guère l'acquisition d'objets aussi coûteux. Ces particularités d'un nom imposé, des titres de parrains et de marraines octroyés aux donateurs et à leurs amis, devaient singulièrement flatter l'amour-propre des personnes riches et puissantes, lesquelles, en général, recherchent l'occasion de se mettre en évidence et de briller.



← Partie de la **charpente** qui soutient les cloches de Mervent

C'est pourquoi, au lieu d'être abolie, comme on l'avait voulu d'abord, la bénédiction des cloches devint obligatoire fin du Xème. La cérémonie de bénédiction des cloches est toute symbolique. En voici les principaux points : « *Le célébrant, revêtu d'une chape, commence par bénir l'eau qui doit servir au baptême, en demandant à Dieu que la cloche, que sanctifiera bientôt l'ablution de cette eau, repousse, par ses sons, les efforts du tentateur ; qu'elle apaise les tempêtes et qu'elle dissipe les illusions du malin esprit* ».

Pendant les chants, l'officiant prend un aspersoir et lave la cloche en dedans et en dehors. Pendant que l'officiant essuie la cloche avec un linge blanc, le chœur chante le psaume *Afferte Domino*. (*Daignez, Seigneur, par cette onction et notre bénédiction, consacrer et bénir cette cloche, pour la gloire de votre nom*).

Maintenant que la cloche est ointe et bénite, elle peut recevoir les honneurs de l'encens, dont la vapeur parfumée.

Aussi l'officiant encense-t-il et l'extérieur et l'intérieur de la

cloche ; nous disons qu'il encense, bien que l'on ne fasse que passer l'encensoir sous la cloche.

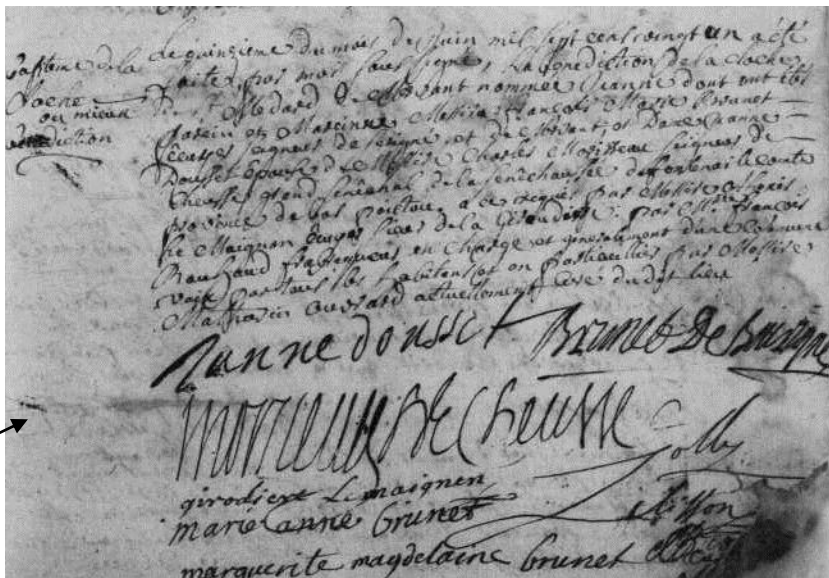
Evidemment !

L'officiant demande ensuite à la marraine quel nom elle veut imposer à la cloche, et quand il l'a frappée de trois coups de battant, en l'honneur de la sainte Trinité, cet exemple est imité par le parrain à la suite de la marraine. C'est ce qu'on appelait, au Moyen Age, *donner la parole aux cloches*. Elles ont le droit

en effet de parler maintenant, au nom de l'Église, et il est bien juste que ce soient les parrains et le p. 1722 consécrateur qui fassent prononcer à l'airain sacré sa première parole.

Puis le rituel recommande de l'envelopper dans un linge blanc jusqu'à ce qu'on la monte dans la tour. Aux époques les plus reculées du baptême des cloches, les parrains se contentaient de fournir les nappes de toile qui étaient nécessaires pour cette dernière cérémonie.

En 1721, sur le registre des B.M.S. tenu par le curé, celui-ci, dans la marge a écrit : « Baptême de la



ou mieux *Bénédition* », et il poursuit : « *Le quinze du mois de juin mil sept cent vingt un, a été par moi soussigné, la Bénédition de la cloche de St-Médard de Mervent nommée – Jeanne – dont ont été parein et marenne Messire François Marie Brunet, écuyer seigneur de Sérigné, et de Mervant (sic), et Dame Jeanne Dousset épouse de Messire Charles Morisseau seigneur de Cheusse Grand Sénéchal de la Sénéchaussée de Fontenai le Comte, province du Bas Poitou, et Messire Alexis le Maignan, écuyer, sieur de la Girardière, Mre François Rouhaud, fabricant (fabricant ou marguillier) en place, et généralement d'une commune voix (sic) par tous les habitants, en particulier par Messire Mathurin Ouvrard actuellement curé du dit lieu* ».

Messire Charles Moriceau de Cheusse (qui a alors 59 ans), propriétaire de la *Citardière* et sénéchal de Fontenay-le-Comte, (voir bull. n° 51 *La Citardière*) est présent, pour le baptême de la cloche posée en l'église de Mervent. Elle est nommée « *Jeanne* » en l'honneur de sa marraine *Dame Jeanne Dousset*, épouse du Sieur Moriceau, qui, il est bien certain, fut l'un des plus généreux donateurs pour l'achat de cette cloche fondue probablement alors « *en le bas de l'église* » (c'est-à-dire sur place – voir bull. n° 12).

La cérémonie fut faite en présence d'une nombreuse assemblée et la cloche fut bénie par le curé du



lieu, Mathurin Ouvrard. Ont signés également : *Jeanne Doucet* (sic), *Brunet de Sérigné* (Sérigny de Foussais), *Moriceau de Cheusse* (bien sûr), *Girardière Le Maignan* (le seigneur de la Girardière, petite seigneurie entre Vux et *Ecoutard* mais qui possède également, à cause de sa femme Marie Anne Garipault, la *seigneurie de la Clavelière* et celle de *St-Thomas*), *Jolly* (Jean, sieur de la *Freslerie*, de la *Cornelière* de Mervent - voir bull. n° 53 *Logis de la Cornelière*), *Clisson* (Jean, clerc tonsuré, de la *Cornelière* de Puy-de-Serre, et dont la famille est inhumée dans l'église ; il est parent avec Jeanne Doucet la marraine de la cloche), *Marie Anne* et *Marguerite Brunet* (les deux filles de Brunet de Sérigny).

← La *Girardière* Section A de la Guère 1811 St-Michel-le-clouc
Quant à Mre François Rouhaud, fabricant de la

paroisse, c'est un riche meunier du *moulin de Gourdin* (voir bull. n° 33 *Gourdin*). C'est un personnage important, respecté, ayant de nombreuses responsabilités. Sa famille le sera tout autant au fil des générations et son arrière-petit-fils François Nicolas sera parmi les nombreux artisans qui exécuteront, après la Révolution, de nombreux travaux pour l'église (ainsi que vu plus loin).

Moulin de **Gourdin** →

Cette cloche, « *Jeanne* », ne devait pas être très grosse. Peut-être 150 kg tout au plus !

Mais l'église a besoin, sans doute, d'une autre cloche.

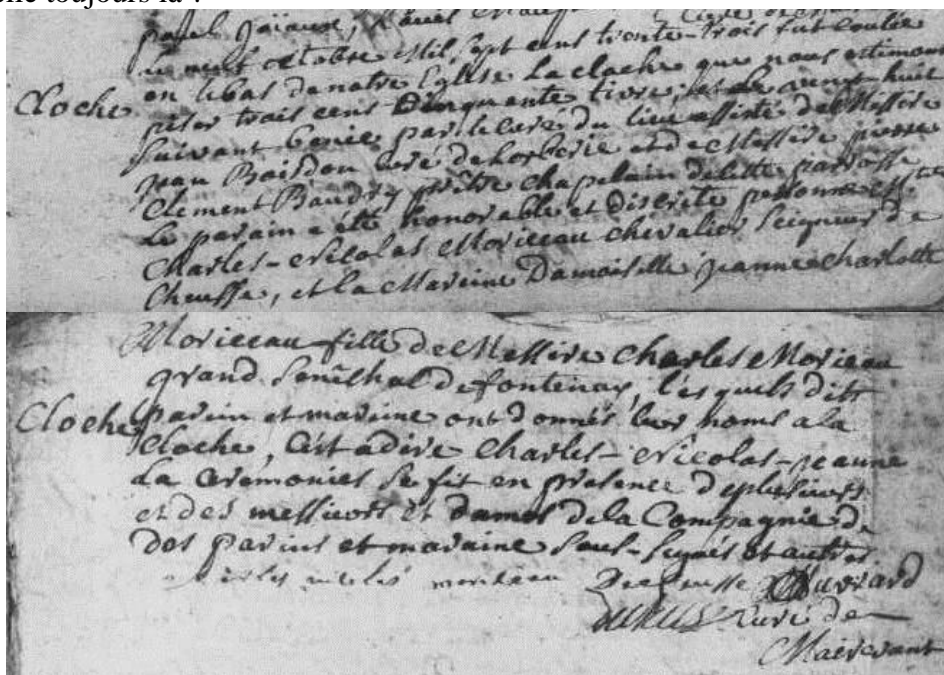
Cette fois, en 1733, une cloche de 175 kg est coulée le 9



La cloche précédente est-elle toujours là ?

En tous cas, la cérémonie a lieu le 28 oct. suivant : « *Le neuf octobre mil sept cent trente trois fut coulée en le bas de notre église, La (sic) cloche que nous estimons peser trois cent cinquante livres et de ce vingt huit*

suivant, bénie par le curé du lieu assisté de Messire Jean Boidon, curé de L'Orbrie et de Messire Pierre Clément Baudry prêtre-chapelain de cette paroisse le parein (sic) a été Honorable et Discrète personne Messire Charles-Nicolas Moriceau, chevalier, seigneur de Cheusse, et la



mareine (sic) Damoiselle Jeanne Charlotte Moriceau fille de Messire Charles Moriceau grand sénéchal de Fontenay, lesquels dits parein et mareine ont donné leurs noms à la cloche, c'est-à-dire : Charles – Nicolas – Jeanne. La cérémonie se fit en présence de plusieurs et des Messieurs et Dames de la compagnie (c'est-à-dire des parents ou amis qui les accompagnent) des parein et mareine, soussigné et autres . . Ouvrard curé de Mairevent ».

Le parrain est donc *Messire Charles Nicolas Moriceau de Cheusse* (il a 44 ans), qui est le fils de *Moriceau de Cheusse*, présent alors au premier baptême de la cloche « *Jeanne* », dont sa seconde épouse, *Jeanne Dousset*, était la marraine. Sans doute, *Messire Moriceau* est trop vieux pour assumer ce parrainage puisqu'il décèdera un an plus tard. Aux côtés de *Moriceau*, fils, c'est sa jeune demi-sœur, *Jeanne Charlotte* (16 ans fille du second mariage de *Moriceau* avec *Jeanne Dousset*), qui est la marraine. Tous deux donneront leurs noms à la cloche « *Charles – Nicolas – Jeanne* ». Le curé de L'Orbrie et le chapelain de la chapellenie de St-Joseph, *Baudry*, ont été, seulement, signalés aux côtés du curé *Ouvrard* pour officier la cérémonie.

Les cloches étaient hissées à l'aide, soit d'un treuil horizontal, soit de poulies, etc.

Mais au moment de la Révolution, y a-t-il toujours qu'une ou deux cloches dans le clocher ?

Non, assurément, puisque, en mai 1794, lors d'un inventaire, il est dit : l'église à présent désaffectée et le cimetière, sont dépouillés des objets métalliques qui s'y trouvent comme cela est signalé : « *Le conseil général, assemblé en la maison commune de Mervent, après avoir entendu l'expert national de la dite commune, qui a dit qu'il étoit nécessaire d'envoyer toutes les grilles de fert et cuivre, plomb et étain, qu'il peut y avoir dans la ci-devant église, le plus promptement qu'il sera possible, dont la déclaration en suit, les objets énoncés cy après* » : Articles : la **grille du chœur**, en fert (sic), la **grille de l'entrée du cimetière**, en fert, tous les **ferments** (tout ce qui est en métal) **de la cloche** ». Il semble qu'il n'y en a plus qu'une !

En tous cas, cent ans plus tard, la cloche est actionnée, il semblerait encore à la main, puisque le 1^{er} octobre 1821, la Fabrique a « *payé au Sr Busson de Mervent pour avoir fourni à l'église de Mervent, une couroie pour la cloche* ».

La Grande Perrure →

L'année suivante, le 29 décembre 1822, la Fabrique signale avoir « *payé au sieur Jean Vincent, cordier, à la Grande Perrure, pour avoir fait une corde pour l'église* ». Ce gros hameau de la Grande Perrure était renommé pour avoir de nombreuses familles de cordiers.

De nombreux bâtiments existaient, très longs si possible pour permettent de mouliner la fibre de chanvre d'un seul tenant ! C'est le seul hameau de Mervent où l'on signale des cordiers à ces époques-là !



Mais, cette fois, il s'agit d'un plus gros travail effectué au clocher : le 25 avril 1829, a été p. 1724



« payé à *François Boutet* (voir plus haut p. 1722 ; menuisier-charpentier de moulin, il est le petit-fils de M^{re} François Rouhault cité en 1721), *de cette commune, pour avoir fait une porte au trou du clocher de cette église* ». A-t-on l'intention d'acheter une nouvelle cloche ?

En 1830, la corde pour la cloche est-elle déjà usée ?

Le 16 décembre, il a été « payé à *Jean Vincent, cordier, à la Grande Perrure, pour avoir fourni une corde pour la cloche de cette commune* ». Il est dit « *pour la cloche* », on en conclut qu'il n'y a donc, alors, qu'une seule cloche au clocher !

A-t-on envie d'avoir une seconde cloche ?

Il semblerait que oui (voir bull. n°42 *la Vallée* 2 p. 748) !

Mais la Fabrique ne semble pas avoir la totalité du coût pour l'achat d'une autre cloche.

Le logis de la **Gajonnière** →

Des riches notables de Mervent en ont fait l'avance. La Fabrique, à la date du 31 décembre 1831, rembourse cette avance :

« payé à **Monsieur Pineau** (Henri, riche propriétaire, qui a épousé en 1802 sa cousine-germaine, Marie, fille de Pierre Pineau qui avait été maire ; Mr Henri Pineau demeure alors à *la Gajonnière* ; voir bull. n° 51 *la Citardière*) 30 Frs, à **Croizé François** (



est marchand d'écorce et demeure au village des *Loges*) 15 frs, et à **Gaschet Pierre** (J. Honoré ancien meunier et riche propriétaire qui a été maire de 1825-30, secrétaire de la Fabrique et demeure alors à *la Bodinière*) 30 Frs, et à **Baudry héritier** (sic ; probablement Marie Eugène Benjamin, fils de feu Pierre J. Barnabé, qui a été maire de 1816-1825 ; il demeure au *Logis des Ouillères*) 30 Frs, et à **Normand Joseph** (riche meunier du moulin du *Portail* et fermier de la *Haute Clavelière*) 30 Frs, et à **René Couton** (marchand d'écorce des *Loges* et maire de 1815-16) 30 Frs, à **Jean Chessé** (en fait Jean François Chessé, nouveau riche dans le négoce du bois qui demeure à *la Guilbaudière*) 30 Frs, et à **Boutin Jacques** (descendant d'Hilaire Boutin sergent-garde de la forêt) 30 Frs, et à **Normand Jean** (Jean Joseph dit « *Normu* », ancien fermier de la *Chauvière*, revient au bourg et achète *l'ancienne Cure* ; fait partie du Conseil de Fabrique) 30 Frs ; les dittes (sic) sommes ayant été payées à chacun d'eux pour acompte sur l'avance par eux faite à la Fabrique pour l'achat de la cloche ».

Une cloche a donc bien été achetée, c'est pourquoi en 1829 des travaux ont été faits dont « une porte au trou du clocher ».

J'ignore complètement quand elle a été posée. Mais, elle a coûtée 600 Frs (or).

← **Louis-Philippe et le drapeau tricolore**

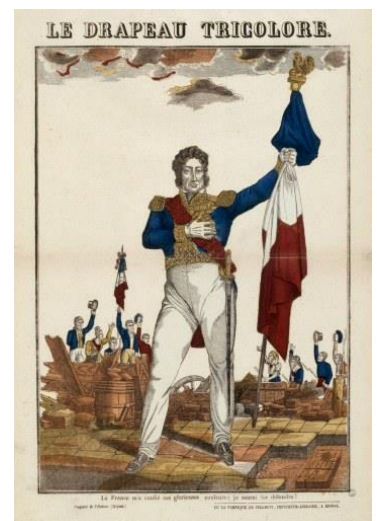
Pourtant, j'ai consulté beaucoup d'archives et même les registres religieux. Je n'ai rien trouvé. Mais la conjoncture politique du moment était-elle favorable à un



baptême religieux traditionnel comme cela avait été fait pour les cloches précédentes ?

En effet, depuis un an (1829), existait une crise sociale et économique, et des activistes républicains ou bonapartistes agitent la population. Il existait dans les classes populaires un sentiment confus d'indignation et de colère contre la monarchie et le roi Charles X. Cette période trouble, embrouillée, déboucha en France sur la fondation d'un nouveau régime, la monarchie de Juillet, qui conforte l'association aux affaires publiques, surtout, de la bourgeoisie (les nouveaux riches) qui dame le pion aux républicains.

Cette révolution, qui se déroule essentiellement à Paris, se déroule sur trois journées, les 27, 28 et 29 juillet 1830, dites « *Trois Glorieuses* ». Elle n'a rien de comparable avec celle de 1789 et finit par porter sur le trône un nouveau roi, Louis-Philippe I^{er} (qui est le fils du fameux « Philippe Egalité », prince de



A la tête d'un nouveau régime, la monarchie de Juillet succède à la Seconde Restauration.

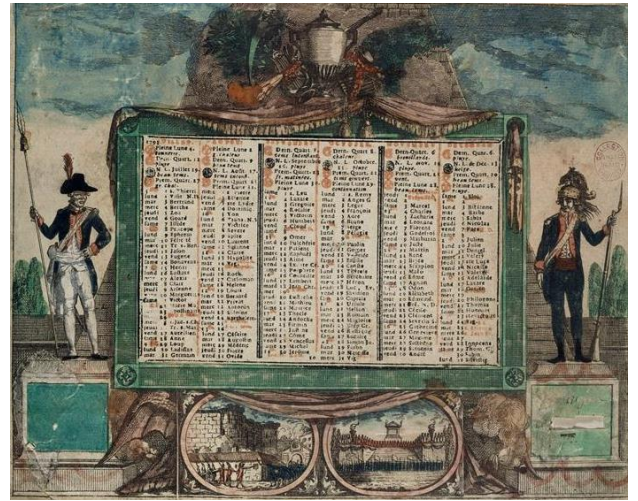
C'est une rupture symbolique avec le passé, puisque la monarchie de Juillet prend comme emblème le drapeau tricolore bleu-blanc-rouge. Rompant avec le « *parti prêtre* » (sic), le nouveau régime s'affirme beaucoup plus laïc que son prédécesseur. Ce qui pourrait expliquer que l'installation de la nouvelle cloche fut fait d'une façon plus laïc !

D'ailleurs, à Mervent, où il y a eu peut-être quelques remous dans la population, il y en eut au moins dans la municipalité puisque, brutalement, la nouvelle seconde République, a nommé un nouveau maire.

Calendrier républicain →

En effet, le 6 août 1830, a été nommé maire Armand René Brunetière, qui est alors fermier de la *Citardière*. Il a remplacé Pierre J. Honoré Gaschet, riche propriétaire mais issu d'une famille de meunier.

Quant à Brunetière, « *il ne fera pas long feu* » ! Installé dans ses fonctions en septembre 1830, il les quitte en septembre de l'année suivante (voir bull. 53 la *Cornelière* p. 1603). Il avait repris, pour rédiger les registres d'état-civil, la manière du calendrier républicain de 1789 « *Vendémiaire, Brumaire, Frimaire* » etc.



En tous cas, l'arrivée et l'installation de la nouvelle cloche, est sûrement très utile. Non seulement pour sonner les offices religieux mais également pour donner l'heure aux populations plus modestes qui n'ont point chez eux ni horloge ni montre. De plus, lors d'incendie ou de catastrophe majeure, on sonnait le tocsin.



On a besoin encore de corde pour les cloches.

Ce qui est certain, c'est que l'on n'emprunte plus l'étroit escalier à vis, de la tour (mentionné plus haut p. 1718) pour accéder au clocher !

Ainsi, le 7 juillet 1835, a été « *payé à Joseph Boutin* (chantre et sonneur de cloche) *pour achat de corde de cloche et d'autre servant à l'église* » qui ont été fabriquées, cette fois, par Jean Dépré, cordier, aussi à la *Grande Perrure*.

Un élément intéressant ! Il est fait mention le 17 décembre 1842 de frais pour une corde pour une cloche, et a été « *payé à Vincent, cordier* (Jean, de la *Grande Perrure*)

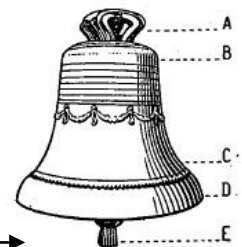
pour une corde pour la petite cloche de l'église de Mervent ». Il semblerait donc qu'il y a bien plusieurs cloches : une **grosse** et une **petite** ! Comment se nomment-elles ?

Pour confirmation, le 30 décembre 1844, cette fois, a été « *payé à Dépré, cordier, pour une corde pour la grosse cloche et une autre petite corde* ». En effet, lors de l'Inventaire effectué en 1845, il est signalé la présence d'une « *cloche de 900 frs environ* » (ce qui est énorme comme prix) et « *une autre petite clochette à côté de cette grosse* ».

Mais sont-elles suffisantes pour être entendues de partout ?

Les cloches, elles aussi, ont besoin de réparations. Le 18 août 1851, a été « *payé à Souillet pour un couroir* (une courroie) *pour le bâton de la cloche* », et également le 30 janvier 1852, « *payé à Coirier, forgeron* (au bourg) *pour réparations à la cloche* ».

Autrefois, manuellement, on actionnait seulement le bâton (battant) de la cloche à l'aide d'une courroie et, pour cela, il fallait monter au clocher plusieurs fois par jour.



Cloche (A, anses et mouton; B, cerveau; C, pause; D, frappe; E, battant).

En 1853, les habitants de Mervent désirent une cloche beaucoup plus grosse.

Mais le conseil municipal déclare que la commune, qui a la charge de l'église (depuis la Révolution), n'a plus le budget nécessaire. De plus, le conseil de la Fabrique signale qu'il y aura une nécessité réelle de percer la voûte de pierres pour hisser la cloche et de réparer aussi le beffroi (voir bull. n° 12 les Cloches).

Alors, à quand remonte le trou dans la voûte ?



Le beffroi sera donc réparé (son coût est même mentionné dans le registre de la *Fabrique*) et une p. 1726 cloche encore plus grosse (452 kg), que les précédentes, est montée au clocher. Elle sera nommée « *Jeanne Marie* ». En 1854, il est donc fait mention de la « **construction du beffroi** » ce que nous verrons plus loin !

Suivront encore en 1928, « *Geneviève Jeanne* » et « *Marie Cyprienne* » installées le même jour, ce qui fait un total de trois cloches avec « *Jeanne Marie* » qui est la plus grosse.



De plus, quelques années plus tard, quatre pendules, avec cadran bien blanc, seront installées aussi sur les quatre faces du clocher tandis qu'une horloge sera, elle aussi, montée dans le « *narthex* » où plus exactement sous le trou par lequel pendent les cordes qui permettent d'actionner les sonneries (aujourd'hui tout ce système est électrique). Nous reverrons plus loin, en détail, leurs histoires.

Avant l'apparition des cloches, vers le Ve siècle, la présence du coq au sommet des églises, symbolisait l'obligation de la prière matinale « *au chant du coq* » : les matines.

← L'horloge dans son meuble

Au Xe siècle, une bulle pontificale impose le coq sur les clochers en souvenir de saint Pierre, et en qualité de symbole de vigilance de l'Église envers ses ouailles. Dans la tradition chrétienne du Moyen Age, le coq devint un symbole de la résurrection, il symbolise en effet le prédicateur qui doit réveiller ceux qui sont endormis. De même que le coq annonce le jour nouveau, de même le chrétien attend le jour où le Christ reviendra.

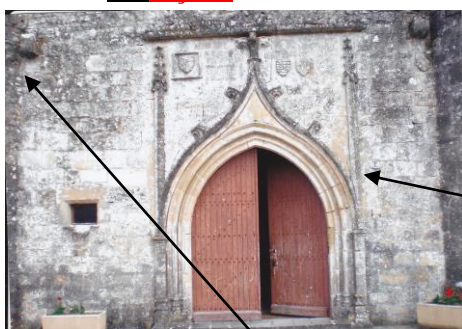
Naturellement, le coq qui est actuellement sur le clocher n'est pas celui d'origine voulu, jadis, par l'Église.

La Révolution est passée par là.

Ainsi en mai 1794, l'église à présent désaffectée et le cimetière, sont dépouillés des objets métalliques qui s'y trouvent : « *Le conseil général, assemblé en la maison commune de Mervent, après avoir entendu l'expert national de la ditte commune, qui a dit qu'il étoit nécessaire d'envoyer toutes les grilles de fert et cuivre, plomb et étain, qu'il peut y avoir dans la ci-devant église, le plus promptement qu'il sera possible, dont la déclaration en suit, les objets énoncés cy après* » : Articles : le fert de la **croix d'au dessus du clocher**, avec le **cocq**, (sic) etc. *Le conseil général certifie que ledit inventaire est véritable en tout en son contenu. Fait et arrêté en la chambre commune dudit lieu, lesdits jour et an que dessus* ».

Le 25 novembre 1820, la Fabrique a payé « *au Sr Blaise Vexiau, poëllier, à Fontenay-le-Comte, pour l'achat d'un cop pour le clocher de l'église* ». Enfin, un coq girouette veille à nouveau sur le village.

La **façade** du **XIème** :



On peut dire que **plus la façade est simple, plus l'église est ancienne** puisque l'évolution de l'art gothique a rendu les sculptures et les éléments d'architecture de plus en plus décorés. Les plus anciens édifices romans ont des façades ornées de motifs géométriques simples. À partir du milieu du XI^e siècle, le décor sculpté se développe. La façade mesure sur sa largeur 7 m. environ et sur sa hauteur presque autant hormis le clocher !

On peut y voir, une porte cintrée en ogive ainsi qu'au dessus un oculus avec une rosace simple (que nous allons revoir plus loin). Puis, autour du portail, de chaque côté à droite et à gauche, des « *corbeaux* » ou supports simples qui devaient porter un auvent comme celui de l'église de Foussais qui, d'ailleurs, a de nombreuses similitudes, dans sa conception et également dans son histoire, que celle de Mervent.

La « **Rose** » du **XIème** :

Dans l'art roman, on retrouve toujours dans les premiers édifices une rose centrale « *oculus* » ou dit rosace : elle est l'image du soleil qui se lève mais évoque aussi la forme de l'univers que l'on imaginait, à l'époque, circulaire ; c'est surtout avec l'architecture romane, à partir du XI^e siècle, que les rosaces en pierre vont



prendre de l'ampleur et connaître leur plein développement, avec de nombreux et beaux exemples ; p. 1727



elle était très usuelle dans l'art et l'architecture du Haut Moyen Âge comme dans l'art mérovingien, qui donne ainsi une date fiable et précise.

Cette ouverture ronde, au-dessus de la porte principale de l'église de Mervent et située côté Ouest, se nomme en fait un « *oculus quadrilobé* » appelé également des « *quatre-feuilles* » comme celle d'un trèfle !

Située, sur le fronton de l'église de Mervent, au-dessus de la porte d'entrée principale, la « *rosette* ou *rosace* » fait partie de l'architecture romane, donc à partir du XI^e siècle ; les rosaces en pierre ou « *rose* » vont prendre de

l'ampleur et connaître leur plein développement. Elles étaient faites en série, par des artisans, et souvent sur le même modèle, puis apportées sur place.

La **Rosace** vue de l'extérieur et de l'intérieur →

Le Portail fin XI^{ème}, roman :

Le portail est en arc brisé surmonté d'une accolade et de quatre écussons. Il est décoré à double « *voussure en rouleau* » qui sont identiques et garnis encore d'une autre voussure plus sophistiquée. Mais ce n'est certainement pas le portail d'origine lequel était, probablement, comme l'ensemble de la façade du XI^{ème}.

Le portail que nous voyons aujourd'hui est du « *gothique rayonnant* ».



Pour preuve, il est entouré d'un « *gâble* » qui est un élément architectural gothique consistant en un couronnement de forme triangulaire, souvent ajouré et orné de « *fleurons* » aussi gothiques (comme ceux de la façade Nord de l'église de Talmont/Gironde ci-dessous à gauche), qui coiffe l'arc, en l'occurrence, d'une ouverture d'entrée ; de plus, ce qui est typiquement également gothique, c'est « *l'archivolte* » qui parachève sa décoration ; c'est un ensemble d'ornements, sculptures ou baguettes qui encadrent une arcade (particulièrement pour le portail des églises) en soulignant les contours supérieurs et inférieurs. Elle est parfois ornée de billettes, de rosaces, de fleurons, de guirlandes.

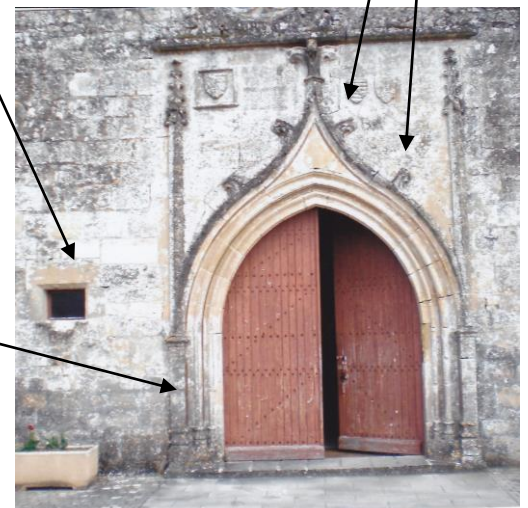
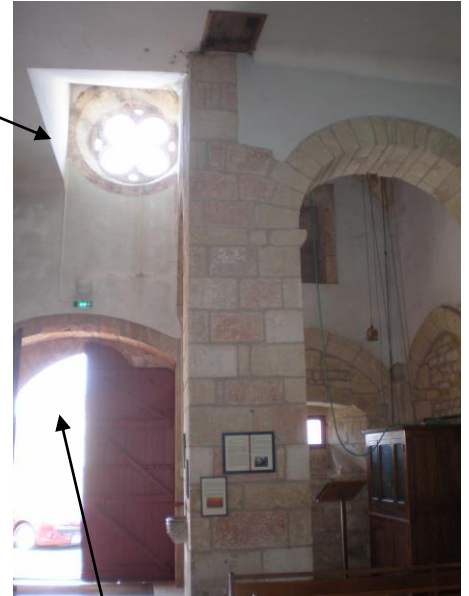
Cet élément décoratif fut employé pendant le moyen âge, surtout dans l'architecture romane de la transition de 1150 à 1200, mais perdurera encore longtemps. Il y a des archivoltes plein-cintre (arrondie) et des archivoltes à tiers point (en ogive) ; c'est ce dernier cas qui concerne le portail de notre église.

A l'intérieur de l'église, l'entrée n'a pas du tout le même galbe (arc), et cet espace est éclairé par une ouverture carrée dont l'ébrasement (un ébrasement correspond à l'élargissement en dedans - ou en dehors - des parois latérales d'une baie. Il est réalisé à l'intérieur d'une porte, ou d'une fenêtre pour faciliter l'accès de la lumière dans la pièce) est d'une épaisseur impressionnante. Est-ce d'origine ?

La **Porte** de l'église :

Il faut distinguer les portes principales des églises des portes secondaires. Les portes principales, placées généralement sur l'axe de la nef centrale, sont larges, décorées relativement avec recherche, et présentent souvent, par la sculpture qui couvre leurs tympans, leurs voussures et leurs pieds-droits, une réunion de scènes religieuses qui sont comme la *préface* du monument.

Nous ne possédons pas de portes d'églises ayant quelque importance, au point de vue de la sculpture, avant le commencement du XII^e siècle. Celles qui existent encore, et qui datent d'une époque plus reculée, sont d'une forme très simple et ne paraissent avoir été décorées que par des moulures, des tympans imbriqués ou couverts de peinture.



La porte de notre église, est relativement large par rapport à certaines autres petites églises. Naturellement, ce n'est point la porte d'origine car autrefois les vantaux de bois étaient renforcés par des garnitures de métal, des clous parfois plus rarement des décorations. Elle dut être, au cours des siècles, plusieurs fois changée dont en mai 1853, et repeinte l'année suivante, selon le registre de Fabrique.

Les blasons :

C'est le point chaud du sujet car plusieurs ne sont plus identifiables et de plus, ils ne sont certainement pas à leurs places originelles !

On en reconnaît certains et pour les autres nous allons opérer par élimination des seigneurs connus de Mervent !

J'ai adressé à Mr Francis Moreau, dont j'ai parlé plus haut, les photographies des blasons de Mervent. Cet érudit m'a répondu « un grand

merci pour toutes ces photos, nettement meilleures que celles dont je pouvais disposer. Du coup, j'ai beau scruter le blason 3, je ne vois plus de couronne !!! Le blason 1 est apparemment chargé de 15 pièces, cela le rapproche du sceau de Jean II L'Archevêque (début XVe) qui est de 16 pièces d'après le dictionnaire sigillographique ». En fait, Mr Moreau n'a pu me donner de réponse concrète.



Je vais donc travailler sur le sujet !

A l'époque médiévale (vers le milieu du XIIème), les seigneurs du lieu, fondateur et généreux donateur, portaient déjà sur leurs écus (sorte de bouclier), leurs bannières, leurs sceaux, ou sur leurs demeures, leurs armes et insignes de leurs familles. Ces signes qui leur sont propre permettaient également de les identifier immédiatement lors des combats. Puis rapidement, ce fut également pour marquer une parenté ou un fief. Tout naturellement, ils en firent autant sur leurs tombeaux mais surtout dans les édifices religieux qu'ils avaient dotés.

A la fin du XIIIème siècle, la société de cette époque est pratiquement entièrement dotée d'armoiries. Le système héraldique est alors universel cependant l'Église (évêque etc.) montra quelque retard à adopter cette nouveauté !

L'armoire ou plus communément le « blason » est le « marqueur », de la magnificence d'un généreux donateur, sur un vitrail, ou la création d'une chapelle ou d'une travée, etc. Ce « marqueur » était, en général, apposé au

plus près du chœur, et du sacrifice religieux qui s'y déroule quotidiennement, comme pour attirer sur le fondateur les bénédictions divines. Souvent, même, dans la clef de voûte située au-dessus.

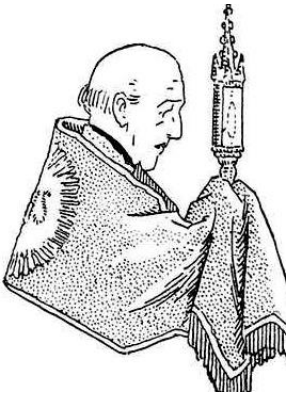
D'ailleurs, cette pratique ne resta point totalement sans critique. Ainsi vers 1300, Maître Eckart (voir Edouard Bouyé 2001 L'église médiévale et les armoiries) fut le premier à se scandaliser de la publicité des aumônes faites par les grands de ce monde, matérialisées dans les églises par leurs écus appelés plus couramment « blason ». Il écrit : « Si tu veux savoir combien de personnes cherchent dans les aumônes leur propre louange et leur gloire, considère donc ce qu'ils font : ils font des vitraux, des ornements sacrés, des autels dans les églises, y font dessiner leurs armes et leurs noms afin que leur magnificence soit reconnue de tous.

Mais, ils ont déjà leur récompense ! Cette récompense, qu'eux prétendent être les prières, n'est en fait que la gloire purement mondaine » !

← Blason des Appelvoisin sur une clef de voûte de l'église de l'Absie

Ce même narrateur dénonce la vanité des nobles qui ne se contentent pas d'apposer « leur marqueur » dans la pierre mais : « Là aussi, leurs armes doivent briller sur les chasubles et le voile huméral (est une pièce de tissu assez longue et peu large, très souvent en soie, sorte de châle de grande dimension qui est apparu au IX^e siècle et qui est un utilisé par le prêtre lorsqu'il porte dans les mains l'ostensoir, particulièrement durant certaines cérémonie), dans lequel on doit porter Dieu ; doivent aussi être décorés d'armes (leurs armes) les calices, dans





Il rajoute : « *Tous ces dons n'étaient en somme qu'une course à l'honneur (aux honneurs), à un étalage à leur propre gloire plus qu'au culte envers Dieu, mais aussi à l'immortalité de son nom* ».

← **Voile huméral**

Les armoiries (blasons) manifestaient surtout, et à elles seules, les espérances des donateurs pour ce Paradis, acheté à force de dons naturellement mais aussi à force de messes et d'indulgences !

C'est, ce qui fit, que bientôt, la Réforme protestante et ses disciples, par dégoût et avec une rare violence, s'attaquèrent plus spécialement à ces marques ostentatoires !

Voici, quelques droits honorifiques, allant de pair avec les blasons, que pouvaient prétendre les seigneurs locaux selon des Arrêts du Parlement de Paris (archives B. 1. Liasse) et qui jugent : « 1° que la qualité du plus grand et plus noble fief situé dans une paroisse (celui qui a le plus de terre), n'est point un titre capable d'attribuer les droits honorifiques, à l'exclusion du seigneur qui porte le nom du village ; 2° que le seigneur, qui a les mouvances (terres) environnant l'église et le cimetière, a un droit de prétendre (peu prétendre) les droits honorifiques ; 3° que les mots de **fondateurs** dycelle église, écrits depuis 150 ans sur la **grosse cloche**, ne sont pas un titre suffisant pour approuver la qualité de fondateur de l'église ; 4° que les armoiries, posées à la maitresse vitre du chœur, et un **banc** posé dans le chœur, à l'endroit le plus honorable, n'autorisent pas à prétendre les droits honorifiques de la même église ; 5° que le seigneur, qui porte le nom du village où l'église est située, a droit de se dire seigneur temporel, et est réputé fondateur de l'église ; 6° qu'il a droit d'être recommandé aux prières publiques, d'avoir la **première place au chœur** et jouir de tous les autres droits honorifiques ; 7° que les comptes de la **fabrique** de l'église lui seront présentés en chef, tous les ans, et qu'il sera nommé dans la formulation avant le curé du lieu ; 8° que les abbés et chapitre, en qualité de patrons collateurs de la **cure** et de gros décimateurs du village, ne peuvent prétendre les droits honorifiques, à l'exclusion du seigneur du lieu ; 9° que le curé est obligé de présenter **l'eau bénite** et porter **l'encens au seigneur**, sa femme et ses enfants, à chacun en particulier ». Tout de même : rien que ça !

Maintenant voyons les blasons de notre église.



Il y en a exactement quatre mais qui ne sont certainement pas à leurs places originelles ! Aujourd'hui, le plus important est de les identifier !

Partons de



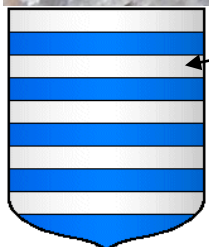
gauche à droite le : **1é**, il est présenté dans un cadre taillé (sculpté) dans la pierre. Au premier abord, c'est le blason des **Lusignan**. Si l'on regarde plus attentivement, on croit déceler qu'il pourrait être coupé d'une **bande**, allant d'en haut en bas, et de droite à gauche.

Mais rien n'est moins sûr !

← **Blason des Lusignan sur l'église de Mervent**

Car cette vision n'est sûrement qu'un effet d'optique, dû à l'usure du temps. Donc, pour moi, j'oserais affirmer qu'il n'y aucune « **barre** » qui coupe ce blason et que par conséquent il s'agit bien de celui des **Lusignan**, dans sa forme ancienne.

En effet, ceux-ci portaient exclusivement qu'un simple blason « **burelé d'argent et d'azur de dix pièces** », qui est le blason originel de cette famille. Les « **burelles** » sont les barres



horizontales d'azur (bleu) et d'argent (blanc). Sur le plan chronologique, ce blason serait à sa place car, ainsi qu'on le sait, les Lusignan de Mervent dont Geoffroy Iè, qui était l'époux d'Eustache Chabot *Dame de Mervent et de Vouvant*, a été l'un des premiers seigneur connu de notre cité (voir bull. n° 6, 7, 8), puis c'est son fils Geoffroy II qui l'a remplacé. Sans héritier, ce domaine passa à sa nièce « *Valence Dame de Mervent* », descendante direct des

Lusignan, laquelle avaient épousé Hugues II descendant des Parthenay.

Le blason suivant, que nous allons étudier plus loin, est incontestablement celui des Parthenay mais il est coupé d'une barre de filiation.

Pour rappel, juste un mot sur Geoffroy Iè, qui fut sans aucun doute possible un généreux donataire en tant que seigneur de Mervent. D'où l'apposition de son blason au fronton de notre église.

Le **château de Lusignan** avant sa destruction →

La famille de Lusignan est une dynastie noble poitevine, attestée depuis le X^e siècle, et de plus elle est riche et puissante. Mais, Geoffroy Iè, en épousant Eustache fille de Thibaud II Chabot, devient seigneur de Mervent et Vouvant (et autres lieux). Il est fortuné et influent, et pour cela a sans nul doute participé à l'embellissement de l'église de Mervent. Ce qui explique aisément la présence de son blason sur notre édifice.

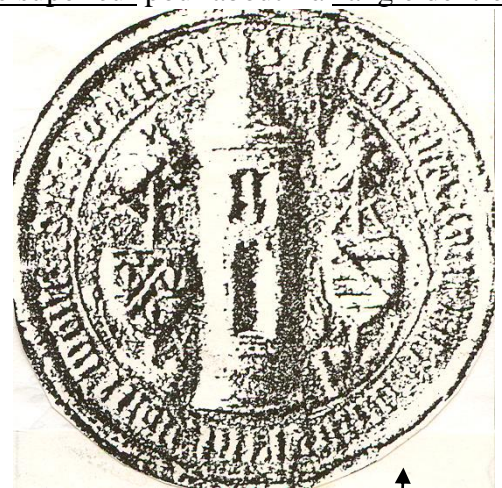


Parfois, certains blasons sont barrés et nous allons voir pourquoi ! Il faut donc différencier « *bande* », « *barre* » (mot *barra*, signifiant pieu mis au *travers* d'un passage) et « *brisure* ». En règle générale, la brisure est signe de bâtardise mais pas toujours comme on va le voir. La « *barre* » a les mêmes proportions que la « *bande* », mais si elle est placée et va diagonalement de l'angle gauche en chef de l'écu à celui de la pointe droite ou autrement dit posée de **gauche à droite** (dit le *taillé*), et qu'en plus ce « *taillé* » figure sur l'écharpe ou le baudrier de l'homme de guerre, elle accompagne souvent d'autres pièces honorables (Volumes reliés du Cabinet des Titres : recherche de noblesse 1696 par Ch. D'Hozier ; Gallica. Bnf.fr). Pour dire plus simplement, dans ce cas-là, elle représente un signe honorifique !

La barre est l'opposé de la bande. Elle part de l'angle senestre supérieur pour aboutir à l'angle dextre inférieur de l'écu.

Par contre, la « *barre* » posée de **droite à gauche** (dit le *tranché*) figure bien, en général, un signe de bâtardise et dans ce cas elle est de moindre largeur et, s'appelle *traverse*.

Nous avons eu à Mervent, comme seigneur, Dunois, lequel était bien un bâtard royal, d'où les fleurs de lys parfois aussi. Mais, dans l'ensemble toutes les transcriptions ou figurations,



représentant le blason de Dunois, il est bien coupé d'une barre !

Même sur un sceau (ce sceau curieux est présenté par B. Ledain dans Histoire des Parthenay paru en 1858) de Dunois, spécifiquement établi pour Mervent, et on y distingue : une tour poivrière entourée de chaque côté par des blasons.

Certes celui de gauche représente une barre en travers, de droite à gauche signe évident d'une « *brisure* » donné comme signe de bâtardise. De plus, il est entouré de fleurs de lys comme le blason, le plus connu, de Dunois.

Pour l'autre, situé à droite de la tour poivrière, il y a aussi une « *barre* », allant cette fois de gauche à droite, un peu à la manière des Parthenay. Ces armes sont une « *brisure* » de celles des Lusignan (*burelé d'argent et d'azur*).



Elles sont passées dans la famille des Parthenay par les femmes, certainement au XI^e siècle.

N'oublions pas que Dunois a épousé Marie d'Harcourt (voir plus haut p. 1697) qui était une descendante des Parthenay.

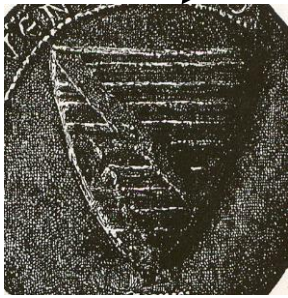
Marie d'Harcourt, qui était donc la petite nièce de Jean II l'Archevêque, était également la petite-fille de Jeanne de Parthenay, et l'arrière-petite-fille de

Guillaume VII l'Archevêque (que nous allons voir ci-après).

Elle était probablement très honorée d'avoir une ascendance aussi illustre : n'était-elle pas, à la 7^{ème} génération, la descendante de la fameuse Mélusine dont les Parthenay se disaient issus ! La descendante aussi de tous ces Lusignan qui s'illustrèrent pendant les croisades en Terre Sainte (voir bull. n° 46 et 47 Château

de Mervent). La descendante aussi de Valence de Lusignan dite « *Valence Dame de Mervent* », p. 1731 qui épousa Hugues II de Parthenay, d'où la « *brisure* » de la lignée de Lusignan pour la filiation des Parthenay !

Pourtant Hugues II, comme son épouse Valence, ne furent pas inhumés à Mervent mais dans l'église des Cordeliers, à Parthenay, que ce dernier avait fondé, et non pas à Mervent ! Probablement parce qu'il n'était pas le fondateur initial de l'église de Mervent !



Si je me suis autant attarder sur Dunois, c'est pour mieux comprendre la signification des deux blasons de son sceau pour Mervent, et surtout éliminer définitivement cette possibilité.

Une fois pour toutes, le **blason de Dunois** n'est pas sur l'église de Mervent !

Maintenant, partant toujours de gauche à droite, voyons le blason n° 2.

Il faut savoir qu'un blason n'est pas figé dans le temps, et peut évoluer en

fonction : d'une « *alliance* », où les blasons de l'autre famille se réunissent pour n'en former plus qu'un, d'un « *héritage* », qui impose parfois à l'héritier une modification (donc une *brisure*) du blason initial en fonction du degré de parenté.

Ce second blason, avec la « *brisure* », est le résultat d'une alliance (de plusieurs même) entre les Lusignan et les Parthenay ainsi que nous allons le voir !

Blason des Parthenay sur l'église de Mervent →

Et, plus particulièrement, celui de Guillaume VII Parthenay-Larchevesque (° + 1401), qui avait épousé Jeanne de Mathefelon. Il était l'arrière-petit-fils d'Hugues II et de Valence, elle-même, nièce de Geoffroy II de Lusignan. Il sera inhumé en l'église Ste-Croix, à Parthenay, où l'on peut voir encore son gisant. Cette église, d'ailleurs, avait été fondée par l'un de ses lointains aïeux pour abriter des reliques.



En 1853, la suppression du retable de cette église révèle l'existence, dans l'abside, de deux enfeus abritant deux gisants mutilés. Ces gisants de marbre peint furent restaurés en 1880 et classés monuments historiques en 1912.

À droite, Guillaume VII L'Archevêque tient l'écu de la famille des seigneurs de Parthenay. À ses côtés, son épouse, Jeanne de Mathefelon.

L'écu, qui est français et ancien, est le support sur lequel les armoiries (ou blason) de la famille Parthenay sont dessinées.

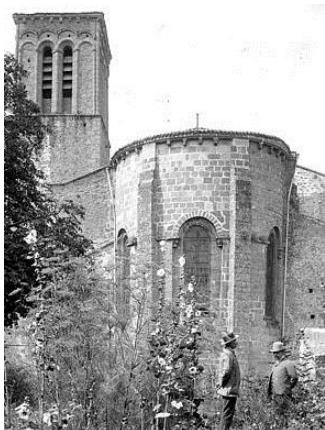
Ce blason, du gisant de Guillaume VII, comprend « 10 pièces » (5 fascies et 5 tringles). Les

pièces sont définies en fonction des parties de l'écu, et ont une place fixe sur celui-ci.

Dans les représentations sculptées (et parfois dans le dessin), les pièces posées sont représentées avec un effet de relief par rapport au champ.

← **Eglise Ste-Croix** (Porte façade Sud) à Parthenay

Notre second blason comprend des bandes horizontales : cinq « *fascies* » bleues (parties plus larges ; la fascia représente l'écharpe) et cinq « *burèles* » argent ou « *tringles* » (parties étroites en relief ; qui sont



des fasces diminuées de la moitié et se mettent en nombre impair).

De plus, il est donc coupé par une bande (de gauche à droite), une « *brisure* », signe d'une « *alliance* » ou d'un « *héritage* ». Bien avant le mariage (1243) de « *Valence Dame de Mervent* », descendante des Lusignan, avec Hugues II descendant des Parthenay, il y avait eut déjà plusieurs mariages entre ces deux illustres et puissantes familles.



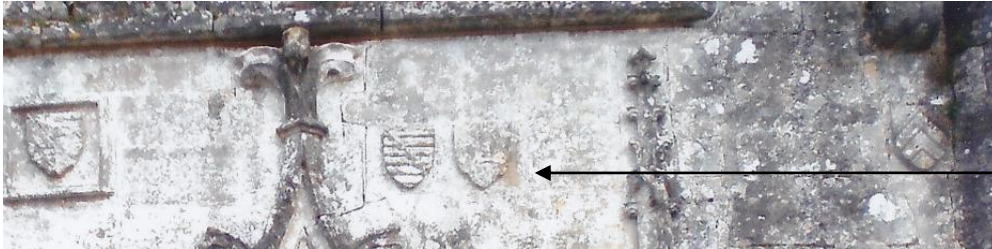
La date de cette dernière alliance est-elle celle de l'installation de ce blason ?

Cependant, cela pourrait être postérieur à cette union. Mais je ne le pense pas ! En conclusion, au moins, au milieu du **XIIIème**. D'une manière ou d'une autre, les deux premiers blasons, dont

je viens de parler, ont pu être posés à quelques décennies d'écart.

Passons, maintenant, au n° 3.

Pas grand-chose à dire sur ce troisième blason qui est



très abimé. On ne devine presque rien même au toucher !

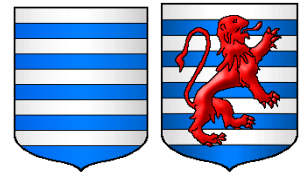


← **Blason inconnu** de notre église de Mervent

On serait tenté d'y voir quelque chose en relief, comme un motif bigrement érodé.

On m'a suggéré (même personne que p.1757) que ce motif pourrait être un **lion** comme celui du blason des Lusignan de Chypre.

Bien évidemment, cette suggestion était tentante et pourrait même être recevable puisque justement certaines branches des Lusignan (ceux du comté de la Marche) en portait « *burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion contourné de gueules brochant* » et dont la devise était « *qui craint moins la mort que le lion* » !



En tous cas, même avec une loupe, on ne distingue aucune bande horizontale, ni « *fasce* » (partie plus large), ni « *burèle* » ou « *triangle* » (partie étroite en relief), et ni « *brisure* ». Alors, en aucun cas, ce blason n'a un lien avec les Lusignan quels qu'ils soient !

Donc, n'en parlons plus, **ce n'est pas le blason des Lusignan** mais celui d'un autre seigneur !

On serait tenté, également, d'y voir quelque chose en relief, comme des motifs à la manière du blason ci-contre, qui est celui des De La Brosse. Ces motifs n'ont pas été martelés pour les effacer comme cela s'est produit bien souvent mais ils sont terriblement érodés par le temps !



Pourquoi, je vous présente, justement, également ce blason « *d'azur à trois gerbes d'or liées de gueules* », comme modèle ? Tout simplement, parce que les De La Brosse (famille connue à *Culdebray* au XVIème) ont été inhumés dans l'église de Mervent !

L'un d'entre eux, René de La Brosse, par son testament, « *demanda à être inhumé dans la chapelle St-Eutrope* (laquelle semble bien être située dans le chœur de l'église – et que nous verrons plus loin) **en l'église St-Médard, sa paroisse, près de Arthur, son père, et de ses autres ascendants** », et depuis au moins 1300, en notre église. La découverte, de la vie et surtout de la sépulture de René de la Brosse dans l'église de Mervent, est un véritable scoop, comme l'on dit dans le milieu journalistique !

En 1721, est mentionné encore, l'emplacement réservé à cette illustre famille de de *Cul-de-Bray*, lors de l'inhumation d'un prêtre « *a été enterré dans l'église de cette paroisse en la chapelle St-Eutrope devant le banc de Cudebray le corps de deffunt Denis Chassaud chapelain et vicaire de cette paroisse* ».

On suppose que René de La Brosse (et avant lui ses ancêtres), a dû faire des dons pour l'embellissement de l'église de Mervent. Sa fille, Anne, épousa avant 1543 Aimery Girard (+ 1555), écuyer, seigneur de la Roussière, auquel elle porta la terre des Echardières, de Puy-Lavaud et de *Culdebray* (voir bull. n° 52 p. 1250, 51, 52, 53).



Et justement, le blason suivant, le n° 4, le quatrième et dernier (à l'extrême droite) est celui de la **famille Girard**.

Cette fois, le doute n'est pas permis !

Ce blason, « *d'azur à trois chevrons d'or* », est très en retrait sur la façade de l'église,

pourquoi ?



Parce qu'il a été posé beaucoup plus tard !
Voyons la définition d'un blason avec chevron : il peut être rebattu jusqu'à trois fois. Compte tenu de leur forme, les chevrons ne peuvent pas être répétés au-delà de trois. L'origine du chevron (qui représente : l'éperon de l'ancien chevalier, barrière de lice des anciens tournois, la botte et les éperons)



et son symbolisme (symbole de protection et de conservation, de vaillance guerrière, de constance et de fermeté) ont reçu différentes interprétations.

Anne de La Brosse, comme vu plus haut, entre donc par son mariage dans la famille Girard.

← Blason des Girard

Cette famille Girard (XVIème-XVIIème) est plus modeste que les Lusignan et les Parthenay (qui vivaient 200 ans plus tôt) mais elle blasonne également.

Fenêtres à meneaux de Cul-de-Bray →

En 1389, Aimery, qui était dit

alors « valet » (ou écuyer, celui qui portait l'écu de son seigneur suzerain), avait « rendu aveu au seigneur de Parthenay, à cause de son château de Mervent » (C 526 Fief mouvant des châteaux de Vouvant et Mervent), pour la seigneurie de Culdebray – entre autre – qui en dépendait (voir bull. n° 52 Culdebray p. 1246, 56, 59,603).

Mais, Aymeri Girard est également cité « chevalier », plus dit alors « seigneur de la Roussière » (St-Maixent-de-Beugné 79). Mais, il est souvent dit aussi « écuyer » et surtout « seigneur d'Aulnay » (le Nay paroisse de Mervent). Est-ce son épouse, Anne de La Brosse, qui lui a apporté cette seigneurie du Nay, recueillie de son lointain ancêtre Jean de la Brosse (voir généalogie voir bull. n° 52 Culdebray p. 1252-53) ?

De plus, « Messire Emery (sic) Girard fut aussi gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ». Tandis que son fils, Guy, sera gouverneur de Parthenay en



1592. Il semble aussi avoir été en charge de la baronnie de Mervent, comme « seigneur-engagiste » pendant la période où celle-ci fut enlevée puis redonnée aux Orléans-Longueville.

← Château de Cul-de-Bray

C'est donc un personnage important et, de plus, riche ! Ce qui expliquerait la présence du blason de cette famille, sur l'église. Dernier mot à ce sujet, au moment des guerres de religion, les Girard demeurèrent catholiques.

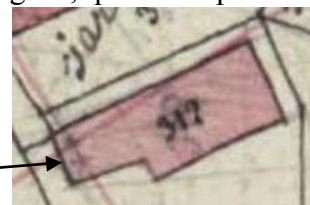
Nous avons fait le tour de l'église, qui est de plan



longitudinal, maintenant entrons dedans !

Le narthex :

C'est un élément de construction propre aux églises. Il s'agit d'un espace qui précède la nef et c'est

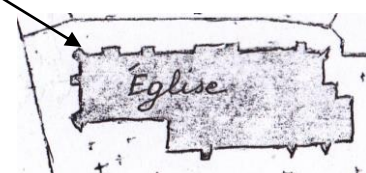


pour cette raison que le narthex est aussi appelé « avant-nef ». Ces sections ont eu tendance à disparaître à l'époque gothique.

On peut supposer que la moitié du narthex de notre église, à gauche en entrant, était employée pour installer une partie voûtée pour les cloches.

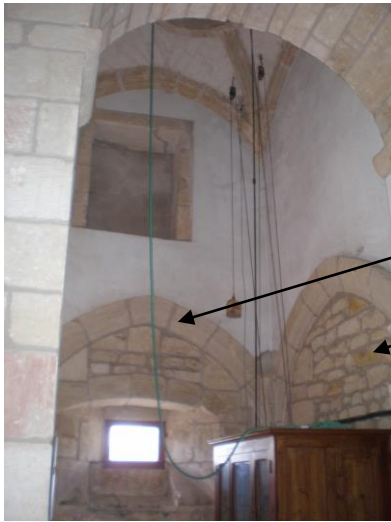


← Partie voûtée pour les cloches



Dans notre église, aujourd'hui, cet espace, sous le trou pour la cloche, abrite le

p. 1734



meuble de l'horloge et, il n'y a pas très longtemps encore, les cordes qui servaient à faire carillonner les cloches. Depuis, le système a été électrifié !

Curieusement, à l'intérieur, on remarque derrière l'armoire de l'horloge mais aussi dans le mur intérieur de la façade, ce qui aurait pu être deux passages en arc brisé et rebouchés il y a fort longtemps ! Ces deux marques d'un passage m'intriguent : celui derrière le meuble de l'horloge donne côté Nord et laisserait à penser qu'il y aurait eu des bas-côtés qui contrebutaient la nef puis dans le mur intérieur de la façade, que le narthex s'étendait bien plus loin sur l'espace du parvis.

← **Partie voûtée** en arc brisé et bouchée

Mais honnêtement, je ne sais quoi dire concernant ces passages colmatés.

La nef : d'origine romane.

On trouve souvent dans l'Ouest de la France un bon nombre d'églises construites avec peu de moyens, et souvent avec une seule nef

comme cela semble être le cas à Mervent. La nef de notre église est percée, à droite, dans sa maçonnerie (côté Sud) par une 1^{ère} fenêtre romane (XI^{ème}) dans un mur de plus d'un mètre d'épaisseur puis un peu plus



loin par une immense fenêtre gothique du XV^{ème} dite en « goutte d'eau » ; notre nef est également percée, à gauche, d'abord cette fois d'une fenêtre gothique puis un peu plus loin aussi par une autre fenêtre romane ; toutes celles-ci que nous verrons plus loin dans la partie fenêtre et vitraux.

← Petite porte secondaire côté Nord

Le Transept : d'origine romane et gothique.

Il abrite, en général, en son croisement, appelé la « Croisée du transept », l'autel principal, avant de se terminer par le chevet.

Petite porte secondaire côté Sud →

Un chevet arrondi, auquel sont accolées des

chapelles absidiales, indique l'existence d'un déambulatoire (roman) qui est une galerie de circulation. Le déambulatoire est une galerie autour du rond-point qui double le chœur et l'abside d'une église. Cet espace de circulation canalisait la ferveur religieuse tout en protégeant de la foule le bon déroulement des offices. Le chevet à déambulatoire, desservant des chapelles absidiales (espace privé, propriété de familles ou de confréries), autorisait la dévotion aux patrons des Confréries, et les messes privées en souvenir des défunts.

On notera enfin que le « transept » est muni (de chaque côté) de plus petits portails qui offrent autant d'accès et sorties



secondaires aux fidèles.

A Mervent, les petites portes des côtés Nord et Sud, sont bien percées dans le « Transept », et naturellement, toujours en service !

De plus, elles sont identiques.

Le Chevet : ou chœur.

C'est l'espace le plus sacré du bâtiment qui se trouve dans le fond de l'église, toujours tourné à l'Est (sauf cas exceptionnel) et c'est ce qui représente la tête du Christ dans la symbolique de l'église laquelle est représentée par sa forme en croix latine.

← **Grand Autel** de Mervent

Le chevet de notre église est-il aujourd'hui tel qu'il se présentait à l'époque romane ? L'évolution du chevet romane des XI^e et XII^e siècles est liée à la multiplication des autels dits « secondaires » pour des prêtres de plus en plus nombreux.



Le chœur, appelé aussi Sanctuaire, donc installé dans le chevet, comportait-il un déambulatoire ? p. 1735

Ce chevet est-il depuis toujours plat ou arrondi ? Dans l'abside principale du chœur venait se placer



le clergé pour les offices, l'autel étant placé entre le chœur et les fidèles. A un chevet arrondi étaient toujours accolées des chapelles absidiales où se trouvaient des autels pour officier. L'évolution du chevet roman des XI^e et XII^e siècles est liée à la multiplication des autels pour des prêtres de plus en plus nombreux.

En 1843, il est dit « *fait le carrelage du sanctuaire* ». Puis encore, le 13 mars 1850, de nouveaux frais sont faits puisqu'il a été « *payé à François Métais (carrier et dont les descendants habiteront rue du Prieuré – voir bull. n° 25 Diet) pour fournitures de pierre et carrelage du sanctuaire* » (sic).

← **Grand Autel** (aujourd'hui) de Mervent

L'autel (actuel) : du **XIX^e** (avec certitude absolue).

Passons maintenant aux autels : le « *principal* », puis nous verrons les autels dit, dans le langage religieux, autels « *secondaires* ».

Mais « *ne passons pas la charrue avant les bœufs* » !

Toutefois, avant, une remarque s'impose : à qui sont dédiés les autels, et à qui fut consacrée l'église !

Le rituel de la **dédicace** est compté à bon droit parmi les actions liturgiques les plus solennelles et les plus riches de signification. En consacrant par ses rites un édifice matériel fait de mains d'hommes, la dédicace exprime le mystère même de l'Eglise, temple de Dieu construit de pierres vivantes. Le mot « *église* », dont l'étymologie signifie « *assemblée* », est alors attribué à l'édifice dans lequel la communauté chrétienne se rassemble pour entendre la parole de Dieu, prier en commun, accomplir les sacrements, célébrer l'eucharistie. La dédicace, à la fois, confère à l'édifice sa destination et définit sa nature. La première eut lieu, naturellement, il y a bien longtemps, puis chaque année, on fêtait l'anniversaire de cet acte religieux (en somme le baptême de l'église).



Construction d'une église au Moyen-âge →

A Mervent, le 5 novembre, était le « **Dimanche des Saintes Reliques** ». Nous aurions donc eu dans des temps immémoriaux, à Mervent, les reliques d'un saint !

Le 12 novembre, à Mervent, était selon l'année, le « **Dimanche de la Dédicace** » qui n'a rien à voir avec la fête du saint patron ; la célébration de la dédicace d'une église est peut-être la plus complète et la



plus significative des cérémonies liturgiques. On vient en procession jusqu'à l'édifice que l'on doit consacrer ; les portes en sont ouvertes solennellement. L'évêque bénit l'eau destinée à l'aspersion du peuple présent, des murs intérieurs et de l'autel de l'église : c'est comme un baptême. La fête de la « **Dédicace** » n'est pas la même chose que la « **Fête patronale** ». Pour certaines églises, on sait exactement quel jour cette consécration a eu lieu. Pour d'autres on l'ignore.

Puis, il y a donc aussi, la fête patronale, qui célèbre chaque année la fête du saint patron de l'église et ce depuis au moins le XI^e siècle. C'est à partir de la fin du Moyen Âge que les confréries de métier demandent l'intercession de leur saint patron. L'établissement du titulaire ou patron d'église est le fait de l'évêque qui, dans la *dédicace* d'une église, en désigne le saint protecteur, de concert avec les fondateurs de l'église ou les personnes lui ayant demandé de la consacrer.

← **Vitrail de St-Médard** dans l'église

Au Moyen Age, et durant les temps modernes, ce fut l'une des principales fêtes locales, d'une paroisse. Au sens étroit du mot, la fête patronale célèbre, en général, chaque année la consécration de l'église, qui coïncide souvent avec la fête du saint auquel elle a été dédiée : St-Médard (pour la paroisse

de Mervent). Mais, parfois, il est choisi un autre saint, que celui, à qui l'église a été dédiée, pour sa fête patronale. p. 1736

Aux premiers temps du christianisme, l'évêque inaugurait une nouvelle église par une première messe, dont l'anniversaire était célébré chaque année comme fête religieuse. A côté des anniversaires de la *dédicace* (de l'église : pour St-Eutrope) ou du saint patron d'une église (pour Mervent : St-Médard), on fixait souvent aussi une fête patronale au moment des récoltes, entre la fin de l'été et le mois de novembre.

Fig. 1 : Schéma du diocèse de Poitiers démembré par Jean XXII en 1317.



Mais, le titulaire du maître-autel est normalement le même que celui de l'église, car il ne faut pas confondre le **patron canonique** d'un autel avec le patron de l'église ou de la chapelle, qui en est le fondateur (souvent le seigneur), qui entretient l'autel et qui peut avoir divers privilèges dont celui d'apposer ses armes sur l'autel ou sur le retable (parfois dans les clés de voûtes ou la façade de l'église, comme dit plus haut).

Notre saint patron canonique (décidé par l'Eglise) est incontestablement **St-Médard** représenté sur le vitrail du fond de l'église, derrière l'autel. Il est sans arrêt, au fil des siècles, fait mention de « *la paroisse St-Médard de*

Mervent ». Mais pourquoi ce choix ?

Dès 972, les « *revenus et cens de l'église* » sont accordés aux moines (bénédictins) de Maillezais, plus un don pour la construction de notre église. Pareillement encore par une autre charte de 1018, les moines reçoivent lors de la fondation de leur abbaye (à Maillezais en 1007), les revenus de la « *chapelle, les moulins du château* » plus aussi « *Doecclésiam Maroventi* », autrement dit l'église de Mervent, primitivement donnée à ces religieux par le comte de Poitou, Guillaume-Fier à Bras (voir bull. n° 46 le château).



A ce moment-là, l'église de Mervent fait partie du diocèse de Poitiers (qui atteint presque un million de personnes pour 1220 paroisses).

← L'ancienne résidence des évêques de Maillezais ou **Château Bourlotton**

Mais, en 1317, ce diocèse est divisé en plusieurs évêchés dont celui de Maillezais qui englobe 284 paroisses, et pourtant de « *taille modeste* », mais qui possède une abbaye florissante (ce ne sera qu'en 1666 qu'il sera transféré à La Rochelle parce que l'évêché de Maillezais est ruiné par les guerres de Religion au XVIe siècle ; le siège épiscopal est transféré provisoirement à la fin du XVIe siècle à Fontenay-le-Comte avant de disparaître en 1648).

Mervent est rattaché à ce dernier et au doyenné de Fontenay. Ce

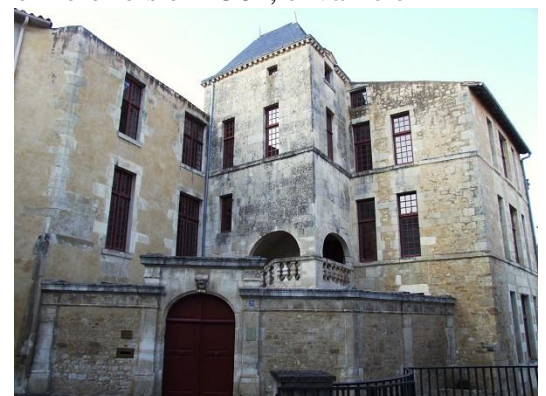
démembrement fut fait par le pape Jean XXII en accord avec le roi Philippe V, qui est alors également comte de Poitiers.

A ce moment-là, la province du Poitou n'est intégrée que depuis peu au domaine royal. Mais les barons poitevins feront encore preuve, face au pouvoir royal, d'une farouche volonté d'indépendance, tout particulièrement pendant la guerre de 100 ans (à venir) si néfaste aux édifices religieux.

← L'abbaye de Maillezais après la destruction

Plus tard, l'abbaye de Maillezais se trouvera au cœur des guerres de religion (voir bull. n° 51, 52, 53). Elle est pillée une première fois en 1562, envahie en 1587, avant d'être confié au chef de guerre et poète, Agrippa d'Aubigné qui est un proche du roi Henri IV. Agrippa d'Aubigné fortifie le site dès 1588-1589 avec les matériaux tirés de la démolition de l'abbatiale et du cloître. Il en sera le gouverneur pendant longtemps et achève de fortifier les bâtiments, transformant radicalement le plan initial. La remise en état qui suit n'empêche pas qu'en 1629 le siège épiscopal est transféré à La Rochelle. Dès 1666, l'abbaye de Maillezais, abandonnée, servira de carrière, et tombera en ruines.

Résidence provisoire des **Evêques** à Fontenay-le-Comte →



L'érection de ces nouveaux diocèses est alors profitable au pouvoir pontifical et à la royauté, puisqu'il permettait un meilleur contrôle des populations en augmentation. Cette division permettait, également, un meilleur encadrement pastoral des fidèles, lequel est doté d'un personnel religieux moins nombreux !

Mais quand fut faite la « *dédicace* » de notre église et pourquoi le choix de St-Médard comme patron ?

St-Médard : « *Saint Médard, beau et serein, promet abondance de grain* ». La saint Médard, est commémorée le 8 juin. Saint-Médard (° 456 + 545) est l'un des évêques les plus populaires de son époque. C'est le patron des agriculteurs.



Sur le vitrail de l'église (ci-contre à gauche), il est représenté avec la mitre et la crosse épiscopale. A côté de lui, il y a un jeune enfant, ce qui est plutôt curieux comme représentation. En bas du vitrail, son nom est inscrit : St-Médard. Il y a donc aucune confusion possible.

← **Vitrail de St-Médard** au fond de l'église

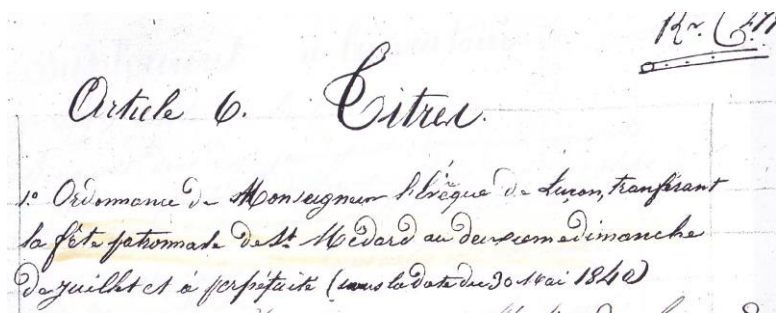
A Mervent, on fêtait jadis : la fête du saint patron, St-Médard, le 2^{ème} dimanche de juillet (depuis 1840 ; avant ?). Ceci est confirmé !

Le 21 avril 1843, lors de l'« *Inventaire des ornements, linges, vases sacrés, argenteries, ustensiles, et en général de tout le mobilier de l'Eglise* » (selon l'article 55 du Décret du 9 octobre 1809), et puis dans l'« *Article 6 Titres* » : « 1^o *Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Luçon transférant la fête patronale de St-Médard au deuxième dimanche de juillet à perpétuité* (depuis la date du 30

mai 1840) ». Postérieurement, elle était probablement le 8 juin.

Extrait de l'**Inventaire 1843** →

L'évêque, qui a signé cette ordonnance, est René III François Soyer (° 1767 à Thouarcé en Anjou, évêque de Luçon de 1817 à 1845 +), fils d'une famille honorable, mais peu riche. Néanmoins, son père trouva le moyen de lui donner une éducation ainsi qu'à ses trois frères qui marquèrent grandement dans l'insurrection et dans les guerres vendéennes.



Il fit ses études ecclésiastiques au séminaire d'Angers. Il venait d'être ordonné diacre lorsque la Révolution décapita tout le système religieux. Il continua à apprendre dans le silence (sic) et fut même ordonné prêtre, à Paris, en secret dans une chapelle particulière en septembre 1797 puis il revint sur Poitiers.

← **René III François Soyer** Evêque de Luçon

Beaucoup plus tard, il obtint et après des péripéties le titre d'Evêque de Luçon (1817), qu'il dut, certes, à sa qualité de prélat vendéen et à la recommandation des officiers catholiques de la Vendée angevine. Il ne fut sacré évêque du diocèse de Luçon que le 21 octobre 1821 (il en était le 38^{ème}



depuis 1317 date de sa fondation). René François Soyer remit, entre autre, en état la maison de l'ancien grand séminaire de Luçon (qui fut dévasté comme la cathédrale par la Révolution) puis le Petit et le Grand Séminaire.

Sous le gouvernement de la Restauration, il fut un homme politique actif mais il eut des détracteurs ! Sur la fin de sa carrière, *Monseigneur Soyer* fut décoré, par le Roi, de la

Légion d'Honneur (fondée en 1802 par Napoléon). Cet évènement fut « *vu d'un mauvais œil* » par les habitants de la Vendée. Il mourut d'une attaque d'apoplexie (causée par une hémorragie cérébrale) compliquée le 5 mai 1845 à l'âge de 78 ans (



Mais surtout, il créa une « *caisse de retraite* » ou de secours pour les vieux prêtres. Ce qui était très avant-gardiste !

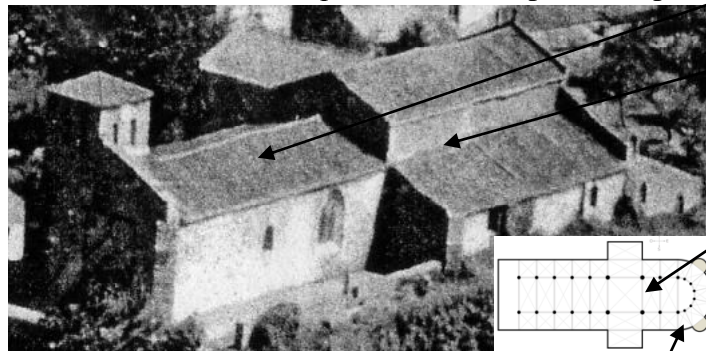
Ainsi, en juillet 1862, a été « *payé par la Fabrique 20 frs à la caisse de secours pour les prêtres infirmes* ». Cette cotisation sera régulièrement mentionnée dans les décennies qui suivront.

Revenons à l'autel : quelques mots sur l'histoire du ou des autels.

Mais avant nous devons voir le chœur, la partie sacrée où se loge l'autel :

Le chœur : X-XIème.

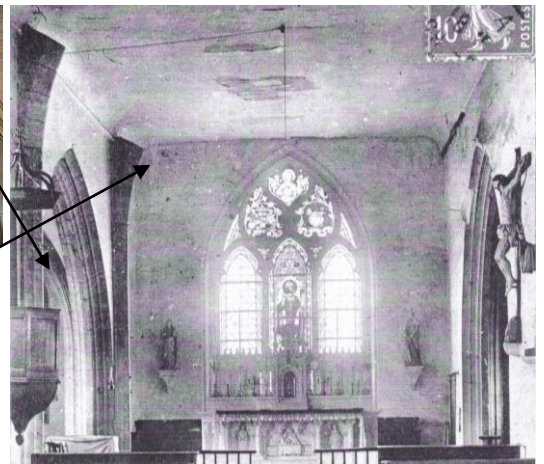
Lorsque l'on pénètre dans l'église, et après avoir traversé la « *Nef* », puis la « *Croisée du Transept* », on arrive au « *Chœur* » qui est l'une des parties la plus ancienne puisque sacrée.



À l'origine, l'autel est localisé dans l'abside, donc dans le *chœur* tandis qu'à l'époque médiévale on l'appelle *chevet*. Le chœur est la partie de l'église réservée au clergé, quelquefois appelée *chœur liturgique* ou *chœur des chantres*. Le chœur peut comprendre des travées et se terminer par une abside cintrée ou polygonale, un mur plein s'il n'y a pas de déambulatoire ou un rond-point dans le cas contraire, ou par un mur plat d'un chevet plat.

Dans notre église, jadis, c'était probablement un **chœur à trois vaisseaux de trois travées** couvertes de **voûtes gothiques**, haut et abondamment éclairé. Ceci, selon le reste des arcs et des piliers qui les soutenaient (et que nous allons voir ci-après). Malheureusement, aujourd'hui, dans le chœur, les voûtes ont disparues ainsi que l'abside de tête (le fond) qui se termine, aujourd'hui, par un mur droit éclairé par un vitrail.

Néanmoins, nous ne pouvons affirmer si ce chœur se terminait, jadis, par une abside cintrée ou polygonale ou comme il est aujourd'hui, à savoir un mur plat d'un chevet plat. Personnellement, j'opterais pour la première supposition.



Le chœur de l'église en 1928 →

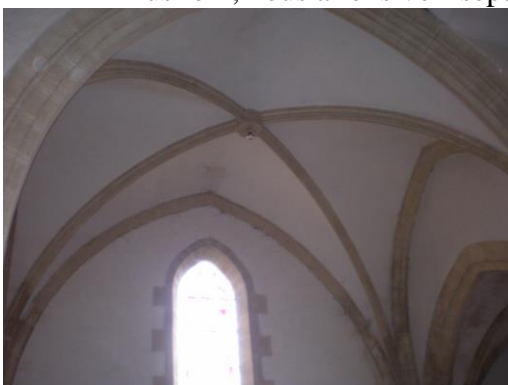
Par contre, nous pouvons affirmer que le chœur était bien couvert par une voûte d'ogive. La carte postale de 1928 (ci-contre à droite) nous montre le chœur dont les voûtes d'ogive sont décalottées.

Par conséquent la « *croisée d'ogive* » du chœur a disparue ainsi que la « *clef de voûte* », peut-être ornée du blason

de l'un de nos seigneurs, et a été remplacé par un plafond que l'on devine, sur cette carte postale, en très mauvais état ! Le 1^{er} novembre 1844, a été « *payé à Millet, maçon, pour avoir fait sur le haut du grand hautel (sic) une cloison* ». Est-ce le plafond qu'on y voit encore ?

Une date est à retenir : une voûte d'ogive est, sans conteste, un élément architectural gothique en forme d'arc diagonal, qui apparaît entre 1180 et 1220. Ce sont ces arcs diagonaux qui sont appelés ogives.

Plus loin, nous allons voir séparément, et avec plus de détails, les voûtes des chapelles absidiales ou latérales au chœur.



← Eglise de Mervent : voûte d'ogive et clé de voûte **chapelle du Nord**

Cette partie de l'église, le chœur, fut toujours, on le conçoit sans peine, de toutes la plus richement décorée, soit comme mobilier religieux, soit comme ornements réservés au culte. On pourrait penser que cela ne fut pas le cas pour notre église de Mervent ! Personnellement, je suis certaine du contraire car, dans les temps immémoriaux, les seigneurs de Mervent étaient forts riches !

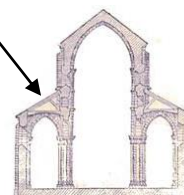
En 1950, des travaux furent effectués pour installer le service d'eau à la sacristie, une p. 1739
tranchée a été creusée pour passer la tuyauterie, et devant l'autel ont été trouvés beaucoup d'ossements.

Les **piliers** d'église : 15^{ème}.

Les piliers sont indissociables du chœur parce que indispensables pour soutenir la (ou les) voûte de notre église, et dont nous venons de parler. Les piliers nous donnent, en tous cas, la preuve certaine que notre édifice religieux n'était certainement pas une église à nef unique, car cette dernière n'aurait pas de colonnes ou des piliers (voir plus haut p. 1704).

Notre église, comme celle de Foussais (voir plus haut p. 1719), jadis, possédait sûrement un ou des **bas-côtés** (hélas, aujourd'hui disparus).

← **Pilier** (à droite, le premier) en fin de la nef
Rien n'évoque plus un siècle que les piliers soutenant le poids de l'édifice. En un simple et rapide coup d'œil, chacun peut reconnaître l'époque avec une marge d'erreur très faible tant la différence entre les siècles est nette.

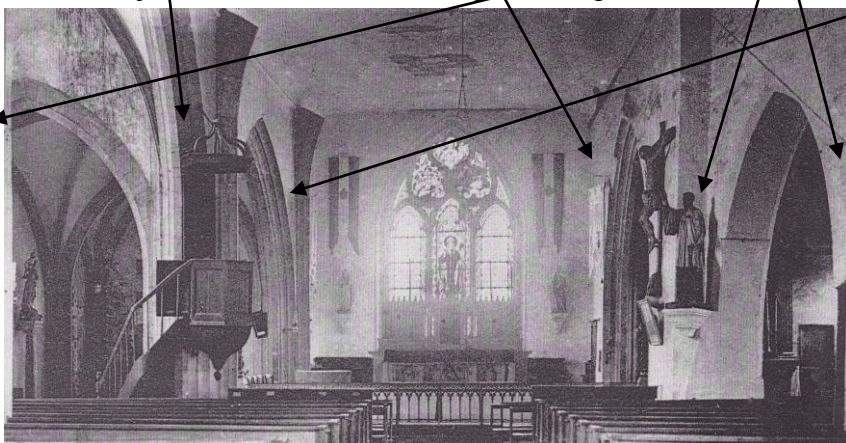


Ils semblent être, incontestablement, du gothique flamboyant ou appelé aussi gothique tardif, qui naît dans les années 1350 et se développe jusqu'à la fin du XV^e siècle. Les piliers se prolongent, alors, sans interruption du sol jusqu'à la clé de voûte ; les multiples colonnettes, de la période précédente, qui les flanquaient sont remplacées par des nervures.

Pilier (à gauche, le premier) en fin de la nef →

Voyons leurs nombres et leurs états : si nous sommes dans la nef et que nous regardons le chœur, nous avons à droite, un **premier** pilier qui n'est plus intact et dont la sphéricité (le tour de taille) a diminué ainsi que la hauteur, et qui est étié bien avant son niveau du départ de sa voûte d'ogive ; le **second** a encore à peu près sa rotondité (son volume) mais, sa base, elle, est quelque peu rognée (sur ce dernier sont accrochés le Christ géant et le Père de Montfort) : le **troisième** n'est pas non plus entier à sa base puisque sa partie arrière est mangée par une cloison qui a fermée définitivement sa chapelle absidiale attenante (que nous allons revoir plus loin dans le descriptif des chapelles latérales). Par contre, son arc de voûte est entier et mesure environ 5 m 25 à son point de rencontre. Entre ces deux derniers piliers, l'arc de voûte ouvrant sur la chapelle contigüe, est intact !

Voyons maintenant les piliers de l'autre côté, à gauche, en partant de la fin de la nef : le **premier** (n'apparaît pas sur la photo), est réduit autant sur son périmètre que sur sa hauteur mais ses nervures sont intactes à la base ; seul, son arc ouvrant sur sa chapelle latérale est en entier et présente une hauteur de 7 m 48 ; le **second**, qui porte la chaire, est vraiment encore majestueux. C'est le seul, dont la base énorme, donne encore, aujourd'hui, une idée de sa splendeur passée. Et, enfin, le **troisième**, comme son pendant en face, n'est pas non plus entier !

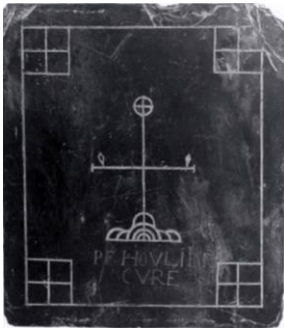


← Les **piliers** de l'église de Mervent

Par contre, la chapelle qui se trouve derrière semble complète (que nous allons revoir plus loin dans le descriptif des chapelles latérales). Et, dire que deux cent ans plus tôt, tout cela était réduit quasiment à l'état de ruines « l'église est délabrée, **presque sans toit, en ruines, le toit crevassé, la charpente à demi**

pourrie, murailles lézardées et les fenêtres sans vitraux » et encore « *Eglise ruinée n'ayant rien p. 1740 couvert qu'un petit appentif* (sic) *soubs lequel l'on fet le service* ». Quel désastre !

Maintenant que nous avons vu le sanctuaire ou chœur voyons le (ou les) autel qui ont pu exister à Mervent.

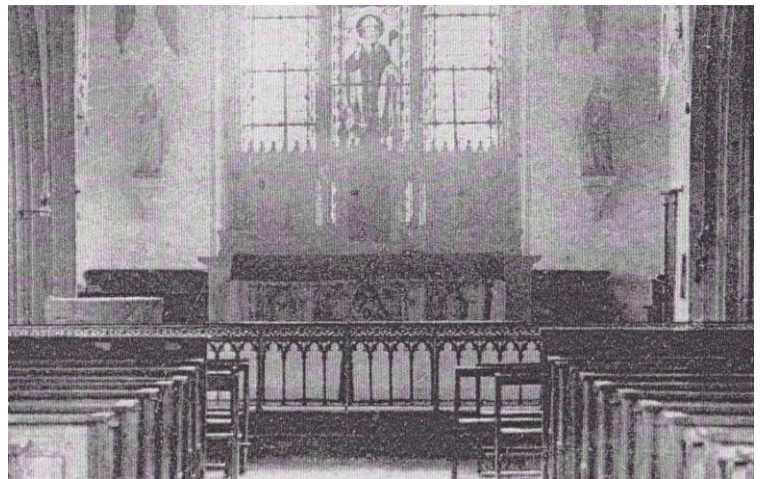


← **Pierre d'autel ancienne**

L'autel est le symbole du Christ, et dans la liturgie chrétienne primitive, il est interdit d'y poser quoi que ce soit. Les autels primitifs, qu'ils fussent de pierre, de bois ou de métal, étaient creux. Ils sont très-simples, presque toujours sans retables, composés seulement d'une table supportée par des colonnes et recouverte de nappes tombant sur les deux côtés jusqu'au sol. Puis vers la fin du IX^e siècle, d'abord en France, semble-t-il, est prise l'habitude de disposer de nombreux autels latéraux et d'y placer les reliques des saints, bientôt suivies par d'autres objets liturgiques. Jusque vers la moitié du XII^e siècle, ils sont très fréquemment creusés en forme de plateau. L'autel est un meuble sur lequel est célébré le sacrifice de la messe. Les autels peuvent être de bois, de pierre ou de métal, plus rarement d'autres matériaux. Il est composé d'une partie horizontale, la « *table d'autel* », placée sur un support aux formes variées. Il est souvent surmonté d'un « *retable* » vertical, surtout pour les églises riches, avec un tabernacle où sont enfermés les objets sacrés qui servaient au rituel de la messe.

Mais surtout, pour pouvoir dire la messe sur un autel, celui-ci doit être consacré suivant des règles liturgiques précises. Ce peut être soit un autel consacré *dans son ensemble*, soit un autel comportant une *Pierre d'autel* qui seule est consacrée (et ce au moins depuis le XVI^e). Cette dernière, est alors insérée dans la table d'autel.

Le Chœur et le Chancel de notre église en 1932 →



Lorsqu'un autel est consacré dans son ensemble, il possède généralement des reliques enfermées dans une cavité, dite sépulcre. A Mervent, il n'a jamais été fait mention de

quelconques reliques mais ça n'exclut pas qu'il put y en avoir en des temps immémoriaux !

Hors, d'après l'explication ci-dessus, on en déduit, qu'à Mervent, il s'agit d'un autel comportant une *Pierre d'autel* qui seule est consacrée.

Pour preuve récente, un achat d'une *Pierre d'autel* a été réglé par la Fabrique le 2 août 1819 « *Payé à Mme Dussoulier, sœur Supérieur de l'Hospice de Luçon la somme de six francs et vingt cinq centimes pour une Pierre d'autel qu'elle a fournie, par mandat (postal) du 31 juillet 1819* ». Et, le même jour « *payé à Mr Arnaud, maître de poste à Fontenay la somme de cinquante centimes pour transport de la Pierre d'autel ci-dessus par même mandat* ». A la Révolution, les pierres d'autel avaient été enlevées, en général, des églises désaffectées.



← Au Moyen-âge, le maître autel non-seulement était simple de forme et appelé parfois *autel-tombeau* , qui semble être la plus ancienne. Souvent même il était dépourvu de retable, entouré seulement d'une clôture avec **voiles et courtines** (rideaux). Jadis, l'autel principal dit de St-Eutrope, n'était pas du tout comme celui que nous avons aujourd'hui, puisque dans les dépenses de la Fabrique, le trésorier signale le 24 avril

1854 « *payé à Jacques Michel, menuisier (et aussi sacristain) pour avoir poncé (ou foncé ?), le tombeau du grand autel* ». Ce relevé du registre de Fabrique, nous dévoile donc que l'autel **St-Eutrope** (central ou dit Maître-Autel, où se disait la messe) était un Autel-tombeau. L'Autel-tombeau est très ancien : lors de la période de la réforme grégorienne du XI^e siècle, retables et chandeliers apparurent sur les autels. Pendant le haut Moyen Âge, les églises de Rome adoptèrent progressivement l'autel disposé au fond du chœur contre

l'abside et vers lequel était tourné le prêtre, orientation dite justement *ad orientem*.

p. 1741

Ce n'est que beaucoup plus tard, que la « messe » face au peuple se développa essentiellement à partir du XX^e siècle. Tout ce que l'on peut savoir des autels de la primitive Église, c'est qu'ils étaient indifféremment de bois, de pierre ou de métal. Souvent, ces autels de bois (souvent des bois résineux) étaient revêtus de matières précieuses, or, argent et pierreries (ces décorations, ont hélas disparues car bien souvent pillées) ou souvent peint en blanc et or ce qui explique pourquoi on avait très souvent besoin de faire appel à un peintre-doreur. Ainsi, en 1829, le 31 septembre, a été « payé au Sr Gerbaud, vitrier à Fontenay, pour **pinture** (sic) et **dorure** de l'autel de l'église de Mervent ». Il s'agit sans aucun doute de l'autel principal ! En 1650, à Mervent, il est signalé que « les fenêtres sont défoncées, sans vitraux, et les rideaux sont arrachés . . . les murs auraient besoin d'être blanchis, . . . il n'existe plus guère de rideaux aussi autour de l'autel et les meubles de sacristie manquent . . . ».

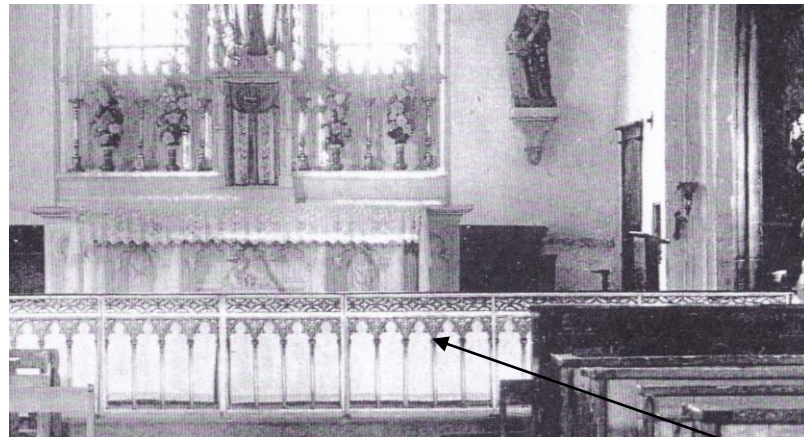


Cette partie sacrée de l'église était même, autrefois, entourée de grilles et donc de rideaux.

← Le Chœur et le Chancel de notre église

Ces grilles étaient parfois magnifiquement travaillées. En effet, autrefois, une grille (balustrade ou barrière), appelée « chancel », séparait le chœur de la nef de notre église de Mervent. Elle était recouverte d'une nappe blanche au moment de la communion. C'est devant celle-ci, qu'agenouillé, on recevait la Ste Eucharistie.

Mais, au moment de la Révolution, tous les métaux sont réquisitionnés par la jeune République. Ainsi, en mai 1794, lors d'un inventaire, il est dit : l'église à présent désaffectée et le cimetière, sont dépouillés des objets métalliques qui s'y trouvent comme cela est signalé : « Le conseil



général, assemblé en la maison commune de Mervent, après avoir entendu l'expert national de la dite commune, qui a dit qu'il étoit nécessaire d'envoyer toutes les grilles de fert et cuivre, plomb et étain, qu'il peut y avoir dans la ci-devant église, le plus promptement qu'il sera possible, dont la déclaration en suit, les objets énoncés cy après » : Articles : la grille du chœur, en fert » (sic). Puis cette grille fut donc enlevée.

Sur une carte postale de 1932 (ci-dessus en haut), on voit très bien qu'il y a une grille ou appelée aussi la « Sainte Table », et qui semble très ouvragée. Quand a-t-elle été remplacée ? Depuis fort longtemps déjà puisque la Fabrique, le 6 août 1879, a « payé des frais pour charnières de la porte de la Sainte-Table ». Car en effet, ce « chancel » pouvait s'ouvrir grâce à deux portes. Sur une autre carte postale plus récente (vers 1910-18 en-dessous), ce n'est plus la même grille (vendue ?) qui est nettement plus ordinaire ! Aujourd'hui, il n'y a plus rien qui sépare le chœur ou le « Sanctuaire » de la nef ! Le sacré, les symboles sont-ils en train de disparaître à jamais ?

En 1617, il est fait mention (comme vu plus haut) de seulement « deux autels entiers », lesquels ? En 1648, il semble être au nombre de 6 : un « autel de St-Eutrope (autel principal situé peut-être contre le mur du fond du chœur), autel de Ste-Eustelle (autel secondaire installé dans la nef), autel à la Vierge (à gauche, je pense, dans la chapelle latérale, où il se trouve toujours), un autre (?) contre le mur (?) . . . deux autres . . . (?) contre les piliers », tandis que un peu plus tard, en 1650, il était dit « certaines chapelles latérales restent en ruines

St-Eutrope semble donc être dédié au Maître-autel ou le principal ! Mais pourquoi a-t-on choisi ce saint pour le nom d'un autel ?

St-Eutrope : il fut membre d'une mission apostolique d'origine orientale qui implanta le christianisme dans cette région de la Gaule. Son tombeau fut retrouvé quatre siècles après sa mort et devint une des étapes des chemins vers le pèlerinage de Compostelle, ce qui diffusa sa popularité. Il était décrit vers le milieu du 1^è siècle : « *un homme couvert d'une longue robe de lin, et s'appuyant sur un bâton noueux, s'avancait vers Saintes qu'il comptait*



85-MERVENT

l'église Saint-Médard



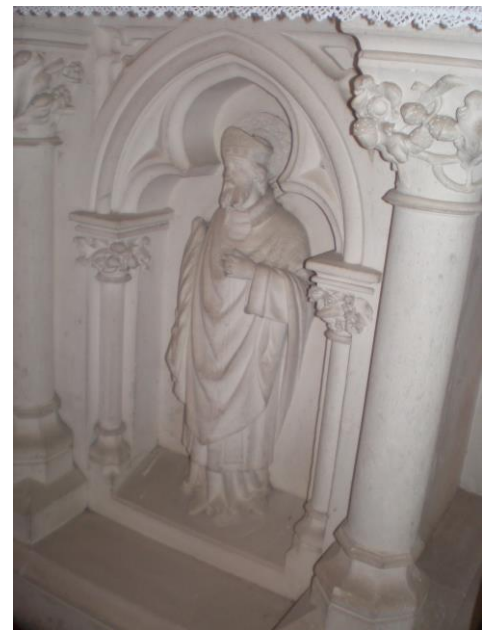
évangéliser ».

← Sculpture très ancienne de **St-Eutrope** avec son bâton noueux

Il fut le personnage-symbole de la première évangélisation de la Saintonge. À Saintes, au III^e siècle, il fut premier évêque de la cité, qui aurait été dirigé vers la Gaule par l'évêque de Rome. Il devint le Patron du diocèse de la Rochelle, et il est fêté le 30 avril ; il est représenté avec un bâton noueux ou un énorme épi de blé ou une sorte de quenouille de lin.

Sculpture de **St-Eutrope** (autel 1885) →

Le personnage sculpté, à droite, au bas de l'autel de notre église, est lui aussi, barbu à cheveux longs ; il porte la mitre d'évêque, et sa tête est surmonté de l'auréole du saint. Il tient dans sa main droite une sorte de bâton noueux en forme d'épi ou alors d'une quenouille de lin. Le poing fermé, de sa main gauche, est légèrement ouvert comme si il aurait tenu une crosse (peut-être aujourd'hui disparue).



En 1648, « *les fenêtres sont défoncées, sans vitraux, et les rideaux sont arrachés . . . les murs auraient besoin d'être blanchis, . . . il n'existe plus guère de rideaux (courtines) aussi autour de l'autel et les meubles de sacristie manquent . . .* ». Le 21 mars 1650 (Série II a - Archives Charente Maritime - La Rochelle), le curé du lieu, Lucas Paineau, reçoit aussi la visite de René Seguin, doyen de Fontenay (ce dernier établi un rapport connu sous le nom de *Rapport Seguin*, que l'on peut consulter à la Bibliothèque de Fontenay et tiré du Pouillé d'Alliât), voici ce qui est mentionné : l'église est comptée comme étant en Gâtine (d'après Péroras) et faisant partie de l'archiprêtré d'Ardin (79), « *il subsiste à Mervent, le sanctuaire local de St-Médard, les confréries . . . ? . . n'étaient plus qu'un souvenir médiéval (sic) ; l'intérieur de l'église laisse à désirer, le sol en terre battue est bosselé, il n'existe plus guère de rideaux et de courtines (vient du bas latin cortine = « tenture »), autour de l'autel central, certaines chapelles latérales restent en ruines parce que les héritiers des fondateurs négligent de les faire rétablir, des tombes seigneuriales émergent du sol* ».



← Maître-Autel **St-Eutrope**

En 1819, la Fabrique fait l'acquisition d'une « *Pierre d'autel* » pour l'autel principal ! Pourquoi ? Qu'était donc devenue la pierre d'autel, de dimensions réduites, encastrée dans la table d'autel, et pourtant présente sans doute depuis des siècles (au moins le XVI^{ème}) ? A la Révolution, les révolutionnaires, même les plus modérés, doivent obéir aux lois de la nouvelle république : les églises sont donc

dépouillées de toutes sortes de métaux qui sont réutilisés, puis les églises étant désaffectées, les p. 1743



pierres d'autels, qui relèvent du religieux et du sacré, ont alors été enlevées et peut-être détruites ! Il semblerait, à Mervent, que l'ancien « *Maître-Autel* », ainsi que deux autels secondaires, aient échappé à la destruction. Mais, en aucun cas, le Maître-autel, que nous voyons aujourd'hui qui est, sans conteste, de 1885, ne peut être celui dont il est question dans les temps lointains !

Il se présente en bas comme une sorte de long meuble un peu comme un



bahut bas qu'on appelle « *autel-tombeau* ». Ce dernier a un support qui peut être composé d'un mur de maçonnerie en arrière, dont les extrémités sont en pierre taillée, et, en avant de deux colonnes placées aux angles ; certains autels contiennent également des petites niches en façade ou sur les côtés pour ranger les burettes. Sur le devant, se trouve accolée et scellée la « *Table* » sur laquelle au cours de la messe sont déposés les accessoires du

rituel religieux. Cette « *Table-d'autel* » est la partie horizontale de l'autel. Elle est généralement rectangulaire et peut, en outre, être ornée d'un décor sculpté sur ses faces verticales. Ce qui est cas à

Mervent !

C'est dans cette « *Table d'autel* » qu'est incrusté la « *Pierre d'autel* », de dimensions réduites, enveloppée dans un linge en lin ciré. Le dessous est partagé en trois sections sculptées représentant des scènes différentes : à gauche un « *personnage religieux habillé comme un moine et tenant une pelle* » semble bien être St-Fiacre patron des jardiniers.

← St-Fiacre sculpture ancienne et St-Fiacre de notre église

Depuis le X^e siècle au moins, on célébrait traditionnellement sa fête le 30 août. Il fonda au VII^e siècle le monastère de Breuil non loin de Meaux en Brie.

Il est alors un célèbre guérisseur, et depuis toujours un

des saints les plus populaires en France. Il est, en général, représenté dans l'habit du moine, barbu, pieds nus, et surtout, il est reconnaissable parce qu'il a toujours une pelle à la main et un livre dans l'autre ou des légumes ou rien. Pour moi, incontestablement, c'est St-Fiacre !

Mais pourquoi les habitants ou les responsables de la Fabrique (en 1888) de Mervent ont-ils fait ce choix ? Peut-être parce que sur le grand vitrail du fond, est déjà représenté St-Médard, évêque et patron des agriculteurs, et qu'alors, ils ont voulu aussi faire honneur, cette fois, à St-Fiacre patron des jardiniers.

La deuxième section (au centre), du bas de notre autel, représente, aussi incontestablement, le « *Christ au cours d'un repas ayant à ses côtés une femme* », peut-être Marie Madeleine, assis à une table où se trouve un calice qui contient le vin et un pain.



Le Christ est représenté avec la barbe et les cheveux longs et sa tête porte une auréole ; la paume de sa main gauche porte les stigmates de la crucifixion et sa main droite est posée sur l'épaule de la femme ; sur sa poitrine, à gauche, on voit le « *Sacré-Cœur* ». Ses pieds sont nus.

Marie-Madeleine : a les cheveux longs et porte également l'auréole des saints ; elle a aussi les pieds nus. Sur de nombreuses photos ou cartes postales anciennes, on remarque que l'autel d'une église reste

toujours paré d'une nappe blanche même pendant la nuit. En fut-il toujours ainsi ? Ce qui obligeait, p. 1744 à cause de l'usure, à les changer souvent.



← **Devant d'autel** ancien et somptueux

Ainsi, le 1^{er} juillet 1822, une somme est inscrite sur le registre de Fabrique « *payé au Sr Busson Louis pour avoir acheté à l'église deux devant d'autel en toile de nappe* » et il a aussi effectué un « *blanchissage de linge* ».

Quelques mois plus tard, est réglé le 21 mars 1823, au sieur Charles Bonnaud, tailleur d'habit à Mervent « *pour avoir fait deux aubes et deux nappes d'autel à l'église* ».

Puis, encore, le 25 janvier 1825, a été « *payé à la Vve Thibeaud (Françoise Couton des Ouillères), de cette commune, pour achat de toile indienne et fils pour faire nappe et devant d'autel à l'église* ».

En 1836, l'autel a encore besoin d'être restauré. Le 25 mai, il a été « *payé à Guérineau, peintre et vitrier à Fontenay, pour avoir peint et décoré l'autel de l'église de Mervent* ». Et, encore, le 8 novembre 1851, a été « *payé à Jillier pour peinture à l'église* ». Il semblerait que ce soit un peintre spécialisé. A-t-il effectué des dorures ?

Le « **Retable** » de notre église →

Maintenant, dans la partie haute de ce maître-autel, le « *retable* » (c'est une construction verticale qui porte des décors sculptés et, ou peints, en arrière de la table d'autel d'un édifice religieux), se trouve le tabernacle (où est gardé le Saint-Sacrement) encadré de frontons décoratifs.

La porte du tabernacle représente le Christ tenant dans sa main droite l'Ostie, qui représente son corps, et dans sa main gauche le calice qui symbolise son sang. Le tout est surmonté, au centre d'un crucifix et de chaque côté d'une multitude de pinacles et de fleurons.



La porte du **Tabernacle** →

Devant le tabernacle où se garde le Saint-Sacrement, une lampe doit brûler nuit et jour (c'est toujours le cas).

Mais, la partie basse comme la partie haute, de notre autel central de notre église, sont très récents : En 1888, la Fabrique signale « *le retable placé sur les gradins de l'autel a réellement coûté la somme de 220 frs, sans y comprendre le transport des matériaux et la nourriture des ouvriers qui ont fait la pose* ». Il est rajouté « *le retable fait et placé par Mr Métivier, sculpteur* ».

Il s'agit sans doute, de la partie haute verticale incluant le tabernacle mais aussi de la partie basse horizontale. D'ailleurs, le haut comme le bas semble de la même facture, donc exécuté par le même sculpteur.

Au bas de l'autel, à droite, est gravé le nom de la fabrique et le lieu où cet ouvrage a été réalisé « *Ateliers St-Hilaire. Charron et Beausoleil à Poitiers* ». Dans la seconde moitié du 19^e siècle, sous l'impulsion de l'évêque Louis-Édouard Pie, deux



ateliers de sculpture sont créés à Poitiers dont l'atelier Saint-Hilaire, en 1855. Leur production considérable a permis de meubler, durant un demi siècle, nombre d'édifices religieux du diocèse, et parfois bien au-delà. Ils ont cessé leur activité autour des années 1910-1920. La qualité d'exécution a valu à l'atelier une solide réputation qui s'est propagée du Sud-Ouest de la France à la région parisienne en passant par les départements de la Charente,



Installé boulevard du Pont-Neuf (devenu Pont-Joubert - et placé sous la responsabilité des oblats de Saint-Hilaire, l'atelier est cédé en 1865 aux sculpteurs Armand Multon et Amédée Charron. En 1872, l'architecte Adolphe Beausoleil succède à Multon. Chargé de dessiner et d'adapter des modèles de meubles religieux aux édifices auxquels ils sont destinés, Beausoleil s'associe à Charron. Leur collaboration se poursuivra jusqu'en 1897, comme l'attestent de nombreuses signatures portées sur les autels. En 1907. L'activité de l'entreprise décline, à la fois en raison de l'évolution de la mode et de la diminution des commandes au lendemain de la loi de Séparation des Églises et de l'État en 1905).

Mais, il semble qu'il fallu faire de gros travaux dans le sanctuaire même. Pour preuve, mais beaucoup plus tard, le 23 juin 1844, à été « *payé à Pierre Bertrand pour avoir descendu une cloison de pierre sur le haut du grand autel de l'église* ». Perspective de la **première chapelle** →

Après avoir vu l'autel principal ou le Maître-autel de notre église dédié à St-Eutrope, nous allons voir les autels secondaires.

Tous les autels, même secondaires, ont un titulaire qui est souvent évoqué dans son décor ou par une inscription. On dit que l'autel est « *dédié à . . .* » suivi du nom du titulaire de l'autel. Les titulaires possibles sont très nombreux : la Trinité, une personne divine (Christ, Saint-Esprit), un mystère du Christ (Résurrection, Ascension . .), la Vierge (Immaculée Conception, Assomption, . .), un saint, les « *Saints Anges* », un bienheureux, ou encore une dévotion (Rosaire, Saint-Sacrement, les Ames du purgatoire. .).

Nous avons déjà en 1648 un « *autel de St-Eutrope* (le Maître-autel ainsi que vu plus haut), un *autel de Ste-Eustelle*, un *autel à la Vierge* (à gauche, dans la chapelle latérale, où il se trouve toujours), un *autre* (?) *contre le mur* (?) . . , *deux autres* . . (?) *contre les piliers* ». Leur nombre est déjà important et, en 1656, suite à une donation, est fondée la *chapellenie de St-Joseph*, en notre église. Ce qui fait, alors, un nombre de 7.

Les autels de chapelle doivent être construits en vis-à-vis contre les murs nord et sud des chapelles. Où pouvait donc se loger tous ces autels secondaires ? On serait tenté de penser que le fond de l'église était



beaucoup plus grand et plus profond.

← La **première** et (ci-dessous) sa voûte intacte

Nous savons, qu'en général, les autels secondaires se plaçaient dans les chapelles absidiales qui se trouvaient être de petites dimensions.

Je vais commencer par les chapelles du côté **Nord** puisqu'elles sont à peu près intactes.

Si nous sommes dans la nef et que nous regardons le chœur, nous avons à gauche plusieurs chapelles : la **première** d'une belle hauteur 7 m 80, possède toujours sa voûte d'ogive et sa clef de voûte, mais hélas, pas de

blason. Elle se trouve dans le « *Transept* » Nord et c'est là que se trouve la petite porte donnant sur le flanc Nord de l'église. Elle fait 4, 71 m (hors murs) de largeur sur 15, 56 m de long et sa voûte est à 6, 63 m., et est éclairée par une grande fenêtre mi-romane mi-gothique et sûrement pas d'origine.

Mais que reste-t-il, aujourd'hui, quel autel pouvait bien se trouver dans cette partie ?

Aujourd'hui, on peut y voir encore, proche de la petite porte et sur le mur du flanc Nord, un très vieux bénitier (dont nous reparlerons plus loin dans le chapitre des bénitiers de notre église), un confessionnal (que nous verrons plus loin), naturellement des chaises ou des bancs et sur ses murs côté Nord, deux tableaux du « *Chemin de Croix* ».

En tous cas, rien qui puisse évoquer un quelconque autel dédié plus particulièrement !





notre église.

La **seconde**, plus petite, qui prolonge la première chapelle, est elle aussi éclairée par une fenêtre du même style mais un peu plus petite que la précédente citée. Elle fait la même largeur (4,71), est un peu moins longue mais surtout moins haute : sa voûte n'atteint que 6 m 22. Cette voûte intacte et est typiquement gothique. Elle, non plus, n'a aucun blason de sculpté dans sa « *clé de voûte* », ce qui est bien regrettable !

On peut y voir encore, en dehors de stalles anciennes, de chaises et des bancs, et accroché au mur Nord, un autre tableau du « *Chemin de Croix* ». A droite de la fenêtre, de cette seconde chapelle a été déposée, sur une colonne polychrome, amovible, et qui paraît très ancienne, une belle statue de St-Joseph qui a été déplacée. Elle se trouvait en face dans l'espace, de la chapelle dédiée à ce saint ?

← La **seconde** et (ci-dessous) sa voûte

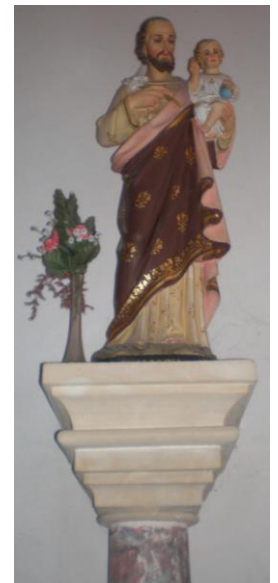
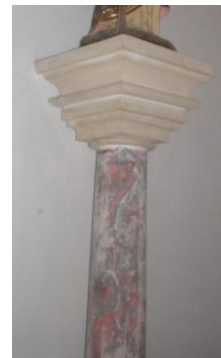


Le compte-rendu de 1655-56 (tiré du Pouillé d'Alliot) mentionne encore : « à droite autel de St-Eutrope et de Ste-Eustelle dont les dits autels seraient un contre le mur, celui de St-

Eutrope, celui de Ste-Eustelle est dans la nef et deux autres contre les piliers, plus un autel à St-Joseph (qui n'avait jamais été mentionné) ».

Mais cet autel de St-Joseph a-t-il un lien avec la fondation d'une chapellenie dédiée à St-Joseph, le 9 août 1656 (voir plus haut p. 1661,62), par Abraham Thibaud, prêtre de Fontenay (est-ce un ancien protestant pour porter un pareil prénom ! Les protestants convertis furent, par la suite, de fervents catholiques !). Sans aucun doute !

En tous, cas, l'autel de *St-Joseph* crée par Abraham Thibaud, même s'il porte le nom de l'ancienne chapelle du château, se trouvait installé au sein de l'église ! Hors, lors de la Session de « *la Quasimodo 1891* (dimanche 5 avril) », il est fait mention « *de la restauration de la sacristie, travail que demande le vitrail de St-Joseph obstrué par la toiture de la sacristie* ». Donc, c'est sans appel, la chapelle se trouvait incontestablement en face côté Sud.



St-Joseph de notre église, et la colonne →

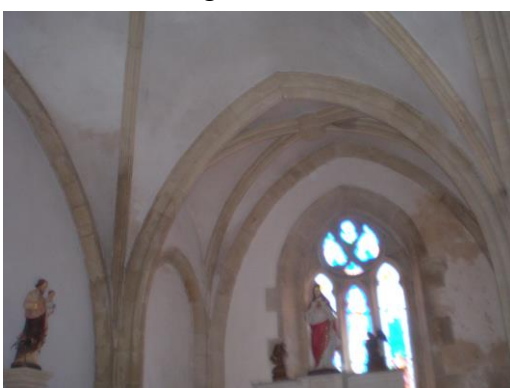
L'« *autel de St-Joseph* » et sa statue, jadis, devaient trôner sur un petit autel-tombeau, et où était dit, par les chapelains de cette « *chapellenie de St-Joseph* », les offices religieux (voir plus haut p. 1666,67,68,69). Depuis quand cette colonne et sa statue ont-elle été remises ici ?

En tous cas, et beaucoup plus tard, en 1824, il est mentionné dans le registre des dépenses de la Fabrique, l'achat d'une **Pierre d'autel** pour la **chapelle St-Joseph**. Il fonctionnait donc encore à cette date !

La **troisième** chapelle, nettement encore plus petite, est vraiment tout au fond et est éclairée par le vitrail à la Vierge. Sa voûte est intacte, le vitrail du fond, que l'on voit aujourd'hui, existait-il lors de sa création ?

← Autel de la **Vierge**

En 1738-40, selon le rapport (tiré du Pouillé d'Alliot), il est signalé « *la Cure de Mervent donne à l'Evêque de Luçon 30 livres de revenu par an ; il y a 640 fidèles* » et seulement deux autels sont mentionnés « *un à la Vierge* (à gauche) *et un à St-Eutrope* » (autel principal du chœur). Le curé est **Mathurin Ouvrard** et le chapelain





Il semblerait que cet autel a toujours été là mais rien n'est moins sûr !

Cette partie est nettement plus petite que les deux précédentes et visiblement également moins haute. Ses dimensions sont très réduites.

Par contre, ce qui est certain, c'est que cette dernière petite chapelle correspondait, d'une part, avec le chœur, mais cet accès a été bouché, et pareillement, sur le flanc (Nord) opposé, on y voit également une autre ouverture obstruée. Pourquoi ?

En dehors, d'un certain bric-à-brac, dans cet espace, il y a des stalles, des chaises et des bancs et même un vieil harmonium (sur lequel nous reviendrons). Sur l'autel, aujourd'hui, il y a également deux vieux chandeliers très ordinaires, puis à droite et à gauche, sur le haut du « rétable », il y a également deux **angelots**. Ces statuettes de métal ont, par le passé, été déjà signalées et nommées les « deux acolytes » !

Mais ce qui me gêne, c'est qu'en dehors du vitrail arrière, il n'y a actuellement, aucune effigie représentant la Vierge et, à la place, il y a une statuette du Christ juchée au milieu, juste au-dessus du petit tabernacle, et appelée en général le « *Saint-Sacré-Cœur* » qui était très vénéré justement par les confréries du St-Sacré-Cœur.

Pourtant, il est signalé en 1650 que « *les confréries . . . ? n'étaient plus qu'un souvenir médiéval* » (sic).

Les confréries, étaient liées souvent à un métier et à un saint patron. Elles allaient jusqu'à édifier des chapelles indépendantes et fondaient même des autels dans les églises paroissiales. Elles apparurent aux XI^{ème} et XII^{ème} atteignant leur apogée au cours du XV^{ème}.



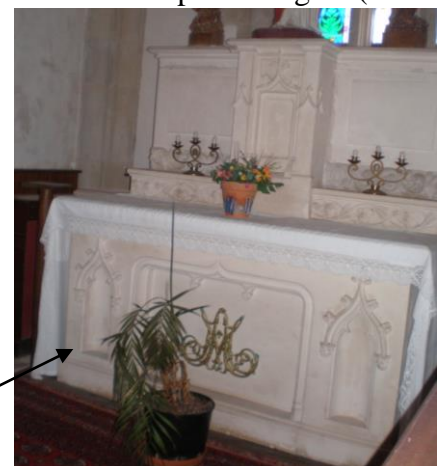
Mais, l'extension de cette dévotion au « *Saint-Sacré-Cœur* » (à partir du XVII^e siècle, vient des révélations d'une visitandine de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie Alacoque, qui a affirmé l'avoir reçue du Christ lui-même lors de différentes apparitions entre 1673 et 1675). Cela a-t-il relancé la création de (ou des) confrérie !

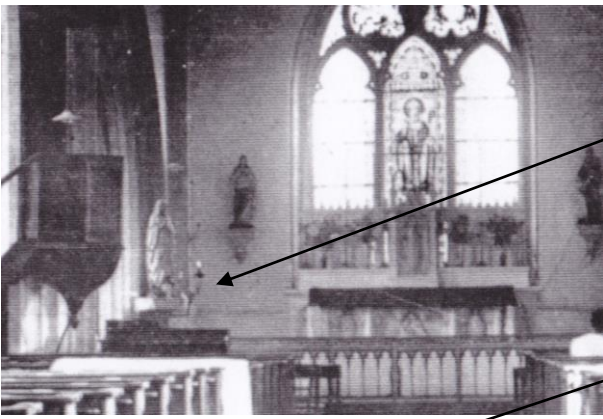
Il y en avait une à Mervent puisque le 19 mars 1733 fut le « *Jour de la Bénédiction de la Croix de la Confrérie du St-Sacrement* ». Ce peut-il que cette statue date de cette époque-là ! En tous cas cette représentation, de remarquable taille, est très belle. On voit le Christ, bras repliés, présentant et offrant son cœur.

Mais précédemment cette statue n'était pas ici. Elle se trouvait au fond du chœur de l'église, à gauche derrière le Maître-autel, et posée sur une sorte de petite étagère (ainsi qu'on peut le voir sur de vieilles cartes postales ; voir plus loin p. 1762).

En tous cas, cet autel de cette troisième chapelle secondaire semble tout de même être consacré à la Vierge Marie. D'ailleurs, le vitrail du fond l'a représenté bien et encadrée de fleurs de lys !

Cet autel, vu sa conception, semble récent. Ainsi, en 1826, le 31 septembre a été réglé par la Fabrique, « *à Sussain, de Fontenay-le-comte, pour avoir fait et fourni un petit autel de la Vierge pour l'église de Mervent* ». C'est un autel très simple, blanc (peut-être en plâtre), avec un bas et au-dessus un « rétable » aussi très simple. Sur sa partie basse, on y voit les initiales entrelacées et dorées de la Vierge Marie « **VM** ».





plusieurs fois. Sur de vieilles cartes postales dont une de 1935, elle est juchée sur une sorte de tablette fixée sur le dernier pilier à la gauche de l'autel central. Puis, elle fut transportée dans les fonds baptismaux où elle se trouve toujours !

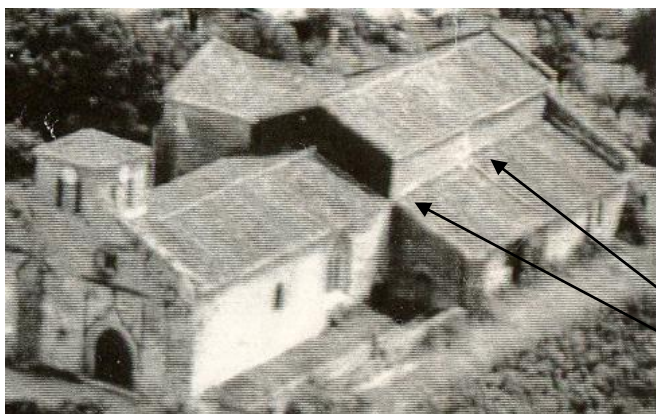
Maintenant que nous avons bien examiné la partie flanc Nord de notre église et essayer d'en discerner les chapelles, nous allons voir l'autre côté ou le flanc Sud.

Assurément, c'est la partie la plus endommagée par les vicissitudes des ans et sans doute aussi par les destructions dues aux conflits religieux dits les « guerres de religion » !



Dans cette partie-là, aujourd'hui, il est encore plus difficile de distinguer, les différentes chapelles éventuelles qui ont pu exister de par le passé.

Une chose est certaine, à l'époque de la splendeur de notre église, le flanc Nord comme le flanc Sud étaient identiques : mêmes chapelles et même voûtes.



Notre église était, alors, splendide !

Mais, il semblerait que la création, entre autre, d'une sacristie a irrévocablement modifié cette partie du « Transept » Sud. Mais pas seulement ! Il y a eut aussi des dégâts irréversibles dehors, sur sa longueur ; tout a été bouleversé y compris la hauteur (2 m 56).

Ici, dans cette petite partie du « Transept » Sud et, à l'intérieur de ce transept justement de l'église (près de la petite porte Sud), se trouve quelque chose qui m'a intrigué ! En effet, il y a en haut incrustés dans le

mur de séparation de la « croisée » et du « transept » même, deux **corbeaux** bien plus petits que ceux de la façade de l'église. Ces corbeaux servaient en principe à soutenir un auvent.

Alors, est-ce ici que, provisoirement, fut installé un réduit ou abri où l'on célébra l'office comme signalé par le vicaire général lors de sa visite en 1601 : « *Eglise ruinée n'ayant rien couvert qu'un petit appentif (sic) sous lequel l'on fet le service* » (Série 4 G 1, Archives de la Vendée) et signalé encore en 1650, où l'état de l'édifice est catastrophique : « *l'église est en ruines, le toit crevassé, la charpente ébranlée est à demie pourrie* ».



J'avoue qu'on a bien du mal à imaginer notre église à l'époque de sa splendeur et je reconnais qu'on a encore plus de difficultés à se la représenter en ruine ce qu'elle fut sans aucun doute après toutes les vicissitudes (le poids des ans mais surtout les dégâts causés par les guerres notamment de religion) qu'elle eut à subir !

La chapelle et surtout l'autel que nous voyons toujours, aujourd'hui, semblent être assez récents ! En 1856 (19 mars), la Fabrique a « payé à Sacré, menuisier, pour une demi journée de travail employée à la construction de la **chapelle** de l'église ». Mais

laquelle ? Est-ce celle que nous voyons, ci-contre, probablement installée à la suite des travaux faits p. 1749 également, pour aménager une nouvelle sacristie !

Cette chapelle secondaire (jadis *chapelle St-Joseph*), qui se trouve à droite de l'autel principal, sera plus tard dédiée à **Notre Dame du Rosaire** (voir plus loin p. 1860 ?). Cet immense tableau l'a représentée entourée de jeunes enfants lui offrant des présents. L'iconographie médiévale montre que, dans la religion catholique, la Vierge est indissociable du Christ : chaque église possède ou possédait sa statue de la Vierge à l'Enfant.

Mais, il faut savoir qu'on observe depuis longtemps la diffusion du Rosaire vivant, qui consiste en prières et méditations sur les mystères de la Vierge. La pratique du mois de Marie se développe ; l'année est scandée par les fêtes de la Vierge, comme la Purification, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption (fêtée le 15 août), etc. Le XIX^e siècle, contrairement au XVIII^e, est un grand



siècle marial.

Au passage, je me dois de vous signaler un élément curieux, probablement plus ancien, existant dans cette partie du flanc Sud. Il s'agit d'une niche.

Cette cavité, située à quelques pas de l'autel de la Madone, m'a énormément intrigué. En fait, il s'agit d'une « piscine » (ou lavabo XIII^{ème}) liturgique.

← « Piscine » ou lavabo liturgique de Mervent

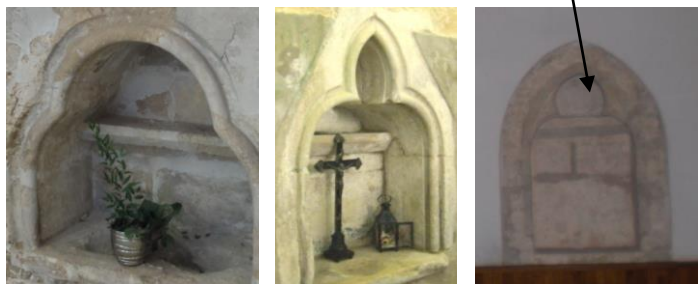
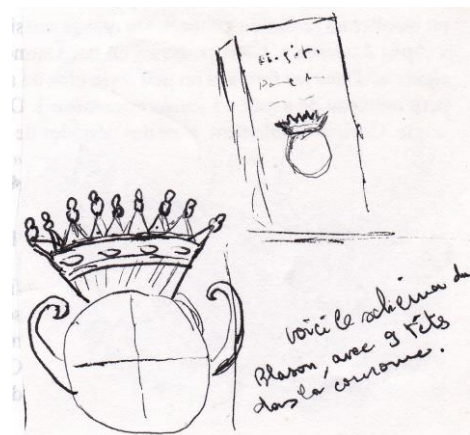
Dans un édifice religieux tel qu'une église, une piscine est un équipement lié au rituel de purification. Cet équipement est aussi nommé lavabo. Dans le langage liturgique, la piscine est aussi la petite cuve aménagée près de l'autel, ou bien dans le baptistère, ou encore dans la sacristie ; elle est destinée à conduire en terre l'eau qui a servi aux baptêmes et à la purification des objets sacrés.

Peut-on en déduire que, jadis, le baptistère se trouvait ici dans cette chapelle du flanc Sud de l'église (le baptistère actuel n'a été construit qu'en 1839 ainsi que nous

allons le voir plus loin), ou bien était-ce déjà une sacristie ? J'opterais pour cette dernière supposition car ce qui est sûr, c'est que déjà en 1650, il est signalé « *les meubles de sacristie manquent* »

Mais pour en finir avec la description de la (ou les) chapelle de ce flanc Sud de notre église, une dernière curiosité est à évoquer : il s'agit d'une plaque funéraire, la dernière de notre église, et qui a échappé à la destruction.

Elle se trouve tout près de la petite porte, à droite en entrant par ce côté où se trouvait, jadis, le « *cimetière du mydi* ». Voici ce qu'on peut y lire : « *Ci-gît le corps de Marie Anne Turpault de la Bigottrie épouse de M. René Guerry, ancien conseiller et receveur des fermes du Roy, âgée de 43 ans, décédée le 26 août 1741. Priez Dieu pour son âme* » (Maillaud T 3 notes Turpault). Cette pierre, sous forme d'une dalle, était sans aucun doute, jadis, posée au sol (plus tard cette dalle fut dressée dans le transept droit près de l'autel de la Madone où elle se trouve toujours et mesure environ 1 m50 sur 70 cm de large et 45 cm environ d'épaisseur. Sous l'épithaphe est aussi gravé un blason de taille importante (40 cm x 50 environ) qui comporte une





Mais qui est donc Marie Anne Turpault, qui a eu encore le privilège en 1741, d'être inhumée dans l'église même ! Elle était pourtant décédée à l'Orbrie, mais elle fut inhumée en l'église St-Médard de Mervent où repose une partie de ses aïeux. Marie Anne est la fille de *Messire Charles Turpault* (+ 1709 à Mervent âgé de 55 ans, écuyer, chevalier, seigneur de la Bigoterie, fief dépendant de Foussais, qui avait épousé le 26 novembre 1689 à Mervent *Demoiselle Marie Madeleine Durand* + 1710 à Mervent 48 ans, fille d'un riche notable *Messire Roch Durand*, sieur de Chalandry, demeurant au *Logis de Chalandry* dans le bourg, et de *Hélène Joly* : le frère de M.Madeleine est *Rocq Durand* sieur de la Barre, syndic de la paroisse de Mervent, décédé en 1727).



notable de L'Orbrie, *Messire René Guerry* qui demeure en la « *Maison noble du Ranquinet* » en ladite paroisse. Ce logis du Ranquinet fut le siège d'une petite seigneurie dès le XVIIème. Il était fermé par une grille en fer forgé du XVIIIème. Deux initiales y témoignent des noms d'anciens propriétaires : « **D** » pour Durand de la Chalandry (à Mervent, à Fontenay et à l'Orbrie), peut-être Roch Durand son grand-père maternel, et « **G** » pour Guerry de la Barre, du côté de son époux.

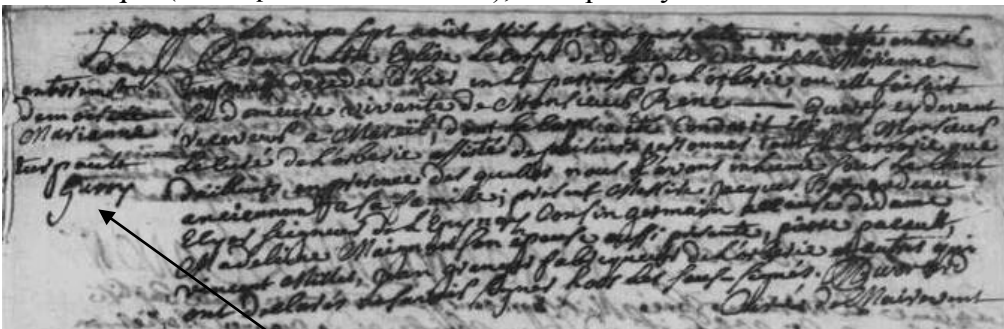
Logis du Ranquinet à l'Orbrie ➔

Avant son départ pour la demeure de son mari où elle décède, Marie Anne est très fréquemment sollicitée, à Mervent, pour être la marraine des enfants de leurs métayers,



bordiers ou meuniers. Il semble donc naturel qu'elle soit inhumée à Mervent auprès de ses ancêtres et peut-être d'autres membres de sa famille comme les Bernardeau de l'Epinau, famille qui créera à Mervent une fondation avec une rente à perpétuité donnée annuellement

à la Fabrique (même par leurs descendants), afin qu'on y célèbre dix messes basses par an pour leurs défunts (à



quelle date cette fondation fut-elle instituée ? Elle apparaît encore dès 1809 sur le registre de la Fabrique et perdurera jusque bien après 1860 - nous le verrons beaucoup plus loin). La Fabrique, grâce à cette rente, a la charge de régler au prêtre qui officiera le

coût de ces messes basses.

Dans le registre des « **BMS** », le curé Ouvrard a écrit « *a été enterrée dans notre église le corps de deffunte (sic) Demoiselle Marianne Turpault décédée d'hier en la paroisse de l'Orbrie où elle faisait sa demeure, vivante épouse de Monsieur René Guerry receveur (du Roi) de Mareüil, dont le corps a été conduit par Monsieur le curé de L'Orbrie, nous l'avons inhumée sous le banc anciennement à sa famille. Ont été présents : Messire Jacques Bernardeau écuyer seigneur de l'Epinau son cousin-germain ainsi que Dame Marie Madeleine le Maignan (voir bull. n°49 la Clavelière et St-Thomas n°9), son épouse aussi présente, Pierre Pacault, Vincent Millet, Jean Granger fabriciens de l'Orbrie et autres qui ne se sont pas soussignés* ».

On imagine ce long cortège qui se déplace à pieds et, peut-être sous une



chaleur d'un mois d'août, depuis l'Orbrie jusqu'à Mervent !

p. 1751

Domage qu'il n'est pas mentionné, sur cet acte, où se trouvait exactement le *banc* (ou comme il était souvent dit « *sous le banc de son père* », pour la tombe où sont enterrés leurs prédécesseurs ; espace ou surface ou dit « *tombe de fondation* ») réservé à cette famille !



En principe, vu leurs conditions sociales, ce ne pouvait être que dans la **nef**, car le chœur et les chapelles étaient réservés soit au clergé soit au seigneur ainsi qu'on le voit dans les sources testamentaires qui ont décrit cet envahissement des lieux de culte par les tombes dans les deux derniers siècles du Moyen Age, tout en marquant son caractère évolutif ; une sorte d'apogée doit se situer au cours du XVII^e siècle, une décrue intervenant au XVIII^e siècle, du moins dans les édifices paroissiaux, au point que la déclaration royale de 1776 qui limite le droit d'inhumation dans les églises à un nombre infime de personnes va doucement s'imposer.

← La **nef** de notre église

Précédemment, ce principe était pourtant surveillé : « *C'est au curé et*

aux marguilliers (fabriqueurs) des paroisses à marquer l'endroit du cimetière ou de la nef de l'église dans lequel on doit enterrer les corps de ceux qui ne sont ni patrons ni seigneurs hauts-justiciers ».

← La **nef** de notre église



La tombe « *de concession* » (ce qui semble être le cas pour cette famille et tant d'autres à Mervent) est une portion du sous-sol de l'église remise en jouissance sans limitation de durée à un particulier et ses héritiers, et où seuls ces derniers pourront désormais être enterrés. Mais, il est spécifié que « *l'argent que l'on donne n'est pas pour la terre précisément, laquelle étant de soy bénite, ne peut estre vendue, ny pour les cérémonies ny autres offices*

ecclésiastiques qui se font pour le soulagement spirituel des défunts (...) mais c'est pour le droit qu'acquiert une personne de se faire enterrer et sa famille en tel lieu ».

Le choix de cet emplacement était : « *Pour ce qui est des particuliers, s'ils ont obtenu des sépultures dans l'église paroissiale par certaines rétributions à peu près comme des places pour les bancs (...) en payant un certain droit* ». Les corps étaient enterrés sous les dalles du pavement de l'église (si il y en avait), dalles soulevées à l'occasion d'un enterrement. Puis, sur une plaque funéraire, on y gravait son nom etc.

En tous cas, Marie Anne Turpault fut une des dernières à être inhumée dans notre église. Sa mort comme sa sépulture aurait pu passée complètement inaperçue si dans les années 1950, il n'avait été fait diverses réparations à l'église : nettoyage des murs et badigeonnage, **réfection du sol**, mise en place de bancs neufs (vendus par le curé Beaumard après son arrivée en 1949), nettoyage des statues et de tout l'ensemble de l'église. C'est, alors, qu'on fait la découverte d'une pierre tombale dont la presse se fait l'écho : **Coupure de presse journal O.France** →

« *A l'église de Mervent, la pierre tombale date de 1741* » et ensuite : « *A l'église, le nettoyage des murs et badigeonnage, réfection du sol, mise en place de bancs neufs, nettoyage des statues et de tout l'ensemble de l'église. Il a été découvert une pierre tombale contre le mur du transept droit. On peut y lire cette inscription : « Ci-gît le corps de Marie Anne Turpault de la Bigotterie épouse de M. René Guerry, ancien conseiller et*

A l'église de Mervent, la pierre tombale date de 1741



A l'église paroissiale de Mervent, est ouvert un chantier important : nettoyage des murs et badigeonnage, réfection du sol, mise en place de bancs neufs, nettoyage des statues et de tout l'ensemble de l'église.

Il a été découvert une pierre tombale dressée contre le mur du transept droit.

On peut y lire cette inscription : « Ci-gît le corps de Dame Marie — Anne Turpault de la Bigotterie épouse de M. René Guerry, ancien

conseiller et receveur des fermes du Roy, âgée de 43 ans, décédée le 26 août 1741. Priez Dieu pour son âme ».

Sous cette inscription on voit une couronne mais le reste est effacé.

receveur des fermes du Roy, âgée de 43 ans, décédée le 26 août 1741. Priez Dieu pour son âme ». p. 1752
 Sous cette inscription, on voit une couronne mais le reste est effacé ». L'histoire de cette dalle funéraire, qui a intrigué quelques passionnés, vient, au passage, de vous être dévoilée !



Maintenant, justement, avant de passer à la construction ou à la réfection de la (ou des) sacristie, à laquelle fait suite la chapelle dont nous avons parlé plus haut (p. 1749), voyons comme on dit « vite fait », la nef.

La nef : elle comprend un espace tout en longueur qui va du fond de l'église, le narthex, et jusqu'à la « Croisée du Transept » ou, à savoir, jusqu'après les Fonts Baptismaux. La nef est éclairée, à droite, par une petite fenêtr romane et un peu plus loin par une grande fenêtr gothique ; et à gauche, uniquement, par une même fenêtr

gothique. Nous les reverrons plus loin dans le chapitre sur les vitraux.

Son décor est très simple, on y remarque, encore aujourd'hui, un « chemin de Croix » composé de 14 tableaux dont un total de 8 répartis de chaque côté de la « nef » et 8 autres répartis dans les chapelles latérales accolées au « transept ». Le chemin de croix a son origine dans la liturgie du Vendredi saint et faisait l'objet d'une cérémonie comportant, en général, une procession, interrompue par des prédications, des méditations et des prières, effectuée en s'arrêtant devant les quatorze tableaux appelés « Station du martyr du Christ » ou les souffrances du Christ. Son nombre varia jusqu'au XVIIIème pour être finalement fixé à 14 stations. Nous allons revoir ce sujet plus loin.



La nef de notre église est la partie la moins décorée en dehors de ce « chemin de croix » qui en orne les murs.

Plus récemment, on a déposée (après 1920) une plaque de marbre blanc sur laquelle sont gravé en lettres dorées tous les noms des morts Merventais tués pendant la dévastatrice guerre de 14-18 (voir bull. n° 19 La Grande Guerre). On peut y lire aussi en doré « La paroisse de Mervent à ses morts glorieux ». Plus tard, il a été rajouté gravé en noir ceux morts pendant la Seconde Guerre de 39-45.

La Sacristie :

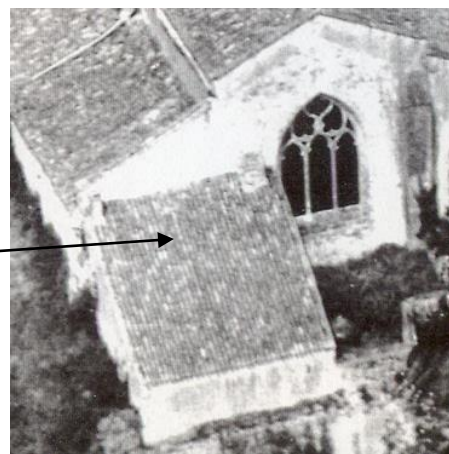
Il existait donc, déjà, une sacristie puisqu'en 1650, il en est fait mention : « les fenêtr sont défoncées, sans vitraux, et les rideaux sont arrachés . . . les murs auraient besoin d'être blanchis. . . il n'existe plus guère de rideaux (courtines) aussi

autour de l'autel et les meubles de sacristie manquent . . ».

Indispensable pour d'une part pour y ranger les vêtements religieux, mais aussi pour se changer ; mais avant de meubler l'intérieur il semble qu'il y eut besoin de quelques travaux sérieux.

Dans les comptes de la Fabrique, en 1837, il est signalé qu'il a été fait des travaux d'un « mur entre les deux sacristies ». Celle existante et celle en construction.

En effet, ce que l'on nomme la sacristie semble avoir été fait en plusieurs temps, dans des périodes différentes. Ce qui fait qu'elle se compose de deux parties (voir trois) très différentes l'une de l'autre. On



pénètre, aujourd'hui (et depuis longtemps peut-être), dans ce lieu où le prêtre, les enfants de chœur et p. 1753

parfois le chantre ou le badaud changent leurs vêtements, par une petite porte située à la droite du chœur.

Une chose est sûre, ici, sur ce flanc Sud, se trouvait au temps de la splendeur de notre église, une chapelle abbatiale ou dite secondaire. Pour preuve, la trace dans le mur (ou la cloison) qui la fermait, à une époque à moi inconnue ! A l'œil nu, on voit encore très bien la marque de sa forme qui est toute lézardée. En effet, cette petite chapelle a été délaissée peut-être pour y placer l'antique sacristie signalée en 1650 lors d'une visite pastorale « *les meubles de sacristie manquent . . .* ».

Par contre, en face, la même chapelle qui faisait son pendant (vu plus haut p. 1746 et que j'ai

nommé troisième chapelle), n'a pas été supprimée et seul un mur ou cloison l'a séparé du chœur. Et pareillement, au-delà de cette espace, l'autre alvéole ou alcôve côté **Nord**, elle aussi, a été obstruée. Mais pourquoi ?

Lorsque l'on a franchi la petite porte de la sacristie actuelle, on se retrouve donc dans une première partie, probablement du XVIIème au moins, voire existante depuis fort plus longtemps. C'est sombre et presque lugubre car il n'y a aucune fenêtre.

← **Cavité murée** de la chapelle à la Ste-Vierge

A l'intérieur, c'est, aujourd'hui, une sorte de vestibule, assez étroit au départ, aménagé dans la moitié de ce qui était autrefois une chapelle secondaire, gothique et latérale, du côté Sud. Mais dans cet espace, aujourd'hui, il n'y a rien de particulier à signaler qui puisse évoquer une sacristie. D'ailleurs, le lieu autant que les travaux qui y ont été effectués sont indescritibles.

Ce qui est clair et net, c'est qu'on a sacrifié, là, une partie du « *Transept Sud* » (à moins que celui-ci n'avait été ruiné en même temps que la façade Sud de l'église comme vu plus haut p. 1710-11-12), où était installée une chapelle secondaire : St-

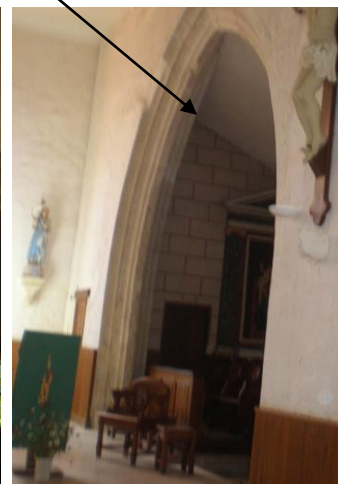
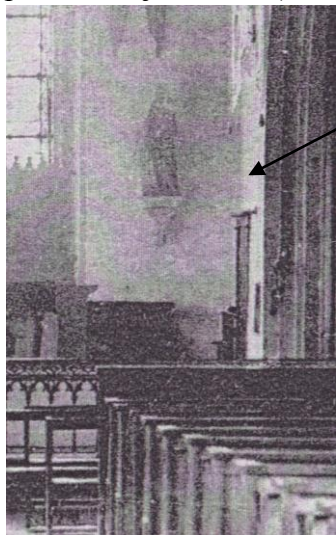
Joseph mais à quelle époque ?

Les **murs** du vestibule de la sacristie →

Aujourd'hui, à l'intérieur, c'est un étrange vestibule, pas très grand, qui donne une idée des dimensions de la pièce réservée, jadis, au changement des vêtements et au dépôt de divers objets religieux.

Il n'y a, actuellement, rien de particulier dans cet inaccoutumé accès, que l'on va nommer : première partie de la sacristie, si ce n'est deux murs d'une épaisseur incroyable, ouverts, comme pour laisser un second passage qui s'ouvre sur une petite pièce meublée qui est la sacristie actuelle. Cette percée, sans porte, permet d'accéder donc dans ce qui est toujours la sacristie.

Cette seconde partie est éclairée, à droite, par une fenêtre plutôt romane grillagée à l'extérieure. Elle



faisait partie, avec deux autres identiques, des fenêtres qui éclairaient le « *Transept Sud* », et que p. 1754

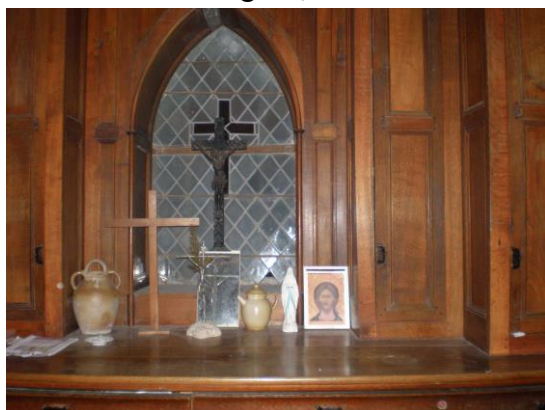


l'on peut toujours voir à l'extérieur de l'église. C'est là, dans ce qui est à proprement parler la sacristie, qu'il y a le robinet d'eau. Par contre, dans cette pièce, il n'y a aucune cheminée comme indiqué dans certains travaux de 1839.

← Petite **fenêtre romane** de la sacristie

En effet, le 25 mars de cette année-là, a été « *payé à Jean-Baptiste Plissot, tailleur de pierre à Fontenay, pour avoir construit une cheminée dans la sacristie* ». Hélas, je n'ai pas prêté attention, à ce sujet, lorsque j'ai visité la suivante !

Lorsque l'on décida d'agrandir ou de construire une nouvelle sacristie, que l'on va nommer : deuxième partie de la sacristie, en la prolongeant à l'extérieur de l'église, on dut sans doute être obligé de percer le mur du fond de l'église afin d'y ouvrir un passage.



Cette trouée, aujourd'hui, trouble car elle permet d'évaluer, à cet endroit, l'épaisseur des murs du fonds de l'église. C'est ce qui impressionne aux premiers abords, lorsque l'on se retrouve dans cet espace.

← Les **meubles de sacristie** et fenêtre gothique, aveugle, conservée

On peut supposer sans peur de se tromper, que dans ce champ se trouvait le vitrail, toujours manquant, qui faisait le pendant de l'autre, à droite à l'arrière de l'église. D'ailleurs, ce vitrail semble avoir été réutilisé en partie !

Cette deuxième partie de la sacristie, est la seule qui est meublée.



Et, curieusement, à travers les meubles de sacristie, réservés pour le rangement des vêtements liturgiques, on a conservé ou reposé une fenêtre aveugle de style gothique. Cette curieuse ouverture, qui n'apporte, aujourd'hui, aucun éclairage, donne dans une troisième portion que nous allons voir après.

Les meubles de sacristie, très beaux et anciens, sont en très bon état (encore aujourd'hui). Il ne fait aucun doute qu'ils étaient régulièrement entretenus à la cire (aujourd'hui l'encaustique). Ils comprennent plusieurs penderies, des parties hautes et basses pour des

rangements divers et des tiroirs où étaient allongés non seulement les vêtements liturgiques, les nappes et divers linges destinés à l'office religieux mais aussi les bannières pour les processions. D'après les photos anciennes des processions à Mervent, on compte au moins six bannières sinon plus ! D'ailleurs, le 1 janvier 1865, il avait été fait « *l'acquisition d'une bannière pour la Ste-Vierge, tout en or ?* ».

Bannière du **St-Sacré-Cœur** portée un jour de procession à Mervent en 1935 →

Pour accéder à la troisième partie, on emprunte encore une sorte de tout petit couloir étroit, qui cette fois, permet d'accéder dans une toute petite pièce, une sorte de souillarde, où sont rangés des balais et divers objets. Une toute petite fenêtre l'éclaire et une porte donne dans le jardinet dont on a parlé plus haut (p. 1708, 1714). Le plus étonnant, c'est qu'on a créé une nouvelle chapelle.



Cette chapelle est séparée des sacristies par une cloison ou un mur qui est d'une étrange p. 1755
 facture surtout vu du côté intérieur de l'église. Ce mur du fond de cette nouvelle chapelle, située sur le flanc
 Sud de l'église, et qui semble être dédiée à la *Madone* (voir plus haut p. 1749), est fait de beaux moellons de
 pierre de taille de calcaire bien blanc qui pourraient bien provenir des carrières de la *Jamonnière* (Mervent).



On y voit encore deux petites portes, une de chaque
 côté de cet autel secondaire, aujourd'hui condamnées, mais
 qui possèdent toujours leurs serrures. C'était sans nul doute
 par celles-ci qu'on pénétrait dans ce qui a dû être, jadis, une
 des sacristies nommées.

Mais, ces petites portes n'apparaissent pas derrière ;
 ont-elles été camouflées par une autre cloison ?

J'avoue que « *j'en perds mon latin* » si je puis
 m'exprimer ainsi !

Pour quelles raisons toutes modifications ont-elles
 été faites. En tous cas, aujourd'hui, nous avons cette

chapelle qui n'a jamais été citée dans le passé !

Aujourd'hui encore, nous y voyons donc un autel qui est surmonté
 d'un grand tableau qui représente la Vierge avec un enfant dans les bras,
 et un autre à ses pieds lui offrant des fruits. Nous verrons plus loin qu'à
 Mervent, il y avait une confrérie de Notre Dame du Rosaire, d'où ce
 tableau probablement offert par cette confrérie, mais quant ?

← Autel de Notre Dame du Rosaire

C'est tout ce qui comporte la (ou les) sacristie. Reprenons avec
 les travaux qui y furent faits au fil du temps.

Le 21 octobre 1826, encore des travaux à faire ainsi qu'il est
 mentionné pour une commande de bois car a été « *payé à René Croizé,
 marchand de bois (aux Loges), pour fourniture de 10 pied cube de bois de
 charpente à 1 fr 80 le pied pour les réparations de l'église* ».

Le 31 octobre 1826, des travaux semblent bien concerner la
 sacristie même s'il est mentionné pour l'église. Il a été « *payé à Jean Arrenaud, pour cent huit pieds courant
 de chevron pour réparations de l'église* » et pareillement le même jour à Louis Millé, « *pour une journée et
 demie* » de travail, ainsi qu'à François Boutet (menuisier) « *pour six journée de travail et pour façon d'une
 croisée (fenêtre) à double volet et double ouvrant (sic), à la sacristie, (et) pour réparations des bancs (et
) fourniture de bois, (et) façon de tablette d'autel* ». Ces travaux ont été faits pour quelle partie ?

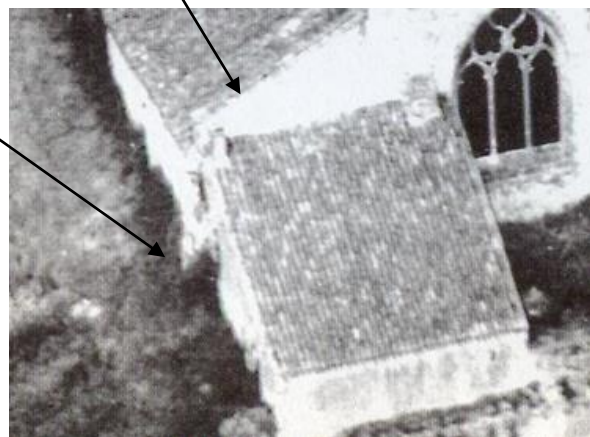
Puisqu'en 1837, on reparle de « *la construction de la sacristie* ».

Ainsi, le 12 décembre 1837, a été « *payé au Sieur Jean Normand, père, pour achat de pierre
 moëllon et taillé (sic) pour la construction d'une sacristie à notre église* ». Cette riche famille Normand
 possédait également des carrières de pierre.

Troisième partie de la Sacristie : petite porte extérieure →

Mais ce n'est pas tout, car le 14 du même mois, a été
 « *payé à Pierre Poirier, maréchal à Mervent, pour avoir
 fourni quatre vingt livres de fer (40 kg) ouvré pour grillon
 de croisée (ou croisillons ou grillage ?) à la susdite sacristie* ».

Est-ce la fenêtre ci-contre qui fait tout de même une
 belle hauteur. Si c'est celle-ci, il s'agit donc de la
 construction de ce que j'ai appelé (plus haut) la deuxième
 partie. Où bien est-ce celle qui donne au Sud ? En plus des
 pierres de taille achetées, il a fallut d'autres matériaux.



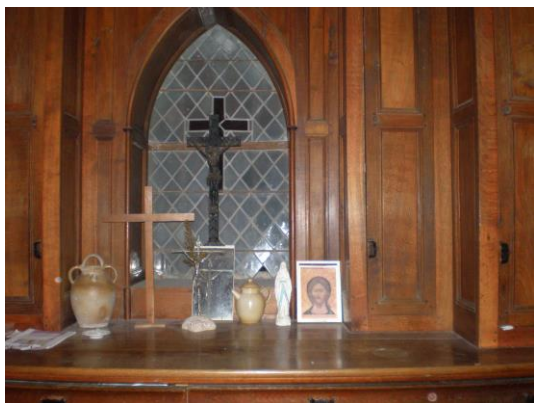


Toujours à la même date, il a été « *payé à Jacques Suaud, cabaretier p. 1756 à Mervent (où ?), pour achat de terre et transport pour faire mortier de la sus dite sacristie* ». Et encore « *payé au Sieur Millet, chauffournier à Bourseguin commune de Bourneau, pour fourniture de deux mil deux cent de tuile pour la couverture de la sus dite sacristie* ». Et ce n'est pas fini « *payé à Joseph Drillaud, marchand de bois des Ouillères, pour fourniture de chevron et soliveau pour la construction de la sus dite sacristie* ».

Et enfin pour la main-d'œuvre « *payé à Louis Millet, masson aux Ouillères, pour fourniture de dix huit toises de massonne (sic ; maçonnerie) pour taille d'une croisée (ouverture d'une fenêtre) et la pose de deux croisée (deux fenêtres), et pour démollir (sic) une croisée, (et) tranchée dans le mur d'entre les deux sacristie, et pour crépiçage (sic) de trente six toises de mur et pour l'achat de lattes un mille (et) six cent livres (300 kg) de pointe (plus) main devres (main-d'œuvre) pour fourniture et façon de trois toises et trois quart de blanconbour (?)* ».

Cette fois, c'est bien signalé « *le mur d'entre les deux sacristies* ». C'est le fameux mur qui intrigue tant lorsque l'on traverse le vestibule en boyau !

Petit à petit on garnit la sacristie : en mars 1838, il a été « *payé à René Michaud, menuisier, pour un vestiaire (vestiaire) qu'il a fourni pour notre sacristie* » et le 11 mars « *payé à François Boutet, menuisier, pour ouvrage qu'il a fait à la sacristie* ».



← Partie du beau vestiaire de la sacristie

Et puis, en 1847 encore, le 30 novembre a été « *payé à Boutet (François) menuisier (aux Ouillères) pour un meuble est plassé (sic) à la sacristie* » ; il a été fabriqué et monté sur place.

En 1854, on fait encore l'achat (d'une autre partie) « *d'un vestiaire* » pour y ranger les vêtements liturgiques, et le 22 septembre a été « *payé à Alexandrine Loiseau, couturière, pour 8 journées passées à garnir le meuble* ».

Mais les travaux à la sacristie sont multiples puisque le 13 mars 1850, il a été « *payé à François Métais (carrier et dont les descendants habiteront rue du Prieuré) pour fournitures de pierre et carrelage du sanctuaire et de la sacristie* », et le 22 juin 1853, a été « *payé à Boutet, menuisier (aux Ouillères) pour placement de cinq carreaux (vitres) et réparations de deux autres à une croisée (fenêtre) de la sacristie* », tandis que le 31 décembre 1859 a été « *payé à Mr Garnier, peintre-vitrier à Fontenay, pour vitrail de la sacristie* ».

A cette époque, et bien avant, le sacristain logeait dans la sacristie pour être au plus près du clocher afin d'effectuer tous les quarts d'heure les sonneries. Ceci explique pourquoi le 22 février 1863, est signalé « *achat d'une pendule pour l'usage de la paroisse, cette pendule est chez le sacristin* ».

Mais, ce n'est pas fini puisque le 17 janvier 1866 est fait le paiement pour « *placement du plafond de la sacristie avec fournitures de bois* » et le plus curieux, le 20 mars 1866, a été payé « *un réchaud pour la sacristie* » ; encore le 7 octobre suivant pour « *évier fait et fourni à la sacristie à la place de l'ancien devenu inutilisable* ». Ce qui confirme que le sacristain demeurait bien, alors, dans la sacristie.

D'autres travaux seront encore faits le 5 juillet 1876 pour « *placard et tillis (plafond) du corridor séparant les sacristies* » et par la suite ne serait-ce que des remplacements réguliers aux vitres des « *croisées* » (fenêtres) mais surtout aux vitraux de l'église que nous allons voir maintenant.



Nous avons dans notre église quelques fenêtres romanes et quelques fenêtres gothiques.

Une personne de Mervent, qui s'occupe, actuellement, assidûment de notre église : encaustique, peint, etc. , m'a suggéré que l'un des vitraux de la nef pourrait provenir de l'ancienne chapelle St-Joseph du château, représentée par O. de Rochebrune ! Cette idée est totalement absurde !

Certes, elle est bien du gothique flamboyant mais d'abord représente-t-elle la réalité ? Cette fenêtre du château, décorée d'arcs trilobés jumelés, peut être datée du premier quart du XV^{ème} (1400-1425) cependant, dans l'église, aucune de celle que nous avons ne lui ressemble !

En architecture, le *remplage* désigne une armature (ou ossature) en pierre d'une baie. Ce procédé s'est développé avec la période gothique qui a engendré des ouvertures de plus grande taille. On distingue généralement la partie haute du remplage : le « *réseau* » et la partie basse où sont alignés les « *meneaux* » et les « *lancettes* ». Les divisions obtenues par le remplage sont appelées « *jours* » ou « *ajours* ».

Mais, voyons d'abord nos ouvertures romanes (XI^e et XII^e siècles) qui sont des vestiges justement de la partie de l'église dite « *romane* ».

Pour les vitraux, il faut être attentif aux couleurs. Le XII^e siècle voit la dominance des couleurs bleu et rouge pour une représentation souvent limitée dans des panneaux ronds ou carrés. Comme l'exemple le montre, les scènes sont souvent de grands événements religieux comme la Passion du Christ, mais les destructions et divers remplacements ont engendré une rareté des vitraux de cette époque (50% de nos vitraux datent du XVI^e siècle).

C'est alors l'époque de l'âge d'or du gothique, avec l'apport d'autres teintes telles le jaune, le vert ou le bleu foncé, les maîtres vitriers répondent à l'exigence de lumière voulue par l'art gothique en composant leurs vitraux de telle manière qu'ils créent un jeu de lumière variable selon les moments de la journée. Après un siècle de répit dû aux difficultés diverses, le XV^e assiste à la renaissance d'une couleur plus douce avec en plus une nette amélioration dans le traitement des visages si bien que certains comparent même les vitraux avec les peintures de l'époque.

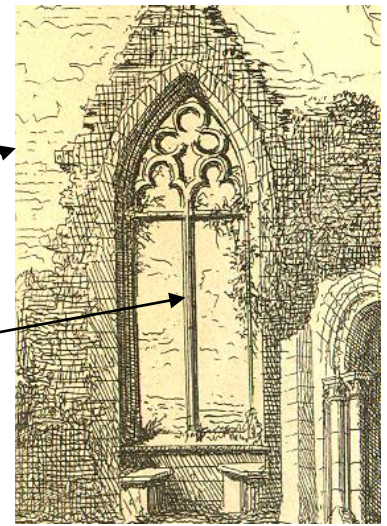
← **Vitrail roman** de notre église : à droite dans la nef côté Sud

Au XIII^{ème}, toutes les églises sont munies de vitraux. Hélas peu sont parvenus jusqu'à nous. Ceux que l'on peut voir aujourd'hui à Mervent ne sont pas aussi anciens que cela.

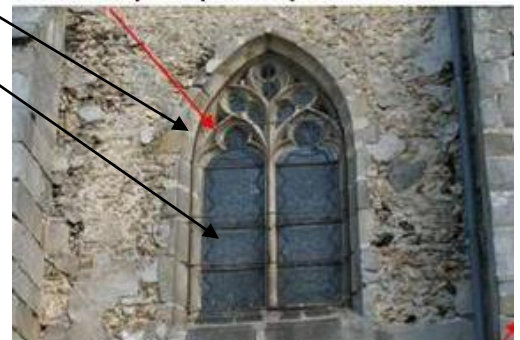
En 1650, l'église est dans un état catastrophique : « *l'église est en ruines, le toit crevassé, la charpente ébranlée est à demie pourrie, les dalles manquent par endroits sur le sol de terre battue, cabossé et détrempé par l'eau du ciel, . . . y règne un désordre des bancs de toutes formes et de toutes grandeurs . . . les murailles sont lézardées, les **fenêtres sont défoncées, sans vitraux**, . . » ! Nous allons commencer par recenser tous nos vitraux (dans le*

sens des aiguilles d'une montre) et essayer d'en définir la datation. Ils sont au nombre de 10 et de plusieurs époques :

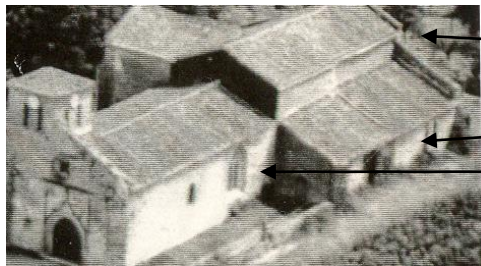
Au Nord de l'église, dans la nef, en : **1** un vitrail gothique : en **2** le vitrail du baptistère, toujours dans la nef et du même côté puis en **3** un vitrail mi-roman mi-gothique, dans la chapelle latérale



Partie supérieure, décorée d'arcs trilobés jumelés, caractéristique du premier quart du XV^e s.



Nord ; en 4 le même mais en plus petit situé pareillement que le précédent ; puis à l'Est ou le p. 1758



fond de l'église en 5 le vitrail de l'autel à la Vierge, avec en 6 le grand vitrail de St- Médard pareillement au fond ; puis dans le flanc Sud, en 7 un vitrail roman, en 8 un autre de même style et même taille situé même côté, en 9 un vitrail gothique, côté Sud dans la nef, en 10 un vitrail pur roman, même côté, aussi dans la nef.

Et, n'oublions qu'il y en avait encore un autre, au fond de l'église qui est aujourd'hui manquant. Peut-être, même, y en a-t-il eu d'autres ?

Reprenons toutes les ouvertures de notre église, une à une, et voyons les vitraux qui ont pu exister, ceux qui ont peut-être été conservés et ceux, récents, que nous voyons aujourd'hui.

1 C'est une fenêtre gothique, au Nord, dans la nef, dite « en goutte d'eau » ou à « mouchette ». Dans une fenêtre, cet un élément courbe du remplage en pierre, et qui est plus particulier au gothique flamboyant (il se diffuse rapidement à partir du XIIème mais surtout se développe vraiment surtout au XVIè et même jusqu'au XVIIè). Mais comment était-il à l'origine ? Aujourd'hui, il représente des dessins géométriques et répétitifs colorés de bleu, jaune et blanc. On l'appelle dans ce cas-là vitre plutôt que vitrail. Ci-contre, à gauche vu de l'intérieur et à droite vu de

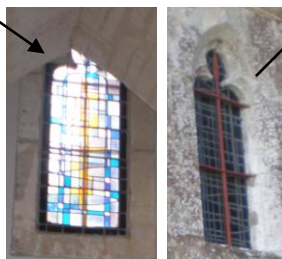


dehors côté Nord.

Vitrail de la nef côté Nord →

2 Vitrail du baptistère, se trouve aussi sur le côté Nord (ci-contre vu de dehors et de dedans). Il a l'air d'être du gothique avec ces arcs trilobés mais, pour autant, date-t-il de cette époque ou bien a-t-on reproduit ce style lors de la construction tardive du baptistère ! Les motifs de ce vitrail sont des dessins géométriques de couleurs claires. A l'extérieur, cette ouverture est protégée par des barres en

fer.



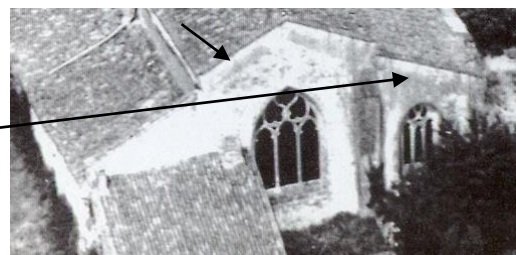
En 1839, il est vaguement fait mention de « la construction d'une chapelle pour les fonds baptismaux et du paiement pour le transport de la pierre utilisée pour les construire ». Par la suite, à l'intérieur, cet espace réservé pour les baptêmes, est fermé par une grille qui a une serrure. La Fabrique a payé le 22 février 1884, « une serrure pour les Fonts Baptismaux ».



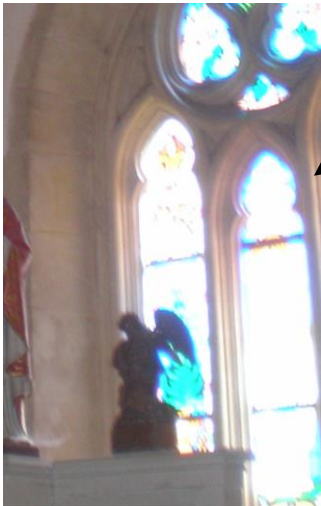
Dans les chapelles du côté Nord : 3 Vitrail, ni roman ni gothique, qui se trouve toujours du côté Nord et qui éclaire la chapelle absidiale du même côté. Apparemment, il est de facture récente. Et pourtant, vu de l'extérieur, on jurerait que c'est un vitrail authentique de l'époque romane (voir plus haut p. 1708).

l'extérieur, il paraît d'époque !

Maintenant nous allons voir les vitraux que l'on voit au fond de l'église, c'est-à-dire à l'Est : 5 Vitrail de l'autel à la Vierge. Il se trouve à l'Est et au fond de l'église. Naturellement, il paraît bien être du gothique flamboyant XVIème (ou si plus récent, copié sur cette époque).



Ce type de fenêtre gothique est à « remplage » (armature de pierre dans laquelle sont posés les panneaux du vitrail), ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un trou dans le mur mais que la fenêtre comporte une espèce de



Ses « meneaux » ou « lancettes » (montant étroit qui fait la séparation) forment trois parties décorées : celle du milieu représente la Vierge et ceux de chaque côté sont ornés de fleurs de lys. Ce vitrail est-il récent, a-t-il été réutilisé, a-t-il été copié ? De toutes façons, ces vitraux ne peuvent pas être d'origine puisque déjà en 1617, lors d'une visite pastorale précédente, il était bien signalé « *Avons trouvé la dicte église couverte de la moitié et tout dévitrée* » (sic). Leur structure en pierre avait, peut-être, résistée mais il est certain que les carreaux manquaient. C'est écrit noir sur blanc, l'église n'a plus de vitres !

6 Vitrail de St-Médard, du fond

Est de l'église, est nettement plus grand. il paraît bien être du gothique flamboyant XVIème (ou si plus récent,

copié sur cette époque). Il est fait d'arcs trilobés jumelés caractéristiques de cette période. Néanmoins, leurs décor en « anse de panier » pourrait daté du premier quart du XVIème (donc 100 ans plus tard 1500-1525).

Mais est-il d'origine ? Il n'a pu franchir les siècles sans être probablement plusieurs fois restauré (mais, on avait peut-être conservé les pierres de son ossature) et notamment beaucoup plus tard vers la fin du XIXème siècle ainsi que nous allons le voir !



Au printemps de 1882, dans le registre de Fabrique, est mentionné le 1è avril « *le vitrail derrière le Maître-Autel, a été placé le 31 mars ; voici les dépenses faites et payées à cette occasion : 1° la cloison provisoire en planches faite et fournie (sic)* ». En comprend aisément, que cette protection était indispensable pour retenir l'air froid pendant les travaux mais aussi retenir la poussière ! « *2° les ferrures, feuillards, vergettes, pitons et clavettes. 3° pierres fournies, taille et pose. 4° pour 11 journées de passées à*

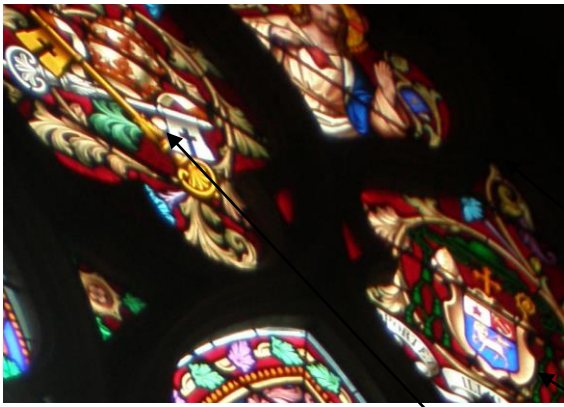


ragréer (égaliser, aplanir) les vieilles pierres (donc, on a pu reproduire l'ossature du nouveau vitrail, peut-être, sur le modèle et les restes d'un ancien) « *5° plus 15 livres de ciment (7 kg 500) et 40 de plâtre (20 kg) pour sceller les barres* ». *6° en plus un kilo de minium (le minium est un pigment toxique utilisé autrefois dans la peinture artistique et comme apprêt antirouille) pour peinture des barres de fer* ». Il a été rajouté « *Traite de 800 frs du peintre-vitrier de Nantes pour le vitrail de St-Médard. Ce vitrail a coûté avec la façon 1.311 frs 75* ». Ce prix semble important !

d'un vitrail à l'église ; d'ailleurs, il a été fait une **quête** le dimanche des Rameaux pour le vitrail qui a rapporté 70 Frs ».

Puis, il est encore mentionné le même jour, « *don de 100 frs par Mr Rondeau (curé de Mervent qui fut extrêmement généreux tout au long de son ministère) destiné au vitrail* ». Le 14 du mois de novembre suivant, ce curé a écrit dans ce registre « *don de 100 frs que je fais chaque année à l'église jusqu'à ce qu'elle soit achevée* ». L'église était donc dans un piteux état ! Ce qui impressionne quand on regarde ce vitrail de plus près c'est qu'il touche presque au plafond de l'église. A cet endroit-là, nous sommes à une hauteur de 6,97 m.





Ce type de fenêtre gothique est à « remplage » (armature de pierre dans laquelle sont posés les panneaux du vitrail).
Avait-on réussi à en sauver l'ossature ? Le vitrail de St-Médard, de style gothique, qui orne le dos de l'église, est décoré d'arcs trilobés jumelés caractéristiques de cette période. Ses « meneaux » (montants étroits qui font la séparation) séparent aussi trois parties les « lancettes ». Le « réseau » (partie la plus haute du vitrail) est formé de trois sections assemblées « trilobées », décorées de motifs évocateurs (voir

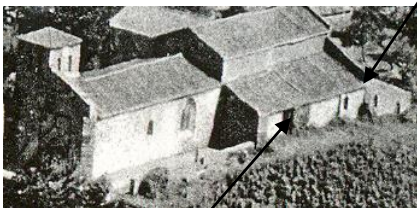
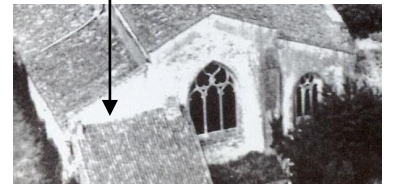


plus haut p. 1714). Tout en haut, dans les trois lobes, sont représentés : à gauche une **tiare** pontificale et **deux clés** croisées symbolisant le pouvoir du Pape ou bien son accord pour ce vitrail, au-dessus : un **Sacré-Cœur** de Jésus, et à droite : le **blason** de Mgr Catteau surmonté de la **mitre** d'Evêque (voir plus loin p. 1870), d'une **croix** et d'une **crosse** aussi d'évêque, qui est le symbole de la houlette du pasteur qui veille sur le troupeau. Puis encore « l'agneau de Dieu » ou « l'agneau pascal » blanc sur fond bleu, et enfin en-dessous encore des mots en latin.

En dessous, les « ajours » sont séparées par des « lancettes » : celle du milieu, très coloré, représente **St-Médard** portant la **crosse** et la **mitre** de l'évêque, et celles de chaque côté, colorées de bleu, rose, jaune, vert, sont ornées de dessins géométriques et répétitifs, assez habituels dans les édifices religieux !

Et, ainsi que dit plus haut (p. 1757), il manque un vitrail au fond de l'église, qui devait ressembler comme « deux gouttes d'eau » à son pendant de droite.

Sur le flanc Sud de l'église, en : **7** Vitrail roman, sans conteste possible, qui est situé entre l'autel de la Madone et la « piscine » dont nous avons parlé plus haut (p. 1749). Si l'embrasure (une embrasure est un espace évidé dans toute l'épaisseur d'un mur par l'établissement d'une baie) de cette fenêtre est sans nul doute d'une époque lointaine, il n'en est pas de même pour la couleur des vitres qui

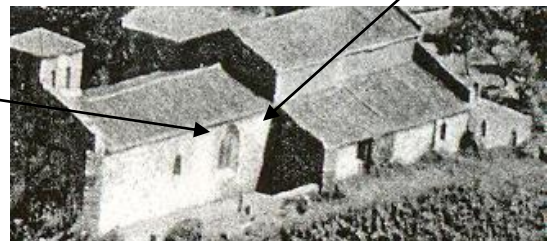


ferment cette baie : rouge, jaune, mais pas de bleu cette fois. Les carreaux de ce vitrail semblent plus récents. **8** un autre vitrail de même style et de même taille, qui, lui, est placé près de la petite porte du « transept » du flanc Sud de l'église. Ce vitrail et le précédent cités, ont une embrasure de fenêtre très profonde, de pas loin de 0,40 cm.

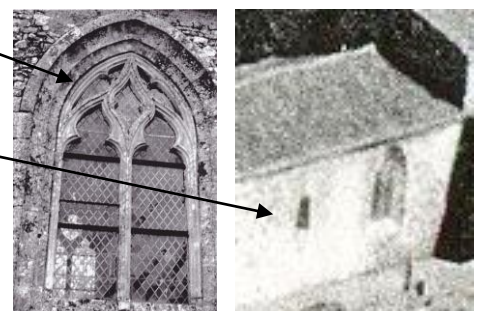


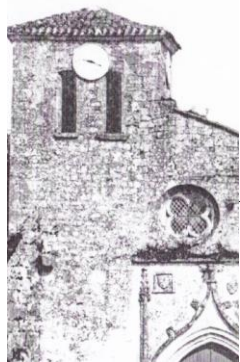
Et, toujours du **côté Sud**, la partie gauche qui a probablement été brûlée et subit de gros dégâts, et qui a dû être très remaniée.

En **9** un vitrail gothique, dans la nef ; c'est une fenêtre gothique, dite « en goutte d'eau » ou à « mouchette », assortie à l'autre en face qui, elle, donne côté Nord. Mais comment était-elle à l'origine ? Aujourd'hui, ce vitrail représente des dessins géométriques et répétitifs colorés de bleu, jaune et blanc. On l'appelle dans ce cas-là vitre plutôt que vitrail.



Puis, toujours **côté Sud** : en **10** un vitrail pur roman, même côté, aussi dans la nef. Son embrasure est encore plus profonde que les fenêtres romanes dont nous avons parlé en **7** et en **8**. Etant donné cette profondeur, il apporte peu d'éclairage d'autant plus qu'il est





placé très haut. A l'extérieur, il est protégé par des barres de fer.

Et, naturellement, la « *rosace* », non colorée, de la façade de notre église fait partie des vitraux. Je n'ai jamais rien trouvé à son sujet !

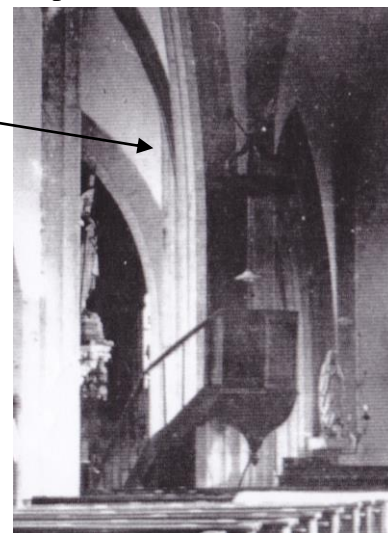
Pendant des décennies, dans le registre de Fabrique, il est sans arrêt fait mention de travaux ou réparations pour les vitraux, et des frais sont engagés pour les refaire. Mais, on ne peut dire exactement lesquels avaient été réparés ?

Le 22 janvier 1825, est payé à Noël Pep, vitrier à Fontenay-le-Comte, « *pour raccommodage des panneaux de l'église* ». Le 15 septembre 1831, la Fabrique a « *payé à Gerbeau à Fontenay, pour avoir faite (sic) quatre vitreau (sic) à l'église de Mervent et raccomodé les autres* ». Mais la somme n'est guère importante, alors qu'a-t-il pu faire ?

Et, à la même date, réglé aussi à « *Bernard serrurier à Fontenay, pour avoir fait une porte en fer au vitreau dessus la chaire* » (on entend peut-être par « *porte en fer* » les cadres qui soutiennent les vitres). Je ne vois vraiment pas de quoi il s'agit si ce n'est que la chaire n'était probablement pas là où elle se trouve sur la photo ci-contre.

Il a encore été réglé, à la même date, à « *Quéré, vitrier à Fontenay, pour réparations faite (sic) au vitraux de l'église de Mervent* ». Le 3 août 1832, a été « *payé à Guérineau, peintre (sic) et vitrier à Fontenay, pour vitrages à l'église* ». Il est vrai qu'entre les vitres (ou vitraux) de l'église et ceux de la sacristie, il y avait de quoi faire en permanence !

En 1831, il est « *fait quatre vitraux et raccomodés les autres* » (sic) selon les comptes du registre de la *Fabrique*. Le 16 août 1838, il a été « *payé à Pierre Coirier, maréchal à Mervent, pour les ferrements (fiches, charnières et gâches) qu'il a posé à la sacristie et à l'église* », puis encore à la même date « *pour les ferrements des vitraux (qui retiennent les verres) qu'il a pozé (sic) à l'église* ».



Ce Pierre Coirier, maréchal à Mervent, et qui avait repris la forge des frères Brossard, demeurait à l'angle de la rue des Juifs et de la rue « *Pousse-Penaille* » (aujourd'hui une partie de la *rue de la Vallée*) ; le jardin de cette maison, qui était « *l'ancien cimetière de l'Est* », était truffé de mâchefer (scories, déchets solides provenant principalement de la fusion de minerais ferreux) mais aussi de temps à autre, on exhumait des ossements humains !

En 1838 et en 1858, il est encore fait mention de « *la pose de vitraux à l'église* », sans pour autant savoir desquels il s'agit ! Ainsi, encore, le 23 mars 188 « *dépenses faites pour le vitrail côté du midi de l'église* » et le 20 février 1889, « *vitrail de l'église entre le confessionnal et la nef du milieu* ». Mais c'est vague comme explication ! Continuons notre inventaire.

Les fonts baptismaux : Réellement, depuis quand a-t-on à Mervent un espace pour l'office du baptême ?

Les premiers fonts baptismaux étaient construits pour l'immersion entière, mais ils sont devenus plus petits lorsque le baptême des enfants est devenu plus courant.

Il faut savoir que les fonts, même les plus simples ont un pilier de 1,50 m environ avec un support pour un bassin d'eau, et apparaissent dès le XI^e siècle. Nous savons aussi que des cuves baptismales sont placées dans toutes les églises. Très vite, le baptême dans les fonts baptismaux est seulement fait par aspersion, ce qui demandait peu d'eau bénite.

Cependant, le magnifique bénitier que nous avons (toujours) aurait-il pu être la cuve qui autrefois a servi pour les baptêmes ?

Le plus souvent les fonts baptismaux sont situés dans l'angle nord-ouest de l'église, soit à gauche en entrant ce qui métaphorise la sortie par le baptême de l'ombre



humide à la chaude lumière. Ce peut-il que le bénitier, très ancien, que nous connaissons, à gauche, p. 1762 à l'entrée de notre église ait pu servir, posé ailleurs, comme Fonts Baptismaux ? Ce n'est pas improbable car certains baptistaires de l'époque romane, ont exactement cette allure ! Partie extérieure des **Fonts Baptismaux** →



Dans le cas de notre église, aujourd'hui, les Fonts sont bien à gauche mais un peu plus loin quasiment à la terminaison de la nef. Pour obtenir un volume suffisant pour cet espace, il a été monté de la maçonnerie à l'extérieur. On a donc ouvert le mur de l'église côté Nord, au ras du départ du Transept.

Ce vide a été percé d'une petite fenêtre de style gothique pour éclairer (dont nous avons parlé plus haut p. 1758). A-t-elle été récupérée ? Pouvait-on, en ce début du 19^{ème} siècle, avoir encore le savoir pour effectuer ce style de travail ?



← A l'intérieur, cet espace, et son ouverture un peu ogivale, ont été renforcé par de belles pierres de taille. Mais, il n'y a point de cuve ou « fonts baptismaux », parfois pourtant magnifiquement décorée comme l'on en trouve dans certaines églises ! Pourquoi ?

En 1839, il est vaguement fait mention de « la construction d'une chapelle pour les **fonds baptismaux** et du paiement pour le transport de la pierre utilisée pour les construire ».

Le 28 juillet 1840, il a été « payé à Mr Coutin pour le transport de trois paniers (?) et la **barrière** et la **pierre** des fonts baptismaux ». En août suivant, les fonts sont prêts puisque que on a réglé la note pour « le **coton** et pour le **sel** » à l'usage du baptême. Plusieurs décennies après, le 21 mars 1876, des frais sont encore faits pour « **réparations des Fonts Baptismaux** ».

Les **Statues** et les **Tableaux** :

Aucune statue n'a été signalée comme



provenant d'un quelconque don et peu ont été achetées depuis 1819. Aujourd'hui, il reste peu de statues dans notre église.

← Dans les Fonts Baptismaux : se trouve une très belle et gracieuse

Vierge Marie (mais qui n'a pas toujours

été là puisqu'elle a été dans la chapelle sur l'autel dédié à la Sainte Vierge puis dans le chœur). Puis dans le Sanctuaire on peut y voir seulement deux statues : à gauche, dans le chœur, **Ste-Thérèse** (en



fait, c'est deux ans après sa mort en 1897, que le culte de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus commence vraiment), et à droite près de la petite porte de la sacristie **Jeanne d'Arc** (dès 1884, un député radical de l'Aveyron Joseph Fabre prend l'initiative d'un projet de loi instaurant une fête annuelle de Jeanne d'Arc ; puis au cours des années 1889-1893 Jeanne d'Arc devient le symbole de l'union nationale – précédemment cette statue ne se trouvait pas là – voir plus loin).

D'ailleurs, le 6 mai 1889 a été réglé par la Fabrique une somme pour « **Piedestaux de deux statues** placées de chaque côtés du Vitrail » (St-Médard derrière le Grand Autel). Ils y sont toujours et ceci nous apporte la preuve que ces deux statues n'ont pas été placées avant cette date.

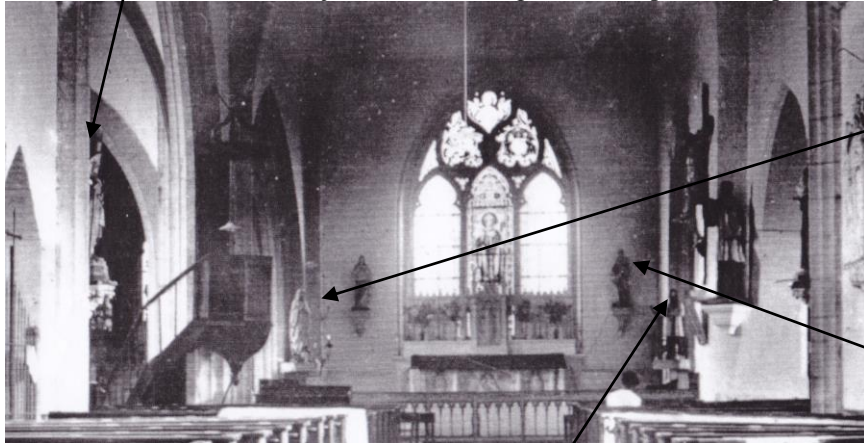
Dans les chapelles du flanc Nord de l'église, il y a encore : **St-Joseph** (dont on a parlé plus haut p. 1746) et le **Saint-Sacré Chœur** du Christ (dont on a parlé plus haut p. 1746).



Mais, dans la chapelle du flanc Sud, aujourd'hui, il n'y a plus aucune statue !

p. 1763

Pourtant, sur de vieilles cartes postales tirées, entre 1932-37, on y voit pas moins de sept statues : à gauche juste avant les Fonts Baptismaux et fixée au premier pilier (ou ce qu'il en reste) se trouvait la statue de **Jeanne d'Arc** (aujourd'hui, elle se trouve donc derrière l'autel principal mais précédemment, et sur une autre carte postale, on la voit sur la colonne où, aujourd'hui, a été déposé St-Joseph, dans la première chapelle, et où aujourd'hui se trouve le



confessionnal), ensuite sur le dernier pilier se trouvait la **Vierge Marie** (qui est aujourd'hui dans les Fonts-Baptismaux).

Puis en face à gauche du chœur la statue du saint **Sacré-Cœur de Jésus** (aujourd'hui, posée sur l'autel dit de la Vierge dans la dernière chapelle du flanc Nord de l'église), et faisant son pendant de l'autre côté du grand autel une statue d'une sainte femme voilée et habillée en



sombre à la manière d'une religieuse, et qui est sans doute **Ste-Anne** sa mère, donnant la main à une jeune enfant. Cette statue a, aujourd'hui, disparue !

Puis à droite une statue probablement du saint **curé d'Ars** (ce dernier, qui porte les cheveux longs, est en général représenté les bras repliés sur la poitrine). Mais cette statue n'est plus, aujourd'hui, dans l'église !

Ste-Anne mère de Marie →

Puis encore, accrochée, sur le gros pilier qui donne sur la chapelle du flanc Sud, on y voit une autre statue grandeur nature du **Père de Montfort** (celui-ci est représenté les

cheveux courts avec un christ à la main), qui se trouve à la droite d'un magnifique Christ. Le 8 juillet 1889, une somme de 14 frs est allouée « pour le paiement de la statue du **Père Montfort** », sculpture qui a dû être bénie pour le 8 septembre suivant jour de la célébration de notre saint local et du pèlerinage à la Grotte. Nous reviendrons plus loin sur ce saint personnage, qui est une figure emblématique de la grotte en forêt !



Et enfin, à l'extrême droite sur le reliquat du dernier pilier, est encore accrochée une statue non identifiable !

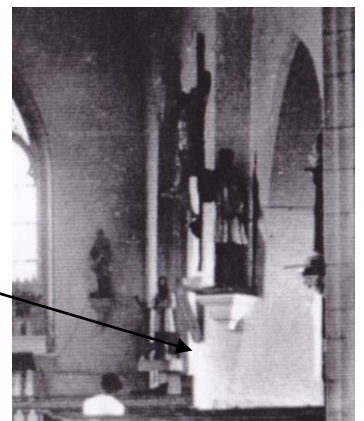
← Le **Père de Montfort** et le Christ de l'église de Mervent

Mais n'oublions pas, posé à côté du Père de Montfort, un magnifique Christ, presque plus grand que nature, mais dont je n'ai retrouvé aucune trace d'achat. Pourtant, lors de l'Inventaire fait en 1845, il est mentionné « un **Christ en plâtre de grandeur humain** (sic) en face de la chaire ». Il est toujours à la même place. Plusieurs tableaux parachèvent la décoration de cette partie de l'église au nombre d'au moins trois.



Un tableau, pas très grand, se trouvait (sur une vieille carte postale de l'église, mais il n'existe plus) sous le Père de Montfort, un autre était placé, à une

certaine époque sur le dernier pilier gauche proche du chœur, et un autre juste à côté. Mais, comme on ne peut pas les définir, il est possible que ce soit le même qui ait pu être plusieurs fois déplacé ! Le 31 décembre 1829, est faite une acquisition peu commune, en provenance de Paris. Il a été « payé à Mr





Tandis que le 29 mars 1830, a été « payé à Mr Frank, de Paris, pour achat d'un **tableau de St-Médard** ».

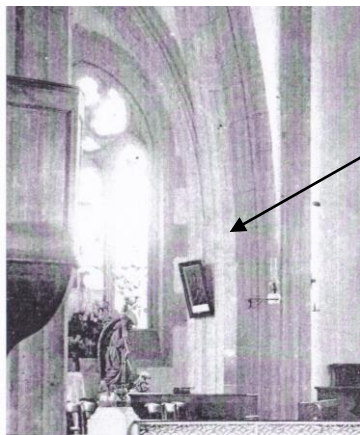
Ce tableau a coûté 125 frs or. Est-ce, ce Mr Frank, le peintre, qui a fait le tableau ? Par contre, la Fabrique a reçu, cette fois, une somme de de 51 Frs 35, « pour soumission du **tableau de St-Médard** faite jusqu'à ce jour d'après mémoire » (sic). A-t-on voulu reproduire une peinture qui avait déjà existée dans l'église ! La Fabrique avait-elle avancé de l'argent jusqu'à réception de cette toile ?

St-Médard était souvent représenté avec de jeunes enfants comme sur le grand vitrail de l'église, mais aussi couronnant la « *rosière* » d'un village qui était toujours une jeune fille vertueuse (une *rosière* est une jeune fille qu'on récompense pour sa réputation vertueuse. Instituée, selon la légende, par saint Médard à la fin du V^e siècle, la fête de la Rosière est née à Salency (Oise). Elle consiste, à l'origine, en la remise d'une couronne de roses (d'où le nom) à la jeune fille dont la conduite irréprochable, la vertu, la piété et la modestie ont marqué le village. La première *rosière* de l'Histoire aurait été la propre sœur de saint Médard, sainte Médrine. La tradition s'est ensuite perpétuée tous les 8 juin (ou autour de la Pentecôte).

Mais pour autant ce tableau représentait-il St-Médard et une Rosière ? Mais où donc avait-on accroché cette toile ? Elle n'existe plus naturellement !

Il ne serait pas le seul ornement de peinture puisqu'encore, le 11 juin 1847, a été « payé à Mr Gillié pour fourniture d'un **tableau et peinture** (sic) faite à l'église (sic) ». Le grand tableau de la **Vierge du Rosaire** (voir plus haut p. 1749, 1755) actuellement, toujours exposé dans la chapelle secondaire à droite du chœur, est-il celui acheté à cette date ?

Un autre tableau existait puisque le 31 décembre 1888, a été payé pour une « *colonne pour la Ste Face* (sic) à l'autel de la Ste-Vierge » (dans la chapelle Nord). Je crois vaguement me souvenir de ce tableau qui a longtemps était posé sur le dernier pilier à gauche. Il représentait, si je crois bien me souvenir, Ste-Véronique.



Dans la tradition latine, la sixième station du Chemin de croix évoque Véronique cette femme qui aurait bravé la foule hostile, et utilisé le voile qui couvrait sa tête pour essuyer le **visage du Christ** pendant sa montée au Calvaire.

C'est seulement au XV^e siècle, que se popularise la légende de Véronique (ci-contre tenant le voile de la Ste-Face) associée à la Passion du Christ et à la **Sainte Face**, qui était la représentation du visage du Christ laissé sur le voile avec lequel Véronique lui essuya le front. Pendant l'époque médiévale, la Sainte Face était



alors « généralement peinte au milieu de la prédelle (partie inférieure horizontale) des retables pour permettre aux fidèles de s'incliner au passage ou de baiser la sainte



image ». Naturellement ce culte se perpétua et presque toutes les églises possédaient un **tableau de la Ste-Face** ou de Ste-Véronique.

Pour en terminer avec les tableaux, lors de l'Inventaire, en 1845, est mentionné (que) le « *confessionnal en bois blanc assez neuf dans lequel se trouve deux petits cadres de 37 cm de hauteur contenant l'un « l'image du Crucifix » et l'autre « Notre Dame des Douleurs »* ». Que sont-ils devenus ?

Pendant que nous sommes au chœur de l'église, près de la

Le **pain béni** : mais depuis quand existe cette pratique ? Je ne sais pas à quand remonte cette pratique mais en 1821, est signé dans le registre de Fabrique le paiement pour le « **pain béni** » distribué à la fin de la messe du dimanche. Cette coutume remonte à très loin (il est fait mention, en 852, de l'évêque de Reims qui recommande cette pratique) mais a-t-elle toujours été pratiquée, et sans interruption ?

Pendant mon enfance, j'accompagnais ma grand-mère à l'office du dimanche. Dans de grands paniers, garnis d'un linge bien blanc et portés par de pieuses personnes, avait été déposé des morceaux de pain, qui après avoir été bénis, étaient distribués. J'attendais, alors, avec une grande impatience ce moment-là ! Ma grand-mère me gratifiait toujours de son propre morceau que je dévorais, en plus du mien, avec force appétit. Il me paraissait alors succulent. Et, lorsqu'il y avait un mariage (mais aussi à Pâques), le pain se transformait en une belle petite brioche ronde, qui sentait bon et était de plus savoureuse. Naturellement,



ce jour de noces, c'était les familles des mariés qui offraient cette galette tandis que le pain du dimanche était offert, à tour de rôle, par des familles aisées de la paroisse. Le curé ne manquait pas de signaler, en chaire, le nom des généreux donateurs ! Le 30 décembre 1835, a été « payé à Pierre Bichaud pour l'achat d'un **panier** servant à l'église ». Et, en 1867, encore « deux paniers pour le **pain béni** ».

Par contre, il est fait mention de « **pain d'autel** ». S'agit-il des grosses hosties rondes (faites comme du pain mais sans levain) que le prêtre rompt au cours de l'office religieux ou tout simplement pour les hosties distribuées aux fidèles ?

Le partage du pain devient obligatoire au VI^e siècle après le deuxième concile de Mâcon. Puis au XII^e siècle, l'hostie est devenue une rondelle de pâte cuite entre deux plaques de fer, appelés « *fers à hosties* » et confectionnée souvent par des femmes vouées au service de l'église.

Est signalé régulièrement, tout d'abord, que ces hosties étaient fournies par des particuliers de Fontenay, ainsi, a été le 2 avril 1825, a été « payé à Mr Garnier de Fontenay-le-Comte, pour **pain d'autel** fourni à l'église ». Cette dépense se reproduira dans les années suivantes jusqu'au 4 juillet 1840.



Puis, en fin de cette même année, ce n'est plus la Maison Garnier qui

fourni notre église. Il est mentionné « payé à la sœur Agathe la somme de 16 Frs 25 pour **pain d'autel** ». Il s'agit d'une religieuse d'une congrégation sise à Fontenay, puisque, encore, le 14 août 1841, a été « payé à l'Union Chrétienne pour **pain d'autel** ». Et, encore le 17 juillet 1848 « payé pour **pain d'autel** à la sœur Julie ».



← Parfois c'était le curé, Mr David Hérault, lui-même, qui se chargeait d'aller réglé cette note, et que la Fabrique lui remboursait

ensuite, ainsi ce fut le cas en 1848.

← Couvent des « **Filles de la Croix** » à La Puye (Vienne)

Puis, les hosties ne sont plus faites à Fontenay puisque le 30 décembre 1851, a été « payé pour **pain d'autel** à la Supérieure des religieuses de St-Michel-le-clouc 15 frs ». Cela va perdurer régulièrement puisque, encore, en décembre 1872, il a été payé « pour **pain d'autel** 15 frs ». Puis encore le 31 décembre 1881 « **pain d'autel** fournis par les religieuses de St-Michel » et encore jusqu'en 1889.

Ces religieuses qui fournissaient le « **pain d'autel** »,



dépendaient du couvent de La Puye près de Poitiers. Lorsqu'elles s'installèrent à St-Michel-le-Clouc, elles y fondèrent un asile pour les jeunes, qui se tenait dans un bâtiment important tout près de l'église (appelé encore aujourd'hui *L'Asile*). Elle y faisaient également l'école avant d'ouvrir et de tenir l'école libre (religieuse) de St-Michel et qui a fermée, il y a une dizaine d'années. p. 1766

Ne pouvaient-elles plus s'occuper de la fabrication des hosties ? Puisque, en fin d'années 1889, c'est à nouveau les religieuses de l'Union Chrétienne qui fournissent Mervent, ainsi encore le 2 décembre 1906, a été (comme tous les ans) « *payé à la Mère Supérieure de l'Union Chrétienne pour pain d'autels* » et plus tard encore.

Et, le vin de messe ? Naturellement, il faut aussi l'acheter (le vin liturgique, appelé « *vin de messe* » par les catholiques, est un vin approvisionné pour être utilisé dans la liturgie chrétienne, dans le cadre de la célébration de l'Eucharistie. Le vin de messe doit provenir de raisins fermentés sans ajout de sucre, sans aucun additif. A l'origine, il était rouge mais il est devenu habituel que le vin soit un vin blanc car il ne tachait pas les tissus de l'autel, souvent très coûteux). Dans le registre de Fabrique, il est signalé plusieurs fois l'achat de « *vin de messe* ». C'était, en général, le curé lui-même qui faisait cet achat. Normal, il devait sans doute le goûter et après tout c'est lui qui le buvait au cours de l'office ! Quoi que !

Tous enfants de chœur ont, un jour ou l'autre, bu cet enivrant breuvage interdit comme pareillement le sacristain ou le bedeau !

Ainsi, le 31 décembre 1839, « *payé à Mr Lory curé de cette commune (fin 1839 à 1843) pour avoir fourni le vin de messe* ». La quantité n'est pas signalé mais pour un trimestre cela a coûté tout de même 5 frs (or). Il en sera ainsi tous les ans à raison de deux achats par an.

Maintenant, voyons les ornements courants dans une église :

Le **chemin de Croix** et les **croix** de l'église :

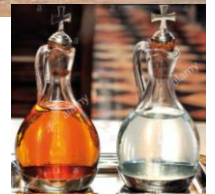


Ces tableaux de notre église ont la réputation d'être particulièrement beaux. Il semblerait qu'à Mervent, il n'y en avait pas avant le début du XIXème siècle, puisque : le 25 janvier 1825, la Fabrique a remboursé à la Vve Thibault de cette commune (Françoise Couton domiciliée aux *Ouillères*), la somme de 20 frs (or) pour l'achat des « **Tableaux et Croix pour le chemin de Croix placé à l'église** ».

Mais, un autre « *chemin de croix* » était-il déjà là où l'on peut le voir aujourd'hui ? Pas certain, puisque beaucoup plus tard, le 10 juillet 1843, seulement, a été « *payé à Guillon Bergeon pour pate (sic) à tenir les cadres du chemin de croix* ». Pourtant, le 13 février 1887, il est écrit dans le registre des dépenses de la Fabrique « *payé pour nouveau Chemin de Croix avec frais d'installation, transport, ferrures, et blanchissage de l'église 286, 20 Frs* ». C'est une grosse somme ! Alors, celui que l'on voit aujourd'hui ne serait pas celui installé en 1825 ?

En 1831, le 29 décembre, la Fabrique a emboursé « *à Mr Bonenfant, curé de Mervent (de 1830 à 1833) 30 frs (or) pour le change de la croix de l'église qu'il avait avancé* ». Quelle croix ? Et existe-t-elle encore ? Le 23 juin 1844, « *payé à Pierre Bertrand pour avoir placé le coq sur la croix de la Vallée (croix des Outrages voulu par Montfort)* » (voir plus haut p.1642). Le 24 février 1846, « *payé à Pierre Coirier, forgeron (au bourg) pour une croix de mission* ». Je pense qu'il s'agit d'une mission pour la *Croix de la Chapelle* ou bien d'une croix pour la Grotte du Père de Montfort, à *Pierre-Brune* ! Et puis, le 13 mai 1850, a été « *payé à Gilles Bergeon pour fournitures de chandeliers, croix, bénitiers* ». De quelle croix s'agit-il ?

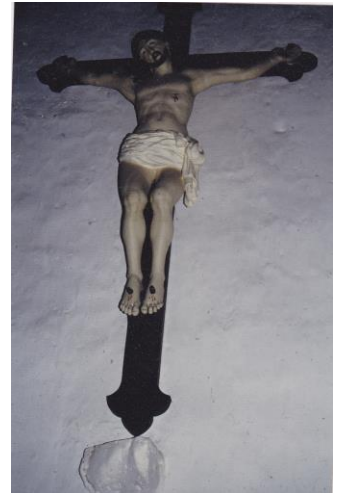
Nous possédons dans notre église un magnifique Christ sur sa croix. Lors de l'Inventaire fait en



(voir plus haut p. 1763). Depuis quand était-il à cet emplacement, et où l'on peut toujours le voir aujourd'hui ?

Les Bénitiers de l'église :

Tout aussi indispensable dans le rituel religieux, un bénitier est un vase ou un bassin, contenant l'eau bénite dans une église catholique. Le bénitier est large et peu profond. Il est en matière dure, souvent en pierre de taille et l'intérieur est en marbre ou en plomb pour les plus beaux. Le bénitier peut être réalisé avec un socle, ce qui en fait un objet mobilier, ou être incorporé à la construction.



← **Vieux bénitier** XIII, XIVème incrusté dans l'aile Nord

Ce n'est guère qu'au XII^e siècle que l'on peut faire remonter, avec quelque certitude, les plus anciens

bénitiers (à partir de cette époque, et pendant une partie de l'ère gothique, les architectes, tout en continuant à disposer les réservoirs des bénitiers contre les piliers ou les faisceaux de colonnettes, leur donnèrent plus d'importance en les combinant dans la construction avec laquelle ils faisaient corps, les surmontèrent généralement d'un dais sculpté). Les architectes du XIII^e siècle

choisissent souvent de faire tenir (ou les incruster) aux édifices tous les accessoires nécessaires à la liturgie. Ces bénitiers primitifs, ne sont guère que de très petites cuves en pierre et en forme d'une demi-sphère. Plus tard, pendant les XIV^e et XV^e

siècles, les bénitiers reprennent leur apparence de meuble et se composent presque toujours d'une cuve polygonale ou circulaire portée sur une colonne ; ils ne font plus partie de l'édifice.

Le bénitier est souvent placé de part et d'autre des portes d'entrée et, en entrant dans l'église, les fidèles trempent le bout des doigts de la main droite dans l'eau bénite, puis se signent, c'est-à-dire qu'ils ébauchent un signe de croix. Il est mis, le plus souvent



à gauche ou parfois à droite de la porte d'entrée.

Dans l'inventaire du 27 avril 1617, effectué lors de la tournée pastorale, il est signalé qu'il y a « un **bénitier de plomb** ». Comment était-il et qu'est-il donc devenu ?

← **Bénitier** à l'entrée principale de l'église de Mervent

En 1823, la Fabrique a payé au Sr Georges Sevére, fondeur à

Fontenay, la somme de 7 frs (or) pour « avoir refondu un **bénitier d'étain** à l'usage de l'église » (donc pas en plomb mais peut-être l'étain était-il confondu au plomb).

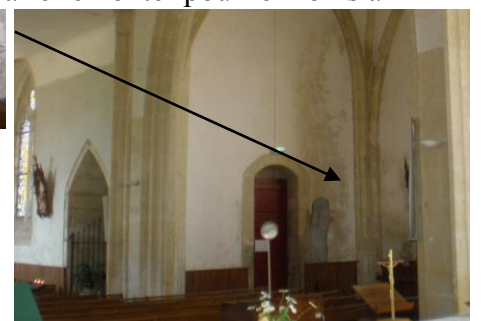
Deux cent ans séparent ces deux mentions faites à propos d'un bénitier. Je ne pense pas qu'il s'agissait toujours du même d'autant plus que l'un est cité en « **plomb** » et l'autre en « **étain** » !

A Mervent, il nous reste encore, aujourd'hui, trois bénitiers remarquables : deux à l'entrée principale et un très ancien près de la petite porte dans le « **Transept Nord** ». Commençons par celui qui nous paraît le plus ancien.

Il passe quasiment inaperçu car il se trouve placé dans l'aile nord du transept-nord, à droite de la petite porte lorsque l'on est à l'intérieur : il se trouvait donc à gauche lorsqu'on entrerait par cette petite porte.

Sa particularité est qu'il est incrusté dans le mur, même, ce qui le fait remonter pour le moins à l'époque gothique, et de plus, c'est une petite cuve en pierre,

aussi de ces époques-là, et en forme d'une demi-sphère. Il est très ouvragé et est recouvert d'un dais (sorte de plafond-couverture) aussi en demi-sphère, autre preuve de son ancienneté ! Il est décoré de volutes de feuillages ou de feuilles d'acanthé, de guirlandes de fleurs, et possède encore un peu de couleur ocrée. Il est vraiment remarquable, encore bien qu'en très mauvais état. On m'a suggéré (toujours la même



personne) que ce bénitier serait de l'époque baroque (XVIème) mais je pense qu'il est antérieur. p. 1768



J'y verrais plutôt du gothique flamboyant !

A l'entrée de l'église, aujourd'hui, il y a deux cuves pour l'eau bénite, et incrustées de coquilles St-Jacques. Ces deux bénitiers sont d'une facture plus identifiable. Le tailleur de pierre a inscrit sur la grosse cuve montée sur un socle « fait en ?? par I. Boutin tailleur de pierre ». Pourtant (comme vu plus haut) en 1617, il est signalé qu'il y a seulement qu'« un **bénitier** de plomb ». Alors, la cuve ronde servait-elle plutôt pour le baptême ?

← **Bénitiers** à l'entrée principale de l'église de Mervent

L'autre, en forme de coquillage (puisque le coquillage exotique nommé « bénitier » a donné son nom à cet accessoire), avec sa cuve en plomb, est incrusté carrément dans la pierre du pilier qui soutient les arcs du clocher. Il est décoré assez sobrement. Néanmoins, on y remarque une coquille qui rappelle St-Jacques de Compostelle – preuve, peut-être, que la paroisse était bien sur la route de St-Jacques et que la maladrerie de

St-Thomas de Mervent accueillait bien des pèlerins (déjà en 1300) lesquels arrivaient de Bressuire allant vers Fontenay (voir MLouise Fracard religieuse 1969 *les chemins de St-Jacques en Bas-Poitou*). Ce sont surtout ces coquilles St-Jacques qui intriguent sur nos bénitiers !

En effet, le pèlerinage de St-Jacques de Compostelle apparut au 9^{ème} et connut un succès grandissant dans les siècles suivants. En 1140, un guide du pèlerin de St-Jacques accroît la renommée du lieu. Mais, ce n'est qu'à partir de la première moitié du XII^{ème} qu'apparaît l'emblématique coquille St-Jacques gravée sur de nombreux édifices ou autres objets (comme ci-contre), tout au long des parcours qui y conduisent. Dans l'art roman la coquille est très représentée.

Le gros bénitier de notre église est, sur son pourtour, décoré de quatre coquilles St-Jacques renversées, mais surtout il y a le nom du tailleur de pierre « **bénitier fait par I. Boutin tailleur de pierre** », et la date de l'exécution de l'ouvrage. Mais cette gravure est assez endommagée par conséquent difficile à décrypter, c'est soit « **1140** », ou « **1340** » ou soit « **1540** » ou soit encore « **1754** ».



Voyons les dates possibles à retenir : « **1140** » pourquoi pas ! La date suivante « **1340** » pourrait aussi faire l'affaire puisque nous sommes toujours dans les périodes où les pèlerins affluent vers le lieu saint de St-Jacques !

Puis l'autre, peut-être également, « **1540** » n'est pas du tout irrecevable puisqu'encore on honore St-Jacques lequel est représenté (au XV^{ème}) dans l'église de Neuvy-Saint Sépulcre (Indre), une des escales sur la route Jacquaire, portant le chapeau, les insignes et la coquille. Ainsi, aussi, à St-Romans-lès-Melle (79) ou Poitiers (et ailleurs), on en retrouve gravés, sculptés, et qui ornent les points de passage des pèlerins.



← **St-Jacques** dans l'église de Neuvy-Saint Sépulcre

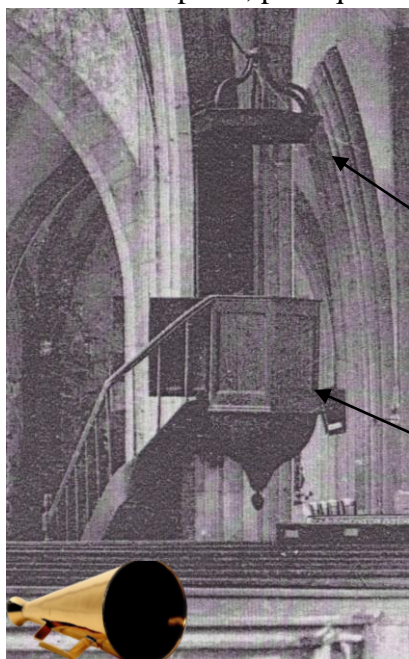
En conclusion, ces deux bénitiers de notre église sont sûrement très anciens ! Ce qui intrigue encore, c'est que le tailleur de pierre a écrit son nom ce qui est peu commun dans ces époques lointaines. De plus, j'ai réellement du mal à croire qu'un artisan merventais (ou local) soit capable de faire de pareils bénitiers ! Il y a pourtant à Mervent fin XVIII^{ème} une famille Boutin, dont plusieurs sont, de père en fils, tailleurs de pierre ! En 1845, lors de l'Inventaire de tout ce qui est dans l'église, il est mentionné « les **deux bénitiers** de la grande porte, **plombés** » et le 13 mai 1850, est pourtant cité l'achat de bénitier et il a été « *payé à Gilles Bergeon pour fournitures de chandeliers, croix,*

bénitiers » (écrit au pluriel).

La chaire :

Dès l'époque médiévale, on voyait des chaires dans les églises.

Une chaire était aussi souvent dite « *chaire de vérité* » ou « *chaire à prêcher* ». C'est une sorte de petite tribune élevée au-dessus du sol de l'église. A une époque où le microphone n'existait pas, elle se trouve généralement au milieu de la nef, le long d'un mur ou contre un pilier, pour que le prédicateur puisse être entendu par le plus de monde



possible.

En 1715, il est souligné qu'à Mervent « *Montfort prêcha en chaire* ». Mais, c'est vague comme preuve.

Le 31 octobre 1827, il est fait mention d'une chaire.

En effet, il a été « *payé à Tasseri, menuisier, à Fontenay-le-Comte, la somme de cent vingt huit francs (128 frs or) pour une chaire qu'il a fait à l'église* ».

← La chaire en 1932

Lors de l'Inventaire, en 1845, est mentionné « *la chaire toute simple avec un impérial en bois peint* ». C'est une chaire assez ordinaire avec un escalier pour accéder à la « *cuve* » sorte de nacelle où s'installe le prêtre pour faire son sermon. Elle possède une petite porte pour la refermer, et puis, au-dessus, pour la recouvrir, il y a une sorte de coiffure, « *l'impérial* » ou le « *dais* » qui est un abat-voix ; celui-ci est un peu plus façonné. Elle était accolée et accrochée à l'énorme pilier gothique de gauche. Et aussi, dans ce même inventaire, il est signalé « *un sonifore ou*

porte-voix en fer blanc » (sic).

Mais a-t-elle toujours été là ? Il semblerait que non !

Hélas, cette chaire, dans laquelle j'ai si souvent monté dans ma prime jeunesse, a été vendue en même temps que les bancs dans les années 60, sous le ministère du curé Baumard (1949-1990). Mais il est vrai qu'elle n'était pas d'une architecture remarquable comme on en trouve d'autres, bien plus belles, dans certaines églises.

Le confessionnal :

Il semble, qu'autrefois à Mervent, il n'y ait eu qu'un seul confessionnal puisque le 1^{er} octobre 1821, a été « *payé au Sr Busson de Mervent pour avoir fourni à l'église de Mervent des rideaux au confessionnal* » (un confessionnal désigne un isolement clos, disposé sous forme décorative dans les églises afin que le confesseur, un prêtre, y entend derrière un grillage le pénitent en confession. Son usage se répand pour la première fois au XVI^e siècle lors de la Contre-réforme).

Confessionnal (actuel) →

En fallait-il un deuxième ? Le 31 septembre 1835, a été réglé « *au Sr Coutin, charpentier à Fontenay-le-Comte, pour un confessionnal qu'il a fait à neuf* ».

L'un se trouvait dans le « *Transept Nord* » (où il y est toujours), l'autre, en face, dans le « *Transept Sud* » mais ce dernier a disparu ! Pourtant, lors de l'Inventaire, en 1845, il n'en est mentionné qu'un : « *confessionnal en bois blanc assez neuf* ». Mais, le confessionnal de l'église, semble avoir été déplacé puisque le 4 octobre 1852, a été « *payé à Suau (maçon au bourg) pour déplacement du confessionnal* ».

Pour ma part, je crois me souvenir avoir connu un confessionnal dans le « *Transept* » nord (où il y en a toujours un), et un autre dans le « *Transept* » sud (c'est-à-dire, en face). Ils étaient garnis de rideaux opaques, et l'espace réservé au prêtre était équipé d'un rideau d'épaisse dentelle.



Le 29 septembre 1824, a été payé au Louis Mossad, batelier au Gros Noyer (Fontenay) « pour achat et transport de **chaises** pour l'église de Mervent ». Cet achat est donc arrivé par voie d'eau jusqu'au Gros Noyer. Mais d'où venait ce chargement ?

← **Bancs** (anciens et ci-dessous, plus récents) **de l'église**

Lors de l'Inventaire de 1845, il est signalé « 13 grosses **chaises** dont 12 toute neuve ; un vieux **fauteuil** » (sic).

Ce sera sans doute beaucoup plus tard que seront installés les rangées de bancs en bois, magnifiquement sculptés, et portant des plaques en émail sur lesquelles sont inscrits le nom de la famille à

qui ils étaient réservés, naturellement contre « monnaie sonnante ».

Le 4 octobre 1852, a été « payé à Mrs Ménardeau, frères, demeurant Fontenay-le-Comte, deux **banquettes en noyer** dont une garnie ». S'agissait-il des emplacements réservés pour le clergé, des bancs un peu plus travaillés, et que nous voyons encore dans notre église ?

Lorsqu'il y avait une cérémonie particulière, une mission ou autre, c'est

dans ces bancs ou « **stalles** » que s'installaient les prêtres invités à ces solennités. Sur quelques photos et de vieilles cartes postales des années 1920-30, on voit les rangées de bancs qui étaient **numérotées**, et qui seront, d'ailleurs, aussi vendus sous le ministère du curé Beaumard.

Je revois encore très bien l'emplacement réservé à ma grand-mère, qui portait une plaque émaillée intitulé « **Michot-Bagué** ». D'où

nous étions placés, je me plongeais dans des rêveries merveilleuses en observant les milliers de poussières multicolores que faisaient apparaître les rayons du soleil à travers le vitrail de droite.

Bancs d'église ou **stalles** à l'usage du clergé →

Au fil des décennies, les bancs sont souvent changés ou réparés tandis que les chaises sont également renouvelées ou rempaillées.

Le **mobilier**, les **objets** et **vêtements liturgiques** : Peu de chose, venant des temps immémoriaux, ont été conservé jusqu'à nos jours !

En 1617, un inventaire complet a été fait lors de la visite pastorale :

« Avons trouvé la dicte **église couverte de la moitié et tout déviltrée** (sic), ayant pour ornements ce qui s'ensuyct : deux **autels** entiers, six **nappes**, un **calice** d'estaing, une **chasuble** de camelot de Lille (étoffe de laine mêlée parfois de poils de chèvre et fabriquée à Lille) rouge avec que son **estolle** en fanon (Ornement liturgique : large bande d'étoffe portée par le prêtre), une **bannière** (la bannière de procession est une pièce de tissu ornée en broderie, portée dans les processions où elle fait office d'insigne d'identification pour une confrérie religieuse ou la paroisse ; une des bannière des lointaines confréries ?) en camelot rouge, --- est-ce la bannière citée lors de l'inventaire de 1845 : « une **bannière** (avec son armoire) (sic) à fleurs fond rouge représentant d'un côté **St-Médard** et de l'autre la **Maternité** » (



sic), une **aube** rouge, un **missel** (livre contenant toutes les messes : fêtes ou autres) romain neuf, deux **cannettes** (flacons ou burettes pour le vin de messe), deux **eschilles** (sonnettes ou clochettes), une **croix** de fer blanc neuve, un **bénitier** de plomb (est-ce celui que l'on peut encore voir et décoré d'une coquille St-Jacques qui nous rappelle les lointains pèlerinages), un **surplict**. . . » .



Après la Révolution, nous sommes aussi plus de 150 ans plus tard !

p. 1771

Faut-il donc tout racheté ? Au début de ce 19^{ème} siècle, il est fait mention dans le registre de Fabrique, d'un nombre important d'achat pour le service religieux. Pourquoi ? Avaient-ils été réquisitionnés,



eux aussi, vendus ou détruits ? Effectivement, en tous cas tous les métaux ont été enlevés : en mai 1794, l'église à présent désaffectée et le cimetière, sont dépouillés des objets métalliques qui s'y trouvent : « *Le conseil général, assemblé en la maison commune de*

Mervent, après avoir entendu l'expert national de la ditte commune, qui a dit qu'il étoit nécessaire d'envoyer toutes les grilles de fert et cuivre, plomb et étain, qu'il peut y avoir dans la ci-devant église, le plus promptement qu'il sera possible, dont la déclaration en suit, les objets énoncés cy après » :

Articles : les *quarte burettes d'étain*, plus deux *plats en cuivre*, qui servent à quêter dans la cy devant église, plus une *cravate en soie*, garnie et *frangée d'or*, avec deux *glands à fil d'or*. Le conseil général certifie que ledit inventaire est véritable en tout son contenu. Fait et arrêté en la chambre commune dudit lieu, lesdits jours et an que dessus » (sic).

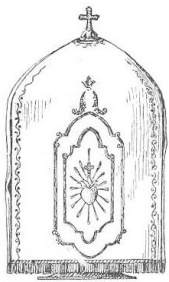
Livre vespérale →



Cette réquisition a même touché certains éléments vestimentaires nécessaires à l'office religieux « une *cravate en soie*, garnie et *frangée d'or*, avec deux *glands à fil d'or* ».

En fait, passé la Révolution, et avec le retour des prêtres intérimaires, il semblerait que tout manque pour officier ! Cependant, on répare, on réargente, on ravaude et on blanchi la lingerie d'église !

Une remarque : si je m'étends plus longuement sur certains menus détails à propos des accessoires et des vêtements qui servent, pour les besoins divers à l'église, c'est parce que plus beaucoup de gens ne connaissent, aujourd'hui, ces objets et leur utilité !



Il a été payé le 14 avril 1820, « à Mme Habert, marchand libraire à Fontenay-le-Comte, pour l'achat d'un *processional* (livre liturgique contenant les pièces de chant à exécuter pendant les processions) et d'un *vespérale* (sic - livre pour les vêpres) pour l'usage de l'église de Mervent ».

Le 28 may (sic) 1820, « payé au Sr Charles Bonnaud, tailleur d'habits au bourg pour blanchissage de deux *aubes* et de la *bourse* à mettre sur le calice », et encore au même le 11 juin suivant « pour blanchissage du linge d'église ».



Le 5 may (sic) 1821, « payé aux sœurs de l'Union Chrétienne à Fontenay-le-Comte, pour l'achat d'un *ornement* complet Blanc et Rouge à l'usage de l'église de Mervent », puis également le 15 du même mois, « payé au Sr Pagis, marchand, pour avoir reblanchi l'*encensoir*, et pour l'achat d'une *lampe* neuve aussi pour l'église ».

← Chapelle de l'Union Chrétienne à Fontenay

Le 9 juillet 1820, « payé à Mr Vétitot, imprimeur Libraire à Fontenay-le-Comte, pour la *reliure d'un missel* à l'usage de l'église ». Quelques temps plus tard, pour un autre livre « payé à Mr Beaujeu, libraire à Fontenay-le-Comte, (un livre) pour l'*office des morts* en latin noté à l'usage de l'église ». Ce même jour, a été réglé également un « *catéchisme* à l'usage de l'église ». Le 8 octobre, à nouveau, « payé au Sieur Espinasse, marchand ornementaliste (sic), pour une *croix* qu'il a vendu à l'église de Mervent ». En quoi est-elle faite ? Elle ne semble vraiment pas très chère ! En décembre, le 21, « payé au Sr Georges Sauvéré, fondeur d'étain à Fontenay-le-Comte, pour avoir refondu les deux *canettes* à l'usage de l'église ». Le 20 mai 1824, une somme a été payée au même « pour avoir rétabli une *croix* pour l'usage de l'église ».